



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours : AGREGATION EXTERNE

Section : PHILOSOPHIE

Session 2014

Rapport de jury présenté par :

Renaud BARBARAS
Professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Président du jury

SOMMAIRE

COMPOSITION DU JURY.....	2
LA SESSION 2014.....	3
ÉPREUVES ECRITES.....	4
<i>Première épreuve : Composition de philosophie.....</i>	<i>5</i>
<i>Deuxième épreuve : Composition de philosophie</i>	<i>10</i>
<i>Troisième épreuve : Épreuve d’histoire de la philosophie.....</i>	<i>18</i>
BILAN DE L’ADMISSIBILITE.....	24
ÉPREUVES ORALES.....	25
<i>Première leçon</i>	<i>26</i>
Liste des sujets de la leçon 1	32
<i>Seconde leçon et entretien avec le jury.....</i>	<i>36</i>
Première partie de l’épreuve : la leçon.....	36
Seconde partie de l’« épreuve en deux parties » : la question professionnelle.....	41
Liste des sujets de la leçon 2	41
<i>Explication de texte français</i>	<i>45</i>
Liste des textes proposés.	50
<i>Traduction et explication d’un texte en langue étrangère</i>	<i>58</i>
Texte grec.....	59
Texte latin.....	63
Texte allemand	67
Texte anglais.....	71
Texte arabe.....	78
Texte italien	81
BILAN DE L’ADMISSION	84
ANNEXE : PROGRAMME DE LA SESSION 2015	85

COMPOSITION DU JURY

M. Renaud BARBARAS, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président.
M. Paul MATHIAS, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, Vice-Président.
M. Antoine LEANDRI, Inspecteur d'académie, Inspecteur Pédagogique Régional, Académie de Créteil, Secrétaire Général.

Mme Anne AMIEL, Professeur agrégé au lycée Thiers, Marseille.

M. Philippe AUDEGEAN*, Maître de conférences à l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

M. Thierry BEDOUELLE, Professeur de chaire supérieure au lycée Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

M. Pascal BLANCHARD, Professeur de chaire supérieure au lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg.

Mme Laure BORDONABA, Professeur agrégé au Lycée Jean Jaurès, Reims.

M. Jean-Baptiste BRENET*, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Mme Evelyne BUISSIERE-FORMICA, Professeur de chaire supérieure au lycée Champollion, Grenoble.

M. Olivier CAMPA, Professeur agrégé au lycée Claude Monet, Paris.

M. Emmanuel CATTIN*, Professeur à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.

Mme Barbara DE NEGRONI*, Professeur agrégé au lycée Auguste Blanqui, Saint-Ouen.

M. Pascal DUMONT*, Professeur de chaire supérieure au lycée Carnot, Dijon.

M. Arnaud FRANÇOIS, Maître de conférences à l'université Toulouse 2.

M. Jean-Pierre FUSSLER*, Professeur de chaire supérieure au Lycée Lakanal, Sceaux.

Mme Michaela GILLESPIE, Professeur de chaire supérieure au lycée Lakanal, Sceaux.

Mme Marie-Christine GILLET, Professeur de chaire supérieure au Lycée La Bruyère, Versailles.

M. David LAPOUJADE*, Maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

M. Jérôme LAURENT*, Professeur à l'université de Caen.

M. Pierre LAURET*, Professeur de chaire supérieure au lycée Louis le Grand, Paris.

M. Michel LE DU*, Maître de conférences à l'université de Strasbourg.

Mme Eléonore LEJALLE*, Maître de conférences à l'université Lille 3.

Mme Hélène LHEUILLET*, Maître de conférences à l'université Paris 4 Sorbonne.

Mme Alexandra MAKOWIAK, Professeur agrégé au Lycée Joffre, Montpellier.

Mme Anne MERKER, Professeur à l'université de Strasbourg.

Mme Anne MONTAVONT*, Professeur de chaire supérieure au lycée Condorcet, Paris.

Mme Kim Sang ONG-VAN-CUNG*, Professeur à l'université Bordeaux 3 Michel de Montaigne.

M. Pierre RODRIGO*, Professeur à l'université de Dijon.

Mme Anne THÉVENET, Professeur agrégé au Lycée Gay-Lussac, Limoges.

M. Joseph VIDAL-ROSSET, Maître de conférences à l'université Nancy 2

(*) Membres du jury ayant participé aux commissions des épreuves orales.

La session 2014. Ecrit.

Le nombre de postes était, comme en 2013, de 60 mais le nombre de candidats inscrits a légèrement baissé : 1096 pour 1179 en 2013 (1063 en 2012, 1076 en 2011, 1039 en 2010). En revanche, ce qui est plus significatif, le nombre de candidats ayant composé dans toutes les épreuves a sensiblement augmenté : 582, soit 53,10% des inscrits, alors qu'il était de 521 (44,19% des inscrits) en 2013 et de 429 (40,36% des inscrits) en 2012.

Comme l'année précédente, la barre d'admissibilité a été fixée à 8,33 (contre 09 en 2012) pour 135 admissibles, soit le nombre maximum possible pour 60 postes ($60 \times 2,25 = 135$). Ont donc été déclarés admissibles 23,20% des candidats non-éliminés (contre 26,49% en 2013 et 23,31% en 2012). La moyenne générale des notes pour l'ensemble de l'écrit est très légèrement supérieure à celle de l'an dernier : 6,49 au lieu de 6,38 (6,87 en 2012, 6,07 en 2011 et 6,16 en 2010). En revanche, la moyenne des admissibles est sensiblement plus élevée : 10,19 au lieu de 9,65 (10,43 en 2012, 9,11 en 2011 et 9,56 en 2010).

La moyenne de la première épreuve s'établit à un niveau à peu près aussi bas que l'année précédente, soit 5,80 pour 5,70 en 2013. Ce niveau est celui des années antérieures (5,86 en 2011 et 5,85 en 2010) à l'exception de 2012 (6,81). La moyenne des admissibles est de 8,68 (contre 8,67 en 2013, 10,01 en 2012, 8,71 en 2011 et 9,31 en 2010). Dans la seconde épreuve, la moyenne est sensiblement inférieure à celle des années précédentes : 6,19 (contre 6,42 en 2013, 6,82 en 2012, 6,50 en 2011 et 6,21 en 2010). La moyenne des admissibles est de 10,04 (contre 9,88 en 2013, 10,86 en 2012, 10,67 en 2011 et 9,84 en 2010). En revanche, la moyenne de la troisième épreuve est nettement supérieure à celle de l'an dernier, soit 7,27 contre 6,85 en 2013 (6,65 en 2012, 5,61 en 2011 et 6 en 2010). La moyenne des admissibles est, quant à elle, assez élevée : 11,86 (contre 10,41 en 2013, 10,42 en 2012, 8,97 en 2011 et 9,55 en 2010).

Épreuves écrites

Première épreuve

Composition de philosophie

Durée : 7h ; coefficient 2

Rapport rédigé par M. Joseph VIDAL-ROSSET
à partir des observations fournies par les membres de la commission.

Sujet :

La méthode

Candidats présents : 617

Copies blanches : 12

Moyenne des notes : 5,80

Répartition des notes :

de 1 à 3 : 108

de 4 à 6 : 290

de 7 à 9 : 154

de 10 à 12 : 37

de 13 à 15 : 14

16 : 2

Le sujet proposé cette année pour la première épreuve était du point de vue formel tout à fait comparable à bien des sujets d'agrégation de philosophie : il était proposé au candidat de définir un problème philosophique à partir du concept de méthode en général, et de développer une argumentation capable de répondre au problème posé. Un sujet notionnel comme « la méthode » offre donc aux candidats une grande liberté d'approche et de traitement. On ne répétera jamais assez que les membres du jury de l'agrégation de philosophie ne considèrent pas que tel ou tel auteur doit absolument être cité en fonction de tel ou tel sujet, que telle position philosophique est obligatoire ou que telle autre est interdite. Le programme annuel de l'agrégation ne définit pas non plus des obligations ou des interdictions pour le traitement de cette première épreuve qui est « hors programme » : il est vrai que Descartes était cette année au programme, mais la référence au *Discours de la méthode* n'était ni obligée ni interdite et les candidats qui ont envisagé le traitement du sujet en imaginant à tort des contraintes aussi scolaires n'ont hélas pas encore saisi l'esprit de ce concours.

Cependant, si un sujet notionnel offre une grande liberté d'approche, il n'en reste pas moins évident qu'il s'adresse toujours à un champ bien défini de l'enquête philosophique . Par exemple, « le Droit », « le Beau », « l'intuition » sont des sujets qui appartiennent à des registres distincts et l'on s'attend donc à ce que les candidats se demandent au moins implicitement dans quel domaine de la réflexion philosophique la question de la méthode se pose de façon récurrente dans l'histoire de cette discipline. Avoir assez de culture philosophique pour savoir que « la méthode » est un sujet qui concerne principalement la philosophie de la connaissance permet à la fois de définir un problème philosophique fondamental et de mobiliser des références adéquates, c'est-à-dire des références qui rendent possible l'approfondissement des questions enveloppées par le problème posé. Rappelons qu'un candidat à l'agrégation augmente ses chances de traiter correctement une question s'il est capable devant l'énoncé du sujet de repérer rapidement le domaine philosophique concerné ainsi que le problème essentiel que l'on peut formuler à partir du sujet en question.

Le jury a remarqué que très peu de candidats se sont efforcés d'analyser avec précision le concept de méthode. La fréquentation de l'œuvre de Descartes n'a pas incité la majorité des candidats à développer des idées claires et distinctes au sujet de la méthode en général, car « théorie », « modèle », « paradigme » et enfin « méthode » sont apparus trop souvent comme des termes quasi-synonymes et interchangeable, ce qu'ils ne sont évidemment pas. Le jury ne peut que regretter la pauvreté voire l'absence totale de culture des candidats en logique et en épistémologie ; ils n'ont, pour la plupart, pas la moindre idée de ce qu'est une méthode de décision et savent encore moins ce que peut signifier sa complétude. Aucun candidat (ou presque) ne s'est interrogé sur ce qu'est un algorithme. C'est regrettable puisqu'un tel questionnement aurait permis une compréhension plus distincte de ce que l'on entend par « méthode », parce qu'il est vrai que tout algorithme est une méthode mais toute méthode n'est pas un algorithme et parce qu'il est faux que l'on entend par « méthode » uniquement « méthode de décision » ou « méthode de logique ». Les correcteurs ont unanimement apprécié que le candidat qui a obtenu la meilleure note pour cette composition parte d'une analyse très précise des différentes méthodes que l'on peut adopter – géométrique ou algébrique – pour décider de ce que l'on appelle une « identité remarquable ». Ce point de départ a été celui d'une copie qui a été capable de développer un propos philosophique qui répond de manière construite à une question philosophique clairement énoncée. Il était donc judicieux de remarquer que le concept de méthode a une extension large et il était pertinent de se demander si cette généralité du concept de méthode en fait un concept imprécis. Il était évidemment préférable de s'interroger sur la pluralité des méthodes possibles pour donner une solution à un problème clairement formulé, que d'en rester à des platitudes sur les méthodes pour maigrir ou sur la méthode Coué.

Mais si la compréhension correcte du concept de méthode en général était un réquisit de l'exercice, elle ne suffisait cependant pas à définir le point de départ de toute

composition de philosophie, c'est-à-dire un problème philosophique précis qui fasse mention du concept de méthode. Or les candidats se sont très souvent montrés incapables à définir une question philosophique fondamentale en partant d'une réflexion sur le concept de méthode en général. Beaucoup sont partis de questions dont la fécondité était limitée. En effet, un peu de bon sens suffit pour comprendre que des questions comme « y-a-t-il une méthode pour tout ? » ou « y-a-t-il une méthode pour tout faire ? », ou encore « y-a-t-il une méthode qui permette de répondre à tous les problèmes ? » ne présentent pas le moindre intérêt théorique tant la réponse qui s'impose est une évidence factuelle qui ne souffre guère la discussion. Sans même rappeler l'existence de problèmes mathématiques indécidables, il est facile de reconnaître une évidence bien plus simple : l'existence du concept d'outil ne justifie pas que l'on perde du temps à s'interroger sérieusement sur l'existence d'un outil pour réaliser tous les travaux imaginables, pas plus que l'existence du concept de meuble ne nous conduit à nous demander s'il existe un meuble capable de remplir les fonctions de tous les meubles possibles. Malheureusement, cette réflexion nominaliste n'a pas été reprise au sujet du concept de méthode, alors que son caractère polémique aurait permis de donner un peu de vigueur à des propos qui en manquaient manifestement. Tout se passe comme si les candidats imaginent qu'il existe des positions philosophiques peu recommandables qu'il est préférable d'oublier dans une copie d'agrégation, car pas un seul candidat n'a osé soutenir ni même mentionner la position selon laquelle le concept de méthode en général serait un concept vague, ou une idée générale et abstraite qui ne dénote rien de plus réel que l'idée de couleur ou de forme en général. Pourtant les questions que cette position nominaliste soulève ont un intérêt spéculatif évident, contrairement à la question de savoir s'il existe une méthode capable de donner une réponse à tous les problèmes qui se posent à l'espèce humaine. Le jury encourage donc les candidats à faire preuve d'un peu plus d'audace et de lucidité dans le traitement des sujets.

Enfin, s'il est indiscutable que, quel que soit le sujet posé, aucun philosophe n'est attendu comme référence obligatoire, il n'en reste pas moins vrai que les candidats auraient été bien inspirés de se demander s'il n'existe pas des auteurs qui ont, pour des raisons philosophiques précises, insisté plus que d'autres sur le concept de méthode. S'efforcer de comprendre, par exemple, les raisons pour lesquelles Descartes et Kant insistent tous deux sur le concept de méthode - rappelons que le second souligne dans la seconde Préface de la *Critique de la Raison pure* que « cette critique est un traité de la méthode, et non un système de la science elle-même » - pouvait évidemment constituer un traitement pertinent du sujet.

Avec plus ou moins d'exactitude, certains candidats se sont souvenus de l'argument de Spinoza montrant l'absurdité de la recherche d'une méthode pour trouver la bonne méthode pour accéder à la connaissance des choses, celle-là nécessitant que l'on trouve aussi une méthode pour en décider, et ainsi de suite à l'infini (§ 30 du *Traité de la réforme de*

l'entendement). Hélas, cet argument n'a jamais été ni développé ni analysé avec précision et il n'a donc pas conduit à des développements ou des conclusions solides.

Il est encore plus regrettable que l'opposition pourtant bien connue entre Descartes et Spinoza sur la question de savoir s'il faut en philosophie privilégier l'ordre analytique sur l'ordre synthétique, ou l'inverse, n'ait fait l'objet d'aucune analyse, car l'explication de ce conflit philosophique aurait sans doute permis d'apporter une réponse à la question qui est de savoir pourquoi certains systèmes philosophiques accordent au concept de méthode une importance plus fondamentale que n'a celui-ci dans des systèmes rivaux. Bien entendu, la présence de Descartes au programme cette année explique qu'un bon nombre de candidats ont rappelé que ce dernier distingue deux méthodes de démonstration « l'une par l'analyse ou résolution, et l'autre par la synthèse ou composition ». On a pu lire un certain nombre de copies où il a été rappelé que l'analyse pour Descartes montre « la vraie voie par laquelle une chose a été méthodiquement inventée », quand l'ordre axiomatique de la synthèse « arrache le consentement du lecteur, tant obstiné et opiniâtre qu'il puisse être ». Mais aucun candidat n'a insisté sur le fait, souligné à juste titre par Alquié (*Le rationalisme de Spinoza*, P.U.F., 1981, p. 72), que nulle différence n'est établie par Descartes entre la portée ontologique des deux méthodes, et l'on n'a pu lire aucune explication intéressante des raisons pour lesquelles Descartes considère que la synthèse, contrairement à l'analyse, ne convient pas « si bien aux matières qui appartiennent à la métaphysique ». Pourquoi un philosophe peut-il privilégier ce qu'il considère comme l'ordre de l'invention méthodique sur l'ordre de la déduction axiomatique ? Pourquoi un autre peut-il au contraire se représenter l'ordre axiomatique comme l'expression par excellence de l'ordre même de la réalité ? Lequel des deux, en raison de *son choix en matière de méthode*, peut-il être qualifié de *dogmatique* quand l'autre peut au contraire être compris comme un philosophe *pré-critique* ou *intuitionniste* ? Enfin, dans lequel de ces deux systèmes la méthode est-elle plus évidemment conçue comme le fondement même de la connaissance rationnelle ? Il y avait là matière à des développements philosophiques précis et profonds, bien différents de ces compositions scolaires qui donnent aux membres du jury l'impression que celles-ci peuvent indéfiniment être reprises, adaptées, récitées, à l'occasion de n'importe quel sujet d'agrégation.

Il serait injuste d'écrire dans ce rapport que tous les candidats se sont trouvés totalement démunis face à un tel sujet et qu'aucun d'entre eux n'a su élaborer une analyse conceptuelle pour répondre à un problème philosophique. Mais le jury a unanimement déploré le trop grand nombre de copies médiocres qui se caractérisent par des remarques sans approfondissement et des récitations maladroites de morceaux de cours. Le contraste qui existe entre un individu qui pense ou agit *sans méthode* et quelqu'un de *méthodique* a été par exemple souvent souligné, mais non moins souvent cette remarque n'a conduit à aucune compréhension des raisons du caractère crucial de la méthode tant pour l'action que pour la connaissance. De même, l'expression « méthode expérimentale » a plus d'une fois été mentionnée, mais elle n'a pas fait généralement l'objet d'une description précise

intégrée à une problématique pertinente. Certains candidats se sont souvenus de l'anarchisme en matière de connaissance scientifique, soutenu par Feyerabend dans son célèbre *Contre la méthode, esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance* (1975 pour l'édition originale), mais jamais cette référence n'a été l'occasion d'une réelle discussion de la théorie en question.

Pour insister sur une inquiétude, il nous semble nécessaire de revenir sur l'absence cette fois quasi totale de connaissances élémentaires en logique. Aucun candidat ne semble connaître précisément ce qu'est la méthode de démonstration par l'absurde, ni savoir les raisons pour lesquelles, dans certains contextes, cette méthode de démonstration est rejetée par des logiciens *pour des raisons philosophiques*. Ces connaissances auraient pourtant permis à certains candidats de comprendre le caractère crucial de la réflexion philosophique sur la méthode en général. Le jury d'agrégation ne peut donc que manifester son inquiétude au sujet d'un tel vide des connaissances des candidats à ce sujet, en rappelant que la logique et l'épistémologie sont des éléments importants du programme parce que ce sont des éléments importants de l'histoire de la philosophie elle-même.

Deuxième épreuve
Composition de philosophie

*se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions
selon un programme établi pour l'année*

Durée : 7 heures ; coefficient 2.

Rapport rédigé par Mme Anne MONTAVONT à partir des observations fournies par les
membres de la commission.

Sujet :

L'origine de la négation

Candidats présents : 594

Copies blanches : 5

Moyenne des notes : 6,19

Répartition des notes :

de 1 à 3 : 123

de 4 à 6 : 224

de 7 à 9 : 156

de 10 à 12 : 61

de 13 à 15 : 21

16 : 4

La deuxième épreuve de l'écrit de l'agrégation est une dissertation sur programme. On attend donc une préparation et un travail en amont sur la notion établie pour l'année et on ne peut que se réjouir de constater que la plupart des candidats se sont effectivement préparés et ont su proposer des copies informées. Il ne nous semble cependant pas inutile de rappeler ce que beaucoup paraissent malheureusement oublier, à savoir que la dissertation, même celle sur programme, est d'abord une dissertation, en d'autres termes un discours qui doit absolument reposer sur un questionnement motivé par le libellé proposé. Travailler une année durant une notion, un couple ou un groupe de notions, c'est d'abord se donner les moyens de réfléchir à l'aide de ses connaissances sur une difficulté ou un problème qu'on aura pris la peine de construire. Le sujet « *L'origine de la négation* » n'échappe pas à la règle et invitait donc à construire une réflexion à partir de la délimitation précise d'un problème. Or force est de constater qu'une grande majorité de copies réduit l'exercice à une juxtaposition d'exposés doxographiques vidant la dissertation de son sens, le

discours ne trouvant plus sa motivation que dans la seule contrainte de rédiger une copie de concours trop souvent restreinte à un cadre qu'il s'agirait de remplir à l'aide de simples « fiches » doctrinales.

Animés du souci d'aider les futurs candidats dans leur préparation, nous pensons qu'il est urgent de rappeler que l'introduction du devoir est un moment stratégique : celui où une pensée s'approprie un sujet, lui donne un sens, et met en place une problématique convaincante. Comment proposer un discours soucieux et de sa nécessité et de sa force sans prendre le temps ni la peine de justifier le sujet, en lui donnant une détermination précise, en l'interrogeant dans sa signification et sa spécificité ? Or il est cette année particulièrement regrettable de constater la maladresse et l'indigence de la plupart des introductions. Autorisons-nous à répertorier les défauts récurrents et ce, parce qu'ils ont purement et simplement empêché une véritable prise en main du sujet et condamné par avance le développement à un arbitraire indéfendable.

L'analyse des termes du libellé est conduite pour elle-même, indépendamment du sujet proposé, comme si elle constituait une fin en soi ou une corvée à remplir pour répondre aux réquisits d'un exercice artificiel. Les copies commencent trop souvent par proposer une longue, parfois interminable, analyse de la notion d'origine. Distinguer l'origine du fondement, préciser que l'origine n'est pas seulement un commencement temporel, mais aussi une cause qui soutient l'être de la chose dans ses manifestations, affiner les distinctions entre la source, la provenance et l'origine, cela n'est pas répréhensible en soi. Mais en quoi ces réflexions générales éclairent-elles le libellé proposé, en quoi permettent-elles de poser un problème si la notion d'origine n'est pas articulée à celle de négation ? Il s'agit d'abord d'entendre le libellé dans sa globalité - et non de le morceler - afin de n'en pas perdre le sens. Ici, c'est l'origine *de la négation* qui est en question, et non l'origine de la Révolution française, des espèces ou des langues. Il ne semble donc pas inutile de rappeler que l'analyse préliminaire du libellé n'est pas là à titre simplement décoratif mais doit bien plutôt permettre de mettre au jour une difficulté que le développement cherchera à affronter de façon progressive et argumentée.

Certains candidats ont voulu à tout prix, et ce d'une façon arbitraire et parfois même absurde, trouver dans la formulation du libellé un paradoxe ou une contradiction. Construire un problème ne signifie pas opposer à tout prix les termes du libellé, ici « *origine* » et « *négation* » ! Cela revient à vider l'introduction de son sens en prenant à la lettre l'exigence de transformer le libellé en un problème. De nombreuses copies ont ainsi opposé de manière purement formelle la « *positivité* » de l'origine (une origine produit quelque chose, elle est donc positive) à la « *nullité* » ou « *négativité* » de la négation (la négation est négative, elle devrait donc avoir une origine négative). De même, c'est simplement jouer avec les mots que de dire, comme le font d'emblée tant de copies, que « *la négation n'est rien* », que « *puisque la négation semble n'être rien, elle ne peut avoir une origine, puisqu'il*

n'y a pas d'origine au rien » ou encore que « *la négation dit ce qui n'est pas, donc son origine est problématique puisque cela semble être le néant* », ce dernier propos reposant sur une confusion entre le mensonge ou l'erreur (qui disent ce qui n'est pas) et la négation (qui permet de dire ce qui est lorsqu'elle nie ce qui n'est pas). Opposer au singulier du libellé « *la* » négation plusieurs formes de négation pour ensuite énumérer et décrire celles-ci n'est pas plus probant. Ce qui est paradoxal ou problématique, c'est le réel dans sa complexité et son absence d'évidence et c'est lui qu'il s'agit d'affronter en s'efforçant d'éliminer les questions ou les oppositions purement verbales ou artificielles, et les hypothèses gratuites.

Si le concept d'origine a donné lieu à des analyses (la plupart du temps inutiles lorsqu'elles n'étaient pas rapportées à la négation, ou confuses, l'origine étant assimilée d'emblée à l'essence, à la valeur ou encore à la fonction), celui de négation, au contraire, surgit dans de nombreuses copies comme une évidence qu'il n'y a plus lieu d'interroger ni d'introduire, quand cette notion n'est pas purement et simplement confondue avec celles du néant ou du non-être. Tout se passe comme si une année de travail sur la négation avait effacé difficultés et questionnements, comme si « savoir des choses » sur la négation revenait à ne pas réfléchir sur les problèmes philosophiques que cette notion soulève ou présuppose.

L'annonce du plan laisse tout autant perplexe. Parce qu'il n'y a pas de prise en compte du problème propre au libellé proposé, parce qu'il n'y a ni interprétation du sujet, ni engagement de la pensée dans un questionnement, « *l'origine de la négation* » devient un prétexte à des exposés sur les diverses manifestations de la négation, sur la multiplicité des formes ou des fonctions qu'elle peut prendre ou remplir. S'il n'était pas illégitime d'étudier les usages de la négation, on ne pouvait s'arrêter là : le questionnement qu'exige le traitement d'un sujet ne peut se réduire à la tâche illustrative ou descriptive de délimitation d'une aire, d'un domaine ou encore d'un axe. Cette tendance à négliger le travail d'enquête sur l'origine elle-même et à se rabattre sur le simple constat des différentes fonctions de la négation a conduit, dans la plupart des cas, à proposer en lieu et place d'un véritable plan le catalogue suivant : 1) l'origine « *logico-linguistique* » (ce domaine demeurant fort obscur), 2) l'origine « *psychologique* » (ce terme recouvrant des sens multiples, de l'affectivité à la liberté du sujet en passant par la pulsion...) et 3) l'origine « *ontologique* » (notion souvent confondue avec celle de « transcendantal »). Si ces hypothèses ont bien un contenu et font signe vers des théories robustes et même décisives, n'étant pas introduites mais avancées de façon gratuite, elles perdent toute légitimité. Comment et pourquoi passe-t-on d'un domaine à l'autre, pourquoi dans cet ordre plutôt que dans un autre, on ne le saura jamais et pour cause : l'absence de problématisation entraîne des transitions artificielles, qui annoncent simplement le « *passage à un autre point de vue* » ou « *la nécessité de compléter la première partie* ». Il n'y a, dans ces conditions, aucune raison de s'arrêter : « *la négation se déploie sur plusieurs plans à la manière d'un mille-feuille* », avons-nous pu lire dans une copie... Soulignons encore une fois que le simple constat de couches multiples ne saurait suffire à l'élaboration d'un plan ! La même absence de questionnement sur le sujet,

lorsqu'elle ne conduit pas à une simple énumération de domaines, lui substitue une alternative arbitrairement choisie : « *Qu'est-ce qui est premier, de l'affirmation ou de la négation ?* » (cette piste se limitant la plupart du temps à soutenir que l'affirmation est l'origine de la négation au sens où la négation exige la position d'un contenu à nier, et reposant souvent sur une mécompréhension de la position qu'Aristote défend au chapitre 6 du *De Interpretatione* ou d'une confusion entre la négation comme « *affirmation du second degré* » telle que Bergson la thématise au chapitre IV de *L'évolution créatrice* et la thèse d'Aristote selon laquelle « *à chaque affirmation correspond une négation* »), « *La négation se trouve-t-elle seulement dans le langage ou dans la réalité ?* » (question traitée sans que soit jamais analysé le concept de « *réalité* » et sans même que soit interrogé le rapport entre langage et réalité) ou encore « *La négation est-elle dans le sujet (sous la forme d'un acte de jugement), dans le monde (sous la forme d'un néant originnaire) ou dans le rapport du sujet au monde (sous la forme d'une liberté) ?* ».

Remarquons enfin que s'il était difficile de mettre de côté la dimension du langage et peu légitime d'exclure toute analyse des fonctions logiques de la négation, le choix raisonné d'un travail exclusivement logique ne répondait pas à la question, tant que n'était pas interrogée l'origine même de cette logique, et du besoin que nous en avons.

Comme nous le mentionnions dès le début de ce rapport, les copies témoignent en général d'une connaissance précise de certains grands textes traitant de la négation. Mais cette culture philosophique n'a cependant pas empêché un très grand nombre de devoirs de commencer par des absurdités ou des confusions, manifestant une absence de réelle réflexion en amont sur la notion au programme et une méconnaissance des problèmes philosophiques fondamentaux qu'elle soulève. C'est précisément cet écart entre un savoir doctrinal indiscutable et une mise en place balbutiante des problèmes qui laisse le jury perplexe, d'autant qu'on imagine mal un candidat travaillant une année durant sur la négation et ne rencontrant à aucun moment la question de son origine. Il nous paraît donc de la première importance de rappeler que la connaissance et la maîtrise des textes et des auteurs convoqués ne sont fécondes qu'à condition de servir un problème et une réflexion construits et cohérents. S'approprier un texte, c'est être capable, non de le réciter, mais de saisir les questions qu'il implique, de réfléchir avec et grâce à lui sur la notion au programme. Nous ne saurions donc trop recommander aux futurs candidats de ne pas séparer dans leur préparation la lecture des textes et des ouvrages de l'exercice de problématisation, d'analyse conceptuelle et de radicalisation du questionnement dont aucun travail philosophique ne saurait se passer.

En raison de l'absence d'interprétation et d'élaboration du sujet, les copies ne développent pas les moments d'une réflexion nécessaire, mais juxtaposent des exposés plus ou moins arbitraires en leur principe. Pour le dire plus brutalement, à la dissertation se substitue une série de questions de cours : la négation chez Platon, chez Kant, chez Hegel, chez Sartre, etc.

Nombre de ces exposés ne sont pas indignes, et parfois même précis et clairs. Force est de constater que de nombreux candidats ont lu attentivement les textes et ont manifestement bénéficié de cours de très grande qualité. Mais ce travail ne saurait trouver sa finalité dans une simple restitution de connaissances qui viennent se juxtaposer sans aucune distance critique au sein d'un développement sans unité. Comment comprendre qu'un passage informé et précis s'achève sur une phrase conclusive déconcertante et témoignant d'une non compréhension des enjeux, allant parfois jusqu'à annuler purement et simplement ce qui vient d'être dit ? Ce défaut s'est particulièrement fait sentir en ce qui concerne la restitution du travail du négatif chez Hegel : les candidats étaient visiblement bien informés et nombreux sont ceux qui ont su proposer des exposés savants sur la négation comme activité essentielle de l'esprit sans pour autant être capables d'insérer ce moment dans une réflexion sur « *l'origine de la négation* ». Plusieurs années d'études philosophiques peuvent-elles laisser les candidats à ce point démunis qu'ils ne proposent pour seule transition d'un moment à l'autre de leur cheminement que la formule : « *nous allons voir maintenant que...* » ?

Rappelons également qu'une bonne dissertation ne s'évalue pas au nombre de références utilisées. Multiplier celles-ci, c'est souvent se condamner à l'allusion et à l'approximation. On a vu ainsi le premier chapitre de la première partie de *L'être et le néant* réduit à « *Pierre qui n'est pas au café* » ; l'analyse husserlienne des attentes et déceptions se produisant dans la sphère anté-prédicative de l'expérience réceptive résumée en un lapidaire « *la boule husserlienne* », pour ne rien dire du travail du négatif chez Hegel synthétisé en un « *fameux bourgeon hegelien* ». On ne rappellera jamais assez que résumer ainsi une thèse ne fait aucunement avancer la réflexion et que multiplier les auteurs au sein de chaque partie du développement enlève au propos son unité et sa cohérence, surtout là où l'auteur semble cantonné à sa « fiche ». Une référence doit absolument être développée et travaillée dans sa spécificité. Prenons un exemple : trop de copies, pour défendre l'idée que l'origine de la négation serait dans les « *choses* » ou dans la « *réalité* », ont purement et simplement confondu Heidegger et Sartre dans une seule et même partie, gommant ainsi la particularité de ces manières de penser l'origine de la négation et ne pouvant éviter de dangereuses simplifications, les candidats lisant Heidegger à travers Sartre au lieu de s'appuyer, par exemple, sur le § 40 de *Etre et temps* ou la conférence « *Qu'est-ce que la métaphysique ?* » pour penser le néant comme l'origine de la négation logique, et confondant allègrement l'homme, la subjectivité et le *Dasein* (se demander d'où vient le pouvoir *humain* de nier et lui donner pour origine la liberté comme transcendance et néantisation, est-ce la même chose que penser le néant comme dévoilement de *l'être* ? La négativité affecte-t-elle l'étant ou peut-elle affecter l'être de l'étant ?). Il aurait été utile, de ce point de vue, d'étudier la manière dont Sartre dans *L'être et le néant* construit le problème de l'origine de la négation dans un dialogue explicite avec Heidegger (ce qui aurait permis de préciser le rapport entre néant et néantisation : s'agit-il de penser le néant à partir de la transcendance, de l'être libre de l'homme, ou à l'inverse de penser la néantisation à partir du surgissement du néant ?).

Il n'y a ni références obligées ni références interdites ; aucun auteur n'est attendu, aucun non plus à proscrire pour peu qu'il soit exploité de façon appropriée. Il est vrai que le jury a eu la désagréable impression de lire toujours la même copie et de voir revenir sans cesse les mêmes textes et auteurs (en particulier *Le sophiste* de Platon, *L'évolution créatrice* de Bergson et *L'être et le néant* de Sartre). Mais d'où vient la monotonie ? Certainement pas des références citées, mais bien plutôt de la façon de les restituer, voire de les plaquer successivement sans jamais achopper sur une difficulté : le non-être relatif qu'est l'altérité au sein des cinq grands genres de l'être laisse place à la fonction sociale et pédagogique de la négation qui prémunit contre l'erreur pour ouvrir sur l'absence de Pierre qui est une absence réelle. Soulignons que quelques bonnes copies se sont construites autour de ces mêmes références, mais l'ont fait en témoignant d'une véritable originalité dans le traitement intelligent et engagé de ces textes classiques. Ce qui est inacceptable, ce n'est pas la référence convenue, c'est la référence bâclée, qu'elle soit inhabituelle ou non. Répondre à la critique bergsonienne de l'idée de néant en se contentant d'affirmer l'existence du néant avec *Le sophiste* ou avec Heidegger, évoquer avec Russell et Wittgenstein la question de l'existence problématique de « faits négatifs » sans prendre la peine d'expliciter l'émergence et le sens de tels faits et en confondant souvent fait négatif et jugement négatif, convoquer la théologie négative sans prendre le temps de questionner le néant qu'est la créature au regard de l'affirmation d'être qu'est Dieu, plaquer l'indicible plotinien, le nihilisme nietzschéen ou la question du mal sans faire l'effort de rapporter ces questions au libellé, voilà ce qui peut pénaliser un candidat.

La multiplication des références expéditives s'accompagne inévitablement d'un manque d'analyses et de distinctions conceptuelles dans le corps de la dissertation : les candidats sautent allègrement d'un concept à l'autre sans jamais expliquer le pourquoi de ce saut. On passe par exemple de la « négation » à la « négativité » puis de la « négativité » au « néant » sans l'ombre d'une justification. Ces glissements conceptuels conduisent à des analyses sans rigueur, cette absence de rigueur pouvant aller jusqu'à la libre association d'idées ou plus exactement de mots. Ainsi a-t-on pu lire des copies qui mettent - d'emblée et comme si cela était évident - sur le même plan les analyses psychologiques de Bergson et les analyses phénoménologiques de Husserl (ce rapprochement ne manque pas de légitimité à condition de l'interroger et de chercher à le justifier). De même, comparer la négation logique chez Frege et la négation psychologique pulsionnelle chez Freud peut être un rapprochement intéressant à condition de ne pas s'autoriser de la seule similarité des titres des articles, « *Die Verneinung* », pour gommer purement et simplement la spécificité des deux analyses. Parmi les références les plus usitées mais malheureusement mal exploitées, on pourra noter la lettre 50 de Spinoza à Jelles réduite à la seule formule « *omnis determinatio est negatio* » d'où l'on s'autorise, sans explication aucune, à conclure que la négation s'origine dans l'affirmation. Le mot "négation", par opposition à "néant", "négativité" ou "non-être", renvoie d'abord à un acte linguistique ou psychologique (ce qui n'interdit pas de le rattacher

par après à ses conditions ontologiques). On ne rappellera donc jamais assez la nécessité de préciser le propos en affinant les distinctions, par exemple ici celle entre « néant » et « négation » : si le *Sophiste* de Platon réduit le néant à la négation, si *L'évolution créatrice* de Bergson reconduit l'idée de néant au pouvoir humain de nier quelque chose, Heidegger par rapport à cette tradition fonde bien plutôt la négation sur le néant.

Certaines copies témoignent de réelles qualités d'exposition et se révèlent tout à fait aptes à restituer l'objet d'un texte, la thèse qu'il défend et l'argumentation qui la soutient. Mais - et ce défaut est corrélatif des difficultés rencontrées dans l'élaboration d'une véritable introduction - elles négligent presque toujours, comme si cela n'avait aucune importance, le propos : la nécessité théorique qui conduit un philosophe à s'emparer d'un objet et à en proposer une élaboration innovante. Pour prendre un exemple parlant, on a pu lire de bons exposés - précis et informés - sur *l'Essai pour introduire en philosophie le concept de grandeur négative* de Kant. Mais aucun de ces exposés ne se demande pourquoi Kant juge nécessaire d'introduire ce concept, quel manque théorique ce dernier vient combler et quels bénéfices théoriques on peut en attendre. N'est-ce pas cette façon de lire les textes philosophiques qui pourrait expliquer les difficultés rencontrées par les candidats mis en demeure de donner du sens et de dégager l'intérêt du sujet qui leur est proposé ? Comment en effet construire un discours philosophique pertinent là où l'on cherche dans le libellé une question de cours et non un problème à expliciter, là où l'on considère les textes lus comme des réponses et non comme une invitation à dialoguer ? Le jury a malheureusement l'impression que beaucoup ne voient dans la lecture des textes qu'un passage obligé, qu'une contrainte subie, qui prive l'exercice de la dissertation de sa véritable signification en séparant les candidats de leur puissance de réfléchir et d'écrire, en étouffant d'emblée tout plaisir de penser et de rédiger, comme si la fréquentation des auteurs et la familiarité avec eux n'avait pas d'autre fin que d'offrir de quoi remplir un moment du développement. Le jury est bien conscient qu'une épreuve de concours n'est pas une partie de plaisir. Mais il ne répétera jamais assez qu'une bonne dissertation procède toujours d'une nécessité philosophique interne qui doit se déployer et s'élaborer de façon satisfaisante pour le lecteur mais d'abord pour celui qui rédige la copie. Il est donc un peu triste, mais surtout préoccupant, qu'un si grand nombre de copies soient si éloignées des attentes du jury, attentes relatives, à travers l'exercice de la dissertation, au sens même du travail philosophique, à son intérêt, à la nécessité qui fait son prix et le justifie.

Ces remarques critiques ne doivent pas faire oublier quelques productions tout à fait convaincantes et capables d'une réflexion élaborée. Si nous avons dénoncé le plan catalogue choisi par la plupart, nous avons eu le plaisir de rencontrer des copies qui se demandent si la négation n'annule pas son origine, s'il est possible de parler de la négation en termes d'origine, d'autres qui réfléchissent de façon engagée sur la négation comme transformation de la pratique ou du réel par l'action (à l'aide, par exemple, de la critique de l'idéal ascétique conduite par Nietzsche dans la troisième dissertation de *La généalogie de la morale*),

d'autres enfin qui ont su déployer avec bonheur l'enjeu métaphysique de la question. Si nous avons dénoncé l'utilisation galvaudée de la formule « *toute détermination est négation* », nous avons trouvé dans quelques copies une utilisation judicieuse de la distinction spinoziste entre « *privation* » et « *négation* » telle qu'elle est exposée dans la lettre 21 à Blyenbergh visant à montrer qu'il n'y a de négation que partielle, que le néant n'est jamais pensable que de manière relative, qu'il n'y a pas de substance finie, que la détermination n'est pas pensée sur fond de négation. Certains candidats ont su tirer intelligemment parti de la quatrième des *Méditations métaphysiques*, en creusant l'analyse cartésienne de l'erreur comme défaut ou privation et non comme « *pure négation* », ou en questionnant la distinction entre négation et néant à l'aide d'« *une certaine idée négative du néant c'est-à-dire de ce qui est infiniment éloigné de toute sorte de perfection* ». Si réduire l'approche husserlienne de la négation à l'épisode d'une boule « *non pas rouge mais verte, non pas sphérique mais bosselée* » ne saurait constituer un réel mouvement de pensée, chercher à montrer, avec le § 21 de *Expérience et jugement* ou la « *foi perceptive* » mise au jour par Merleau-Ponty dans *Le visible et l'invisible*, qu'il existe une négation antéprédicative de l'expérience perceptive en deçà de la sphère du jugement prédicatif, et ainsi que l'origine de la négation se confond peut-être finalement avec celle de la perception, peut être tout à fait convaincant.

Que ceux qui ont su, en vertu d'une solide et intelligente préparation tout au long de l'année, mobiliser leurs connaissances sur la négation en les mettant au service d'un véritable problème soient vivement remerciés pour le plaisir que les membres du jury ont eu à lire leurs copies. Celles-ci témoignent en effet d'un enseignement philosophique qui a su offrir aux candidats ce qu'exige une dissertation, à savoir un corpus de connaissances mais également cette démarche interrogative et réflexive sans laquelle le travail philosophique perd tout son sens. Le jury s'en réjouit et ne peut qu'encourager les futurs agrégatifs à suivre la voie d'un tel enseignement.

Troisième épreuve

Épreuve d'histoire de la philosophie

*Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur
(antique ou médiéval, moderne, contemporain)
figurant dans un programme établi pour l'année
et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente*

Durée : 6 heures ; coefficient : 2.

Rapport rédigé par M. Pierre RODRIGO
à partir des observations fournies par les membres de la commission.

Sujet

Il n'est rien, rien que l'on puisse dire
différent de tout corps et sans rapport avec le vide,
rien qui semble révéler une troisième nature.
En effet, tout être devra posséder sa grandeur,
vaste ou petite, qu'importe, pourvu qu'elle existe.
S'il est sensible au toucher même léger, infime,
il viendra grandir le nombre des corps, accroître leur somme ;
s'il est intangible et se laisse partout traverser,
voilà évidemment l'espace libre nommé vide.
En outre, tout ce qui existera par soi-même
agira et devra subir l'action d'autres agents
ou laissera en soi les choses exister et se faire.
Mais rien ne peut être actif ou passif sans corps,
ni fournir un lieu à moins d'être vacant et vide.
Donc, en plus du vide et des corps, il ne demeure
au nombre des choses aucune autre nature
qui tombe jamais sous nos sens ou qu'un esprit
parvienne à découvrir par le raisonnement.
Car, sous les divers noms, tout se réfère à ces deux choses,
comme propriété ou événement, tu le verras.
Est propriété ce qui ne saurait être détaché
ou isolé sans entraîner une perte totale :
le poids de la pierre, la chaleur du feu, la fluidité de l'eau,
le caractère tangible de tous les corps, intangible du vide.
Au contraire, esclavage, pauvreté et richesse,
liberté, guerre, concorde, et tous les autres faits
dont le va-et-vient laisse la nature intacte,
sont justement nommés chez nous « événements ».

Ainsi du temps : il n'a pas d'existence propre.

C'est à partir des choses que naît le sentiment
de ce qui est achevé pour toujours,
réellement présent ou encore à venir.
Personne, il faut l'admettre, n'a le sentiment du temps en soi,
abstrait du mouvement ou du paisible repos des choses.
Mais, quand certains évoquent l'enlèvement d'Hélène
ou la défaite des peuples troyens, prenons garde
d'être forcés d'admettre leur existence propre
parce que le passé irrévocable a supprimé
les générations pour qui ce fut un événement.
Or, tout ce qui est révolu peut être dit
événement de la terre ou des régions de l'espace.
Car enfin, sans la matière des choses,
sans le lieu et l'espace où elles s'accomplissent,
jamais le feu d'un amour inspiré par la beauté d'Hélène
n'eût grandi au fond du cœur phrygien de Pâris,
attisant les combats fameux d'une guerre sauvage,
jamais, dans la nuit perfide, le cheval de bois
n'eût enfanté des Grecs et embrasé Pergame.
Tu peux donc voir que les faits, contrairement aux corps,
n'ont jamais de réalité ni d'être propre
et qu'ils n'existent pas non plus à la manière du vide ;
le nom le plus juste que tu puisses leur donner
est celui d'événements des corps ou de l'espace où tout s'accomplit.

Lucrece : *De la nature*, Chant 1, vers 430-482.
Traduction J. Kany-Turpin.

Candidats présents : 591
Copies blanches : 2
Moyenne des notes : 7,27
Répartition des notes :
de 1 à 3 : 84
de 4 à 6 : 194
de 7 à 9 : 156
de 10 à 12 : 96
de 13 à 15 : 44
16 : 9
17 : 3
18 : 3

Il faut le dire et le redire, et il faut que les candidats au concours de l'agrégation s'en persuadent vraiment : réussir l'épreuve du commentaire de texte philosophique est une chose au plus haut point difficile. Le jury constate malheureusement année après année – et cette répétition est alarmante – que les exigences minimales qu'il rappelle avec insistance

dans ses rapports de concours restent très souvent lettre morte. De fait, il semble bien qu'un certain modèle, ou plutôt une certaine routine du commentaire s'impose toujours à nouveau, même si l'on met à chaque fois les candidats en garde contre son caractère schématique. Ce modèle, qu'on pourrait dire scolaire tant il renvoie à une technique d'apprentissage qui a certes dû avoir sa pertinence mais qui est devenue à la longue une sorte de format standard pour "l'explication de texte", se caractérise par deux défauts principaux.

- En premier lieu, il pousse à réduire le texte qui est à commenter à quelques notions qui seront considérées comme autant de clefs susceptibles d'ouvrir *toutes* les portes d'accès à l'œuvre de l'auteur en général, voire même les portes d'accès à *tout* un courant de pensée, ou qui seront supposées valoir comme autant d'entrées autorisant des comparaisons immédiates entre diverses époques de la pensée (ce fut particulièrement frappant dans le cas du texte de Lucrèce, où l'analyse du statut à accorder au temps a donné lieu – on pourrait presque dire « automatiquement » – à des parallèles dénués de toute prudence avec Kant, Aristote ou Augustin, ce qui était pour le moins hasardeux au vu de l'argumentation développée par l'auteur... On a même pu lire dans quelques copies particulièrement mal inspirées que la caractérisation de « l'événement (*eventum*) » par Lucrèce anticipait celle de *'Ereignis* chez Heidegger !). Il faut bien comprendre qu'en procédant ainsi on se condamne à appliquer un schéma de survol absolument dénué de pertinence, totalement statique, anhistorique pour tout dire. C'est un canevas de lecture et de compréhension qui écrase toutes les perspectives interprétatives et qui ôte, par conséquent, toute son épaisseur spéculative au texte "expliqué". L'explication de texte n'est pas ce qui est attendu du commentaire philosophique, aussi attentive qu'elle puisse vouloir être à restituer ce que l'auteur a dit. La différence cardinale entre les deux approches, l'explication et le commentaire, est celle de leurs visées : la première cherche à mettre à plat des notions et à faire la lumière sur la signification (univoque dans l'idéal) de chacune d'elles, alors que le second recherche des connexions argumentatives entre des concepts afin de dévoiler et de délimiter le plan sur lequel ces concepts prennent sens les uns par rapport aux autres, et qu'il vise ainsi à les reprendre dans une trame tout à la fois spéculative et historique, donc dans un mouvement de pensée bien déterminé tel qu'il s'atteste concrètement dans le texte proposé au commentaire. Ceci amène à préciser la nature de l'autre défaut principal de l'explication standard.

- En second lieu, le canevas explicatif – qui est, comme on vient de le dire, tout entier polarisé par l'idéal d'univocité du sens – conduit à aborder le texte à commenter comme un *résumé* de l'ensemble de la doctrine de son auteur. Tout se passe alors comme s'il fallait nécessairement rappeler, à l'occasion de l'exercice demandé, la *totalité* de cette doctrine. C'est que, une fois le sens mis à plat et "clarifié" (c'est-à-dire appauvri) selon la méthode de l'explication, il semble qu'il ne reste plus qu'à *amplifier* ce modèle de lecture et à considérer le texte comme une miniature de la philosophie de son auteur ou, à l'inverse, la philosophie de cet auteur comme une longue paraphrase de ce texte. De là des généralisations dans lesquelles la *spécificité* du passage proposé se trouve totalement diluée, perdue de vue pour

n'être finalement jamais ni retrouvée ni analysée en elle-même. Bref, en amplifiant ainsi la lecture superficielle de type explicatif on obtient seulement une image sans relief ni profondeur de la pensée de l'auteur, qui se voit réduite à une série quasi linéaire de thèmes qu'il faudra inévitablement rappeler les uns à la suite des autres. Dans le cas présent des vers 430-482 du livre I du *De rerum natura* de Lucrèce, un nombre conséquent de candidats se sont senti tenus, du fait de leur allégeance à cette méthode explicative standard, à des rappels, parfois fort longs, sur les rapports entre la physique et l'éthique épicuriennes, comme si, de toute évidence, il *fallait* dérouler tout le fil de l'explication jusqu'à la morale du Jardin, alors qu'une lecture non prévenue de ces vers suffisait pour se convaincre que cette supposition *a priori* n'était pas justifiée par le texte lui-même (en tout cas pas au point d'imposer d'en faire un principe d'interprétation). Ce qu'une lecture non prévenue du texte pouvait en revanche faire pressentir, c'était bien plutôt la nécessité de procéder à des rappels précis de certains points de la canonique épicurienne auxquels Lucrèce fait *ici* référence – ainsi, aux vers 445-448, lorsqu'il refuse d'admettre l'existence de quelque « nature » que ce soit qui, ou bien ne tomberait pas sous nos sens, ou bien ne serait pas saisie par le raisonnement de l'esprit (*animus* ou *mens*, distinct de l'*anima*) : le couple notionnel *sensus / ratio animi* appelait des éclaircissements sur la doctrine épicurienne de la sensation vraie et des « prolepses » qui, *ici*, avaient toute leur place puisqu'ils permettaient d'analyser et d'exposer plus en détail comment Lucrèce parvient, dans ce texte même, à concilier la thèse physique de la non perceptibilité des atomes et la thèse épistémologique de la sensation vraie, autrement dit, à concilier l'atomisme de la physique issue d'Épicure et le sensualisme de sa canonique. Dans le même ordre d'idée, une lecture attentive du texte suggérait d'elle-même de consacrer quelques développements bien étayés, ici assurément bienvenus, à la théorie épicurienne du langage et des noms (cf. vers 449 sqq.)

Par ailleurs, le modèle de l'explication de texte conduit le plus souvent à la *paraphrase*, c'est-à-dire à une forme de réécriture du passage lu dans une langue moins précise que celle de son auteur. Et de même, l'amplification de cette procédure à l'ensemble de la pensée de l'auteur conduit à des *généralités* qui, souvent, frisent le convenu (dans le cas présent, à des rappels convenus sur le *clinamen*, le choc des atomes, les « atomes crochus », voire sur les « simulacres » démocritéens, etc.). De trop nombreuses copies ont manifesté par ce survol général des doctrines une connaissance plus qu'approximative de la philosophie épicurienne (souvent réduite, malheureusement, aux *Lettres* d'Épicure). Ces copies sont hélas restées silencieuses, ou presque, sur le problème nettement plus délicat du statut que Lucrèce reconnaît *dans ce texte-ci* aux « corps », tantôt comme réalité atomique, tantôt comme agrégat d'atomes en « nombre » et en « somme » variables (vers 436), et n'ont guère vu l'intérêt de la référence précise faite par l'auteur aux « propriétés et événements (*conjuncta* et *eventa*) » et aux trois sens du « vide » (*inane*, *spatium*, *locus*). Le souci définitionnel de Lucrèce aurait pourtant dû amener davantage de candidats à analyser avec précision et à situer les uns par rapport aux autres les concepts directeurs de l'argumentation mise en œuvre, qu'on peut regrouper ainsi : ceux de nature, vide, corps et atome ; de propriété, fait

et événement ; d'espace, lieu, temps et histoire. On n'aboutissait pas en suivant cette voie à un catalogue de notions-clefs supposées être déterminantes pour tout texte relevant de l'épicurisme, mais à la mise en évidence, puis à l'analyse, de la structure logique de *cette* argumentation, laquelle apparaissait alors comme tout entière tendue vers l'objectif de justifier la thèse selon laquelle, hormis les corps et le vide, il n'y a décidément pas de troisième nature. Cette argumentation est d'abord physico-statique (vers 430-438), puis physico-dynamique (vers 439-447), logico-épistémologique (vers 448-457), et enfin temporelle et historique (vers 458-482) ; chacun de ces moments étant, qui plus est, fort aisément repérable (« Il n'est rien... En outre... Donc... Car... Ainsi du temps... »). On ne pouvait guère espérer structure plus déductive.

Les bonnes copies ont été celles, trop rares, qui, en soulignant et en suivant les lignes de force de cette structure argumentative, se sont demandé comment – *i.e.* : pour quelles raisons philosophiques de fond – les propriétés sensibles des corps physiques (poids de la pierre, chaleur du feu, fluidité de l'eau, qui sont les exemples pris par Lucrèce au vers 452) peuvent être expliquées par référence à des « atomes » qui ne sont pas du même ordre qu'elles. À l'inverse, la paraphrase "explicative" constate simplement que Lucrèce affirme telle ou telle chose, mais elle ne s'enquiert pas des raisons qui fondent son discours (il faudrait pour cela produire quelque analyse du mouvement des atomes, pour rendre compte de la chaleur, ou de leur forme, pour expliquer la fluidité). De même, pour ce qui concerne l'affirmation que les corps et le vide sont des « natures » existant par elles-mêmes : les bonnes copies ne se sont pas contenté d'identifier d'emblée ces « natures » à la notion plus classique de « substance ». S'interroger sur ce point de doctrine les a, au contraire, amené à questionner ensuite, en accompagnant en quelque sorte Lucrèce dans sa propre progression, le mode d'existence des « propriétés », des « événements » et, finalement, du temps : faute d'exister par elles-mêmes, comment donc ces réalités existent-elles ? C'est en s'interrogeant sur le sens de l'expression « exister par soi (*per se*) », que les candidats les plus attentifs ont évité bien des formulations hasardeuses, voire erronées. Parmi eux, les plus avisés ont été ceux qui ont fait, sans trahir Lucrèce, le lien entre les premières positions ontologiques exposées aux vers 430-457 et la question du statut du temps, en particulier du passé et des faits historiques révolus.

La pointe fine du texte se trouvait en effet incontestablement dans les deux formules finales qui subordonnent, de manière de prime abord étonnante, le temps à l'espace et à la matière en posant que « tout ce qui est révolu peut être dit événement de la terre ou des régions de l'espace » (vers 469-470) et que « le nom le plus juste » à donner aux faits historiques du passé « est celui d'événements des corps et de l'espace où tout s'accomplit » (vers 481-482). Formules décisives, pour autant qu'elles prennent en charge la difficulté inhérente à la doctrine épicurienne des deux *seules* « natures », et qu'elles réactivent sur la scène de l'histoire cette dualité des « natures » qui est emblématique de la position épicurienne sur l'intelligibilité du monde : corps et atomes d'un côté (ici « terre » et « corps »), vide de l'autre (« espace ») : c'est à ces deux « natures » et à elles seules que les faits du passé, qui ne ressortissent pas de « l'exister par soi », peuvent *encore* être

rapportés, et de fait le sont *toujours*, ce qui leur confère leur existence spécifique, celle qui est liée à un présent inscrit dans les corps comme théâtre des événements.

Le jury espère vivement que ces remarques aideront les futurs candidats à se rendre mieux compte des exigences de la troisième épreuve écrite. À aucun moment elles n'ont cherché à minimiser le travail de préparation qui, dans la très grande majorité des cas, a sans aucun doute été accompli. Mais si ce travail a bien été fait, il n'est que plus décevant – pour le jury comme, bien sûr, pour les candidats – de constater que des insuffisances méthodologiques graves peuvent le rendre stérile le jour du concours. Tout ce que le jury a rappelé ici de la soi-disant méthode “d'explication de texte”, qui fait de redoutables ravages, n'a pour but que de *libérer* les futurs candidats d'un carcan qui les empêcherait tout simplement de *lire* et d'*analyser* en profondeur en reconstruisant, à partir de l'analyse de la trame conceptuelle mise en jeu dans le texte proposé, son sens – ou plutôt ses *dimensions de sens* et leurs résonances.

Un autre indice de ces faiblesses dans le savoir-faire du commentaire philosophique est encore la pauvreté de nombre d'introductions. Introduire n'est pas facile, c'est entendu, mais on introduit d'autant moins adroitement qu'on croit devoir donner un résumé de la copie qui va suivre. L'introduction ne doit en aucun cas être descriptive, mais *problématisante* ; elle doit aiguïser le désir d'en apprendre davantage, en pointant quelque forte difficulté, en soulevant tel ou tel paradoxe, ou encore en suscitant avec adresse chez le lecteur un réel *thaumazein*. Bref, l'introduction réussie est piquante, stimulante, et n'a rien en commun avec un “menu” ou un plan rébarbatif. Les candidats doivent se persuader que c'est un réel plaisir pour le lecteur d'une copie de concours de sentir d'entrée de jeu une intelligence à l'œuvre, une intelligence « à son affaire » avec le texte, comme Aristote le disait du bon menuisier avec le bois. Le jury a fort heureusement pu lire de telles entrées en matière. Il faut ajouter que ces introductions-là ont pratiquement toutes été suivies d'un texte bien structuré et sérieusement informé. Le vrai modèle, s'il en est un, est assurément là.

Bilan de l'admissibilité

Les principales données statistiques pour les 135 admissibles sont les suivantes :

1. *Répartition par sexe* : 54 femmes, 81 hommes (2013 : 40 femmes, 98 hommes)

2. *Répartition par académie* :

Paris-Créteil-Versailles :	71 (présents : 298)
Lyon :	36 (72)
Dijon :	5 (16)
Strasbourg :	3 (11)
Toulouse :	3 (19)
Aix-Marseille :	2 (23)
Besançon :	2 (8)
Clermont-Ferrand	2 (10)
Rennes :	2 (16)
Nantes :	2 (19)
Montpellier :	1 (10)
Nancy-Metz :	1 (8)
Poitiers :	1 (8)
Orléans-Tours :	1 (11)
Amiens :	1 (9)
Rouen :	1 (9)
Limoges :	1 (2)

3. *Répartition par catégorie* :

Elèves des E.N.S. :	28
Etudiants :	73
Enseignant CPE-COP- Stagiaire :	1
Enseignants titulaires M.E.N. :	21
Agent non-titulaire du M.E.N. :	6
Agent fonction publique Etat autres Ministères :	3
Agent hors fonction publique/sans emploi :	3

Épreuves orales

Première leçon

Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines.

Durée de la préparation : cinq heures ; durée de l'épreuve : 50 minutes (leçon : 35 minutes ; entretien : 15 minutes). Coefficient 1,5.

Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats.

*Domaine au programme de la session 2013 : **La politique***

COMMISSION : M. MATHIAS, PRÉSIDENT ;
MME LHEUILLET ; MM. FÜSSLER, LAURET, LEANDRI, RODRIGO.

Rapport rédigé par M. Paul MATHIAS
à partir des observations des membres de la commission.

Candidats présents : 132

Moyenne des notes : 7,77

Répartition des notes :

de 02 à 03 : 13

de 04 à 05 : 28

de 06 à 07 : 38

de 08 à 09 : 14

de 10 à 11 : 20

de 12 à 13 : 8

de 14 à 15 : 4

16 : 3

18 : 2

19 : 1

20 : 1

La particularité de la « Leçon 1 » de l'agrégation de philosophie est que, d'une part, elle porte sur un programme déterminé – en l'occurrence, pour la session 2014 : « La politique » – et que, d'autre part, elle n'autorise l'accès à aucune sorte de ressource documentaire. Cela signifie que, devant donner lieu à des prestations *savantes*, témoignages d'une formation philosophique substantielle, l'épreuve ne peut reposer que sur les connaissances acquises par les candidats sur le domaine au programme, et que celles-ci doivent, par conséquent, être étendues et approfondies.

Sur ce point, le jury a été unanimement surpris par la faible extension des références mobilisées par les candidats et par le caractère extrêmement superficiel des lectures auxquelles ces références mêmes ont pu donner lieu. Un nombre déraisonnablement considérable de leçons, quel qu'en fût le sujet, ont essayé de faire fonds de vulgates sur la différence de l'état de nature et de l'état civil,

prioritairement à partir du chapitre 13 du *Léviathan* de Hobbes, moins souvent à partir de Rousseau (soit la première partie du *Contrat social*, soit la seconde de *l'Essai sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*). Le livre 3 des *Politiques* d'Aristote a également fait l'objet de références plus ou moins appropriées aux sujets traités, et l'on a pu observer le déplacement d'ombres conceptuelles issues de Platon (un vague récit de son rôle à Syracuse, quelques bribes du *Politique*), de Machiavel (*Le Prince*, mais jamais les *Discours...*) ou de Locke (*Second traité du gouvernement civil*) sans que de véritables lectures en fussent proposées dans le contexte des problèmes rencontrés au détour des intitulés choisis.

Les penseurs classiques de la politique – Bodin, Grotius, Montesquieu, Constant, Kant ou Hegel, sans parler de Marx – mais aussi les auteurs contemporains ou à peu près contemporains – Carré de Malberg, Hayek, Bernard Manin, Nozick, Jacques Rancière, Rawls, Michael Walzer – sont, soit presque, soit totalement absents de l'horizon de culture politique de l'immense majorité des candidats. Assurément, il n'y a pas, à l'agrégation de philosophie, d'auteurs *obligés* et chacun peut tirer parti des lectures qui, au long des quelques années d'études qui ont précédé le concours, et au long de l'année de préparation de ce dernier, auront constitué son fonds propre et sa culture philosophique personnelle. Ce qui a, précisément, unanimement étonné le jury, c'est une très regrettable absence de culture politique, comme si les candidats s'étaient dit que le domaine en était facile à maîtriser et suffisamment connu, depuis l'année de terminale, pour ne pas exiger une attention trop particulière à la culture philosophique du politique, pourtant diverse, complexe et, surtout, *vivante*.

La philosophie politique est en effet *dès l'origine* une branche de la philosophie et elle est toujours très vivace. Elle s'adosse aujourd'hui à une longue tradition, ce qui signifie un haut niveau de complexité dans la constitution et dans le développement des problèmes qu'elle aborde. Un de ses enjeux principaux, en dépassant l'idéologie et les représentations spontanées, est d'articuler une véritable pensée de la politique – qu'il s'agisse d'une pensée émanant de la politique (ce qu'on trouve chez Machiavel : l'exhibition et l'explicitation de la rationalité à l'œuvre dans l'action politique), ou d'une pensée sur la politique et soucieuse de la fonder, de la critiquer, d'en éclairer les choix et l'horizon. La philosophie politique est donc une branche *à part entière* de la philosophie et elle présente une rigueur et une sophistication propres. C'est par conséquent une grave erreur que de croire que seule la technicité caractéristique de la métaphysique et de l'épistémologie réclament un travail précis et une rigueur conceptuelle. La philosophie politique a ses exigences et, quand on croit pouvoir s'y dérober, on court le risque de séjourner dans l'idéologie, dans de faciles et creuses considérations sur l'ordre social ou la « volonté citoyenne » et l'on finit par renoncer tout bonnement au simulacre même d'une pensée philosophique !

À l'évidence, toutefois, il ne suffit pas de mobiliser telle ou telle référence pour donner un contenu spéculatif à son propos. Parfois, en effet, les notions ou conceptions convoquées dans le cours d'un exposé l'ont été comme des descriptions factuelles, non comme des arguments appelant des analyses conceptuelles ou comme l'approfondissement d'une perspective théorique. Dans telle leçon, par exemple, on a pu entendre prononcer cet aphorisme d'inspiration hégélienne, que « l'État est l'universel, alors que la société civile est le particulier ». Dans le contexte de son énonciation, la proposition ne paraissait pas signifier quelque chose de nature radicalement différente de cette autre : « le ciel est bleu, tandis que la terre est ocre ». Car la question n'était pas posée de savoir à quelle exigence théorique peut renvoyer la notion d'universel, ni pourquoi l'État aurait à produire

une unité (« le côté de l'universel ») qui ne lui préexisterait pas. C'est que, très souvent – et à tort – les notions inspirées de références livresques ont été considérées par les candidats comme des acquis, comme des sédimentations bien connues et donc inquestionnables d'une culture philosophique de base, – alors que leur travail devrait bien plutôt consister à les définir, au premier chef dans leur contexte théorique originaire, puis à les intégrer dans une dynamique démonstrative autonome et propre au sujet traité.

Dans le même ordre d'idées, il paraît absurde, quand on doit traiter un sujet qui dit que X, de mobiliser une référence qui dit, soit que non-X, soit que X est illégitime ou impossible. Ainsi, par exemple, de la question « Qu'est-ce qu'un contre-pouvoir ? » : aussitôt posée, la question a été *immédiatement* abordée à l'aide de la théorie hobbesienne du pouvoir, identifiée à une théorie absolutiste – ce qui est en soi contestable – et elle a ainsi été tout simplement neutralisée, parce qu'était *immédiatement* postulé comme « illégitime » ou « impossible » (l'une et l'autre chose se confondant, du reste) tout pouvoir érigé contre le souverain, au motif évidemment lui-même incontestable que « le contrat social consiste à renoncer à sa puissance subjective » !

Dans le fond, la récurrente pauvreté des références ne doit pas être relevée pour cette seule raison qu'elle signifierait l'impréparation des candidats. En vérité, aucun membre du jury ne fait l'hypothèse que les candidats à l'agrégation de philosophie sont des dilettantes. La pauvreté des références semble plutôt avoir une signification théorique et recouvrir une sorte de préjugé idéologique : que les questions posées, dans le domaine de la politique, sont des questions « pour philosophes » et donc presque totalement dénuées d'intérêt eu égard à la *réalité* qu'elles permettraient de décrire, de formaliser et de comprendre. Ce qui signifierait au moins deux choses :

- que la pensée philosophique n'a pas à décrire la réalité, mais qu'elle devrait, en toute « autonomie », faire porter ses questions sur des mots et des relations de mots, de façon plus ou moins cohérente, en une manière de logique générale déployant ses lois propres sans s'inquiéter de son rapport aux pratiques humaines visées par elle ;
- que les philosophes (les « anciens » et les « classiques », presque exclusivement convoqués dans les leçons) n'ont rien à *nous* dire ni à *nous* apprendre sur *notre* réalité politique, mais que leur destin intellectuel aura été, soit de construire des édifices intellectuels désincarnés (la Cité idéale de Platon étant évidemment irréalisable), soit de rester calés sur leur époque, manifestement caduque, leur philosophie consistant en une sédimentation théorique désuète et en une figure culturelle plus ou moins « intéressante » pour l'homme cultivé des temps présents.

Et assurément, dans l'un et l'autre cas, l'idée de la philosophie que véhiculent bien des prestations des candidats est qu'il s'agit d'une manifestation inerte ou « morte » de la pensée.

Mais venons-en, plus particulièrement, à certains problèmes de *méthode*.

Un défaut récurrent des candidats consiste à dissocier les termes des intitulés de sujet auxquels ils ont affaire et à prendre ainsi une voie de traitement immédiatement biaisée. « Une société sans État est-elle une société sans politique ? », par exemple, fait l'objet d'un découpage terminologique tel qu'on passe presque directement à un (faux) développement sur ce que sont des « sociétés politiques », ce qui trahit le refus implicite de lire le sujet et de faire l'hypothèse de ce qu'il postule, à savoir, précisément, qu'il existe des sociétés sans État, mais qu'elles n'excluent pas nécessairement des rapports de pouvoir, même si ceux-ci épousent d'autres formes que celles que nous connaissons

dans les sociétés dites « modernes ». De même, tel autre candidat, devant traiter de la « guerre juste », consacre plus de la moitié de son exposé à montrer que la guerre, en toutes circonstances – à l'exclusion des guerres de défense ou de résistance –, est injuste et qu'elle doit être condamnée. De telles lectures des sujets acculent invariablement les candidats à des errances dénuées de fondements. *A contrario*, chacun doit comprendre qu'il faut toujours aborder frontalement et de plain-pied *tout* le sujet et *rien que* le sujet, et non pas l'interpréter sous couvert d'une préférence théorique ou idéologique particulière.

Effectivement, *faire l'hypothèse du sujet*, ce n'est pas s'opposer d'emblée à en expliciter la thèse sous-jacente, mais c'est identifier et assumer cette dernière. Par exemple, « La politique est-elle la continuation de la guerre ? » ne se traite pas en faisant l'hypothèse *première* selon laquelle, « à l'évidence », la guerre et la politique s'opposent au motif que celle-ci vise essentiellement la paix. Il faut plutôt, d'emblée, analyser l'hypothèse de « la continuation » – une continuité pratique et non pas seulement formelle ou nominale – pour faire surgir les présupposés qu'elle mobilise, qu'elle dissimule, qu'elle exploite ; et pour déterminer substantiellement l'idée d'une *activité politique*, de ses principes et de son efficace. Or à défaut d'assumer l'hypothèse sous-jacente d'un sujet, on consacre sa leçon à construire une justification du sujet lui-même et à aboutir, en conclusion, aux prémisses mêmes de la question posée – ou à poser, enfin, la question du sujet, comme pour trahir son impuissance à le traiter.

Le principe de lecture d'un intitulé de sujet est le *bon sens*. Quand tel candidat, ayant à traiter de « l'intérêt commun », au lieu d'aborder la locution dans son sens un et pertinent – la fin d'une association ou d'une société – la dissèque et traite de ses éléments isolément pour tenter de démontrer l'impossibilité sémantique de la locution elle-même, son travail d'apprenti logicien n'éclaire en rien ce dont il est question et son travail confine à l'absurde – et d'autant plus que, non sans surprise, son travail est adossé à une culture philosophique tout à fait honorable.

C'est qu'on ne peut pas, au motif d'une construction philosophique, donner aux locutions proposées et aux mots des significations qui heurtent l'usage. Du moins ne peut-on pas *commencer* par là, mais, selon un certain usage de la dialectique, il convient d'essayer de déterminer ce qu'« on » pense quand on fait usage de telles locutions et de tels mots. Ainsi, « la civilité » n'est nullement la propriété de « l'homme civilisé », c'est celle de « l'homme civil » ; et « l'homme civil », ce n'est ni « le citoyen », en tant que tel, ni « le politique », dans l'exercice de son métier, ni *a fortiori* celle de « l'homme libre » ; c'est la qualité de celui dont les mœurs sont ainsi composées que sa conduite, est, précisément, civile et non incivile. Or à quoi cette civilité est-elle adossée ? à des croyances ? à des préférences ? à des règles ? et de quelle nature seraient-elles donc ?

De fait, certaines expressions sont consacrées par la langue ordinaire et s'évertuent à montrer leur caractère « oxymorique » ou, tout bonnement, leur absence de sens, alors qu'elles sont d'un usage ordinaire, confine tout simplement à l'absurde. Ainsi, « prendre le pouvoir » a bien un sens – la conquête du gouvernement, par exemple, mais pas seulement – et mérite une analyse théorique serrée en tant qu'expression attestée. Il ne saurait par conséquent s'agir de constituer *progressivement* la légitimité de la locution, comme s'il fallait faire œuvre de logothète. Et l'on ne saurait prétendre, sous prétexte de « philosophie », que l'expression est dénuée de sens au motif que « prendre » marque l'action de la prise tandis que « le pouvoir est insaisissable » (sic) ! Autrement dit, il faut veiller à ne pas s'ouvrir de fausses voies sémantiques, hors le socle de la

langue, mais bien frayer dans celles que la langue, d'abord, des traditions philosophiques maîtrisées, ensuite, peuvent aider à identifier. En torturant les mots, on ne fait que créer de faux problèmes auxquels il est naturellement impossible d'apporter des solutions sensées, et l'on « oublie », ainsi, les difficultés appelées par l'intitulé auquel on a affaire.

Certes, les questions posées – les intitulés de sujet – peuvent appartenir à des registres divers. La question « Faut-il vouloir la paix ? » appelle, au moins pour partie, une réflexion sur le *contexte* dans lequel il est pertinent de la poser et sur les positions à la fois théoriques et pratiques qu'elle induit (bellicisme et pacifisme). Une autre question : « Quelle valeur donner à la notion de "corps social" ? » est une question *méta-sémantique* sur une notion et sur ses effets de sens : a-t-elle une valeur descriptive ou heuristique ? exprime-t-elle une réalité (de fait) ou un horizon normatif (de droit) ? En tout état de cause, il ne peut être question de se consacrer presque exclusivement à un élément de l'intitulé pour montrer que la notion de « corps » constitue en elle-même le centre de gravité de la question posée !

De telles erreurs de lecture et d'interprétation paraissent ressortir à des habitus scolaires et témoignent d'une conception très inaboutie des fins de la réflexion philosophique, supposée permettre d'articuler formellement des « systèmes » ou des « théories » au lieu de faire le point sur tels aspects de notre réalité et de les comprendre *en première personne* – comme lorsque nous disons que *nous* faisons le choix de la paix ou que *nous* comprenons l'usage effectif et pratique de la notion de « corps social ».

Également, certaines questions peuvent renvoyer à l'évidence au réel alors que d'autres en semblent distantes ou déconnectées. Par exemple, « L'homme est-il un animal politique ? » est une question qui renvoie directement à une tradition savante attestée et « bien connue », et elle semble inviter, non pas à s'inquiéter de savoir si « animal politique » est un énoncé descriptif dénotant une réalité déterminée, mais à mesurer la pertinence de la théorie aristotélicienne de la politique ou de ses avatars médiévaux. Mais il ne peut s'agir non plus d'élaborer une histoire de la locution et de restituer la variété de ses usages. D'où un reliquat : quel sens cela a-t-il de poser *cette* question dans le contexte de la réalité politique à laquelle *nous* sommes confrontés ? Quel sens cela a-t-il de parler de *nous* en des termes dont nous supposons la signification désuète et sous couvert d'une théorie aristotélicienne – de l'âme, notamment – à laquelle nous pouvons bien ne pas souscrire ? La question posée invite donc à *réinvestir*, soit une locution qui *nous* paraît ne plus rien désigner, soit une théorie politique que *nous* considérons comme « dépassée ». Traduite en d'autres termes, la question revient à se demander si Aristote et *Les Politiques* ont encore quelque chose à nous apprendre du monde contemporain de la politique ou bien s'ils ne sont que des sédimentations culturelles « intéressantes » (pédagogiquement ? sémantiquement ?) d'une pensée tombée dans la caducité. Et par là, ce n'est certainement pas le destin d'Aristote qui est en cause, mais bien la continuité de la théorie politique en tant que telle – une possibilité (mais non une nécessité) étant que certains outils théoriques, dans l'histoire de la philosophie, se soient vidés de toute pertinence pratique, et qu'il existe donc une philosophie (politique) morte aux côtés d'une philosophie (politique) vivante. Ce qui, ultimement, emporte une conception contrastée de la philosophie, de son histoire et de son efficace.

C'est ainsi, en effet, qu'il faut entendre le rapport de l'exposé philosophique à la réalité. Il ne s'agit pas de le concevoir comme l'occasion de la description factuelle de telles et telles « choses », il s'agit de le comprendre comme la formulation théorique et ordonnée d'une position pratique pertinente à

l'ensemble des objets qu'il vise. Or trop souvent, les exposés proposés se sont révélés dénués de relations à la réalité qu'ils étaient supposés viser. Les leçons, très souvent, paraissaient « léviter » dans une discursivité philosophique abstraite, faite de généralités et incapable de pointer vers le domaine précis de la politique ouvert par l'intitulé du sujet. Quand, par exemple, il devait être question de l'État, c'était souvent comme d'une réalité mentale vaguement rapportée à tels systèmes philosophiques – de préférence Hobbes ou Rousseau, selon l'humeur taciturne ou optimiste du candidat – comme si, candidats ou membres du jury, nous n'avions jamais affaire, en première personne et de manière vivante, à ce corpus institutionnel qui porte le nom d'« État ».

Dans ce même ordre d'idées, dans le traitement du sujet : « À quoi juger l'action d'un gouvernement ? », le développement s'est immédiatement engagé dans une théorie du gouvernement, de l'action politique et de ses principes, de sorte qu'il a très rapidement basculé vers la question de *la* morale et celle de l'état civil, par opposition à l'état de nature, sans qu'il ne pût plus être question de savoir comment porter un jugement – et selon quels principes – sur les gouvernements auxquels on a affaire en tant que citoyen habitant un espace public et politique tout à fait particulier. Or « juger du gouvernement » est un processus critique banal ressortissant à l'opinion, à la croyance, à l'idéologie, ainsi qu'aux cadres privés, publics, institutionnels de leur expression. C'est dans ce processus que gît la *réalité* de la chose. Au rebours, dans des théorisations intempestives, se dissimule mal un fantasme un peu scolaire du « philosophique » et, en l'occurrence, un fantasme très populaire de la réalité de la vie politique – l'homme politique étant ce chef qui nous guide en toute rigueur et certitude vers la paix et la civilisation, il reste hors de portée de tout jugement critique et politique !

*

Ces remarques du jury n'ont pas vocation à dénoncer l'insuffisance supposée des candidats au concours de l'agrégation de philosophie. Elles doivent plutôt servir à rappeler quelques règles au fond assez simples d'élaboration d'une leçon et, en l'occurrence, d'une leçon sur programme : l'essentiel est d'acquérir des connaissances solides et d'user de discernement dans la lecture et l'interprétation des sujets afin de proposer, en guise de leçon, un argument substantiel et rigoureusement construit. Du reste, la répartition des notes de l'épreuve fait observer qu'il est possible de bien faire, voire de très bien faire – la note de 20 sur 20 ayant été attribuée à une leçon, non pas certes parfaite, mais un peu meilleure que d'autres, elles-mêmes excellentes. Le jury est toujours bienveillant vis-à-vis des candidats et prend véritablement plaisir à reconnaître leurs qualités. Quand, par ailleurs, il est amené à les interroger sur leur prestation, ce n'est pas pour en dénoncer ou en mettre au jour les défaillances, mais pour leur donner l'occasion d'une reprise, d'une reconstruction ou d'un approfondissement de tel ou tel aspect de leur argumentation.

Les candidats aux prochaines sessions du concours doivent s'en persuader et se préparer en ayant à l'esprit qu'on attend d'eux qu'ils aient une bonne maîtrise du domaine au programme – « Logique et épistémologie », pour ce qui concerne la session 2015 – et qu'ils abordent les questions, les notions ou les couples de notions qui seront proposés à leur attention avec suffisamment de distance critique et de sang froid pour éviter des erreurs qui, trop souvent, restent des erreurs de « potache » – ce que, appelés à enseigner quelques semaines après les résultats du concours, ils ne sont à l'évidence plus du tout.

Liste des sujets de la leçon 1

Leçon 1 - retenu	Leçon 1 - refusé
La vie politique	Peut-on concevoir une société qui n'aurait plus besoin du droit ?
Guerre et politique	Qui est souverain ?
L'État et la Nation	Toute hiérarchie est-elle inégalitaire ?
Les conflits politiques ne sont-ils que des conflits sociaux ?	Le despotisme
Vices privés, vertus publiques	Le monopole de la violence légitime
La rationalité politique	L'exclusion
Y a-t-il un art de gouverner ?	L'individualisme a-t-il sa place en politique ?
La science politique	La paix civile
La justice sociale	Le poids du préjugé en politique
Qu'est-ce qu'un contre-pouvoir ?	Le bonheur est-il une fin politique ?
Qu'est-ce qui fait la force des lois ?	L'Etat libéral
La religion peut-elle faire lien social ?	la fin de la politique
L'homme d'État	Le gouvernement des hommes et l'administration des choses
La souveraineté du peuple	Le droit d'ingérence
Les inégalités sociales	Le pouvoir souverain
La totalitarisme	Que faut-il savoir pour gouverner ?
Pourquoi faire de la politique ?	La vie privée
À quoi juger l'action d'un gouvernement ?	Le législateur
Pourquoi obéir aux lois ?	Le droit des gens
L'unanimité est-elle un critère de légitimité ?	L'espace public
L'opinion du citoyen	Rapports de force, rapport de pouvoir
Le respect des institutions	Les conflits sociaux sont-ils des conflits politiques ?
Qu'est-ce qu'un peuple ?	La contrôle social
Politique et passions	L'idée de communauté
La modération est-elle une vertu politique ?	L'opinion publique
La violence de l'État	Les droits de l'homme sont-ils une abstraction ?
La politique et l'opinion	La meilleure constitution
La communication est-elle nécessaire à la démocratie ?	La constitution
La politique est-elle l'affaire de tous ?	Utopie et tradition
L'écologie est-elle un problème politique ?	La liberté politique
La tyrannie de la majorité	Les problèmes politiques peuvent-ils se ramener à des problèmes techniques ?
Qu'est-ce qu'un bon citoyen ?	Le règlement politique des conflits ?
Le bien public	Qu'est-ce qu'un crime politique ?
A-t-on des droits contre l'État ?	L'égalité des conditions

L'intérêt commun	Mœurs, coutumes, lois
Liberté réelle, liberté formelle	Consumérisme et démocratie
Le conflit est-il la raison d'être de la politique?	Les grands hommes
Qu'est-ce qu'un prince juste ?	Le débat politique
La fin de la politique est-elle l'établissement de la justice ?	La guerre totale
Les droits de l'homme et ceux du citoyen	Qu'est-ce qu'un problème politique ?
Le droit de propriété	Le cosmopolitisme peut-il devenir réalité ?
La civilité	Politique et technologie
Y a-t-il un savoir du politique ?	La solidarité
La guerre civile	Le gouvernement des experts
Le secret d'Etat	Le pouvoir législatif
La paix perpétuelle	Le bourgeois et le citoyen
La souveraineté de l'Etat	Qu'est-ce qu'un programme politique ?
Une société sans Etat est-elle une société sans politique ?	La discrimination
Faut-il vouloir la paix?	La compétence technique peut-elle fonder l'autorité publique?
La guerre juste	L'espace public
La parole publique	La lutte des classes
L'égalité civile	La volonté constitue-t-elle le principe de la politique ?
pourquoi séparer les pouvoirs?	Que nous apprend, sur la politique, l'utopie?
Peuple et société	La vertu politique
L'abus de pouvoir	La justice entre les générations
Le pouvoir de l'opinion	l'État a-t-il pour finalité de maintenir l'ordre?
Autorité et pouvoir	Une guerre peut-elle être juste ?
La paix	Y a-t-il des erreurs en politique ?
Peut-il y avoir une philosophie politique sans Dieu ?	Le fétichisme
La pluralité des opinions	La patrie
Quelle valeur donner à la notion de "corps social"?	Gouverner
Le pacifisme	Qu'est-ce qu'un gouvernement ?
La force du pouvoir	Pourquoi une instruction publique?
Murs et frontières	Faut-il tolérer les intolérants ?
La politique exclut-elle le désordre ?	L'esclavage
Contrainte et désobéissance	Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
Le conflit est-il constitutif de la politique ?	Le citoyen
Communauté et société	Pourquoi le droit international est-il imparfait ?
La surveillance de la société	La république
La domination	La solitude constitue-t-elle un obstacle à la citoyenneté ?
Qu'est-ce qu'une guerre juste ?	Le pouvoir corrompt-il ?

La sûreté	Politique et mémoire
L'État peut-il créer la liberté?	L'égalité des chances
Ceux qui savent doivent-ils gouverner?	Avons-nous besoin de traditions?
La clause de conscience	Peut-on se passer de représentants ?
Qu'est-ce que prendre le pouvoir?	L'exploitation de l'homme par l'homme
L'exercice solitaire du pouvoir	La vie collective est-elle nécessairement frustrante ?
Le philosophe a-t-il des leçons à donner au politique ?	Désir et politique
L'État de droit	L'expertise politique
Démocratie et transparence	L'utilité publique
Le devoir d'obéissance	Le territoire
L'amour des lois	L'action politique peut-elle se passer de mots?
L'autorité de l'État	La ségrégation
D'où la politique tire-t-elle sa légitimité?	Amitié et société
Les fondements de l'État	Les conflits politiques
L'anarchie	Libertés publiques et culture politique
Désobéissance et résistance	Quel est l'objet des sciences politiques ?
Faut-il opposer à la politique la souveraineté du droit ?	Ni Dieu, ni maître
Le lien social peut-il être compassionnel ?	Le gouvernement des meilleurs
Les libertés civiles	L'intelligence politique
Les affaires publiques	Le droit humanitaire
Faire de la politique	Surveillance et discipline
L'art de gouverner	La valeur du consentement
L'animal politique	La terreur
L'homme et le citoyen	Une politique peut-elle se réclamer de la vie?
L'homme est-il un animal politique?	L'économie politique
La politique est-elle la continuation de la guerre?	L'Etat et la culture
La transparence est-elle un idéal démocratique ?	La tolérance envers les intolérants
Les hommes sont-ils naturellement sociables?	Démocratie et impérialisme
La guerre est-elle la continuation de la politique ?	La volonté générale
Vouloir l'égalité	La violence politique
Les intérêts particuliers peuvent-ils tempérer l'autorité politique?	Le pouvoir politique repose-t-il sur un savoir?
La propriété est-elle une garantie de liberté?	La conscience politique
Le courage politique	Démocratie et république
L'apolitisme	peut-on justifier la discrimination?
La force de la loi	Le multiculturalisme
Le mensonge politique	Prosperité et sécurité

Faut-il craindre les foules ?	Art et politique
La résistance à l'oppression	La technocratie
La morale politique	Prendre une décision politique
La représentation politique	La sécurité nationale
L'art politique	Nul n'est censé ignorer la loi.
Quand y a-t-il peuple ?	L'émancipation des femmes
La paix sociale est-elle une fin en soi?	Qu'est-ce qu'une violence symbolique ?
Le pouvoir peut-il limiter le pouvoir ?	Le patriotisme
La politique est-elle un métier?	La dictature
La droit de conquête	La démocratie participative
L'état de nature	La culture démocratique
Le lien politique	Pourquoi punir ?
La légitimité	La politique de la santé
La liberté civile	Le conseiller du prince
La société civile et l'Etat	Pourquoi faire la guerre ?
Le silence des lois	Que peut la politique ?
Qu'est-ce qu'être un esclave ?	La pluralité des pouvoirs
Le gouvernement des hommes libres	Y a-t-il une opinion publique mondiale ?
La fin de l'État	Le charisme en politique
La vertu de l'homme politique	L'empire
Gouverner, est-ce prévoir ?	Société et organisme
Les limites du pouvoir politique	L'homme, le citoyen, le soldat

Entretien avec le jury

L'épreuve se déroule en deux parties : la première partie compte pour 16 points, la seconde pour 4 points.

Leçon de philosophie : elle porte sur un sujet se rapportant à la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury.

L'entretien inclut une question touchant la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'un enseignement exercé en responsabilité telle que définie par la première compétence de l'annexe de l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.

La question relative à cette compétence est remise au candidat au début de l'épreuve avec le sujet de la leçon.

Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques.

Durée de la préparation : 5 heures. Durée de l'épreuve : 50 minutes (leçon : 35 minutes ; entretien : 15 minutes). Coefficient 1,5.

COMMISSION : M. BARBARAS, PRÉSIDENT ;
MME. DE NEGRONI, MONTAVONT ; MM.BRENET, CATTIN, LAURENT.

Rapport rédigé par MME Barbara DE NEGRONI
à partir des observations des membres de la commission

Candidats présents : 132

Moyenne des notes (sur 16) : 5,73

Répartition des notes de la leçon (sur 16) :

de 01 à 02 : 20

de 03 à 04 : 31

de 05 à 06 : 42

de 07 à 08 : 18

de 09 à 10 : 9

de 11 à 12 : 8

13 : 2

14 : 1

15 : 1

Moyenne des notes de l'entretien (sur 4) : 4

Les difficultés de cette épreuve sont bien connues : elle couvre tout le champ de la philosophie à l'exception du thème de la première leçon, peut donner lieu aussi bien à des sujets très classiques (« Le réalisme », « L'utilité des préjugés ») qu'à des sujets plus déconcertants (« La promenade », « Aussitôt dit, aussitôt fait »). Mais s'il est vrai qu'un couple de sujets peut bien ou moins bien convenir à un candidat en raison de ses intérêts et de sa culture, il n'y a pas de sujets plus faciles ou plus difficiles que d'autres : les leçons les plus réussies ont porté sur des énoncés très différents (par exemple « Pourquoi a-t-on peur de la folie ? », « L'indifférence », « Tantôt je pense, tantôt je suis », « Les opérations de la pensée », « Dieu est mort »).

Or cette absence de programme donne au candidat une grande liberté : il n'y a pas d'attendus sur une leçon et le jury suit le candidat sur les chemins qu'il lui propose de parcourir avec lui, prêt à accepter toute lecture cohérente du sujet. C'est donc au candidat de mettre en œuvre sa culture philosophique, son expérience, les savoir-faire qu'il a acquis pendant ses études pour proposer une lecture convaincante de l'énoncé.

Réussir cette épreuve suppose de mettre en œuvre trois qualités : une problématisation de l'énoncé qui prenne en compte sa spécificité ; une cohérence du parcours ; une précision de l'analyse, tant au niveau des exemples que des références philosophiques convoquées.

Problématiser l'énoncé, c'est d'abord comprendre sur quoi il porte précisément. On ne peut pas traiter « Le narcissisme » en identifiant narcissisme, amour de soi et amour-propre ; il n'est pas plus possible de travailler sur « Le réalisme » sans interroger la notion de réalité. Une leçon sur « Qu'est-ce qu'être vivant ? » a donné lieu à des développements intéressants mais n'a vraiment traité l'énoncé que dans sa dernière partie en consacrant deux parties à « Qu'est-ce qu'un être vivant ? ». La problématisation suppose également de comprendre le sens clair, courant d'une expression au lieu de se lancer dans des spéculations abstraites, éloignées de toute réalité. L'énoncé « Doit-on tout calculer ? » a un sens simple, obvie : « Faut-il tout prévoir, tout anticiper ? » et ne doit pas conduire à se demander si tout le réel doit faire l'objet d'une analyse arithmétique. Les bonnes leçons ont au contraire réussi à voir la spécificité du sujet : ainsi « Faire justice » a été traité en travaillant constamment sur la différence entre « Faire justice » et « Rendre justice ».

Construire un parcours cohérent suppose d'articuler des arguments. Une leçon sur « Le monde des rêves » s'est contentée de juxtaposer cinq caractéristiques des rêves, renvoyant à cinq thèses philosophiques, sans que la compatibilité de ces thèses soit jamais interrogée. Une telle énumération est à la fois arbitraire — pourquoi cinq caractéristiques ? qu'est-ce qui justifie un tel choix ?— et incohérente — comment penser à la fois la mantique grecque, les thèses de Bergson, de Freud, de Jung et le surréalisme ?

Enfin les analyses doivent être précises. Précision des exemples qui attestent une véritable compréhension du problème ; précision des références qui doivent permettre d'approfondir la problématique. Les textes cités ne sont ni des autorités ni des décorations : ils n'ont de sens que si ils offrent des prises sur le sujet. Travailler sur « La compétence » suppose de s'interroger sur les emplois précis de l'expression : il aurait été utile de prendre en compte le langage ordinaire en se demandant dans quels cas on parle ou on ne parle pas de compétence, et quel est en particulier le sens juridique de cette notion. Travailler sur « Le geste et la parole » implique de prendre en compte la dimension anthropologique de l'énoncé. Il est quand même difficile d'utiliser les textes de Kant sur le plaisir paradoxal du sublime, d'autant plus grand que le spectacle est propre à susciter la peur, pour illustrer « La joie ». Il est extrêmement réducteur de s'appuyer essentiellement sur l'analyse que Bourdieu effectue des normes sociales pour traiter « Les normes du vivant ». On ne peut pas identifier les préjugés analysés par Descartes, les maximes de la morale par provision, et la

proposition « le soleil se lèvera demain » telle qu'elle est étudiée par Hume. Une leçon sur « Qu'est-ce que prendre conscience ? » s'est ouverte sur la fin d'*Un amour de Swann* lorsque ce dernier se regardant dans une glace s'exclame qu'il a gâché des années de sa vie pour une femme qui n'était pas son genre. Si cet exemple était excellent et aurait pu servir de trame à toute la leçon il a été seulement cité, en passant, sans être interrogé.

Les différentes qualités requises pour cette épreuve peuvent être illustrées par deux exemples de leçons particulièrement réussies. La première portant sur « S'exercer » est la meilleure leçon entendue cette année ; la seconde portant sur « Le jeu » fait partie des excellentes leçons.

S'exercer.

L'introduction s'est ouverte sur une phrase dite à un enfant « Va faire tes exercices ». Cet exemple fait apparaître un paradoxe de la notion d'exercice : d'un côté on donne un ordre à l'enfant, de l'autre il n'est pas dans une position de pure passivité puisque personne ne peut s'exercer à sa place, puisque s'exercer suppose bien une activité de la part de celui qui s'exerce. À partir de là, le sujet a été défini plus précisément : s'exercer signifie à la fois s'approprier des compétences extérieures et trouver en soi des ressources pour acquérir de telles compétences. S'exercer implique donc de réussir à se transformer, ce qui soulève deux questions : comment une action peut-elle produire un être ? comment peut-on devenir ce que l'on n'est pas ?

La première partie de l'exposé a étudié le rapport entre subir et agir en interrogeant le paradoxe de tout apprentissage : s'exerce-t-on ou est-on exercé ? S'exercer peut d'abord sembler un acte répétitif où on se contente de réappliquer une règle, de mettre en œuvre des moyens en vue d'une fin, tel un danseur ou un sportif qui acquièrent des compétences et continuent à s'exercer. Un tel travail relève-t-il de la passivité ou de l'activité ? Si s'exercer consiste uniquement à respecter une règle, d'où vient la règle donnée dans l'exercice ? Wittgenstein souligne, dans les *Remarques philosophiques*, le paradoxe d'un apprentissage où on apprend à suivre les règles d'un jeu qu'un autre a défini, où on sait faire avant de savoir. Mais comment le professeur connaît-il les règles qu'il prescrit ? est-ce que tout exercice ne suppose pas de remonter à une première personne qui s'est elle-même exercée ? L'exercice peut-il alors être créateur ? ou l'exercice revient-il uniquement à s'éprouver soi-même ? Les exemples de l'art et du sport, du danseur et du tennisman montrent comment s'exercer revient à acquérir une pratique. Cette pratique renvoie à des règles, or on peut distinguer la découverte des règles de leur simple application. Découvrir des règles, s'oppose, comme le montre Kant dans les § 46 et 47 de la *Critique de la faculté de juger*, à tout esprit d'imitation. L'exercice pourrait-il alors produire quelque chose de nouveau ?

Une seconde partie de l'exposé a étudié la production d'un mouvement au sein de l'exercice : l'exercice permet de se façonner soi-même. S'exercer, c'est trouver en son fond les moyens de mettre en œuvre, c'est se cultiver. Cela revient donc à développer des facultés que l'on possède déjà : il est possible de s'exercer tout seul. Ainsi, dans le *Ménon*, Socrate résout la difficulté soulevée par les sophistes —comment serait-il possible de chercher ce que l'on ignore ?— en recourant à l'argument de la réminiscence. On peut chercher ce que l'on ignore, parce qu'on le sait déjà et que savoir, c'est se souvenir ; on peut de même s'exercer sans connaître à l'avance les règles parce que la faculté précède l'exercice. La maïeutique est ainsi interprétée comme une occasion d'exercice. Il y a bien dans l'exercice un élan actif. Le but de l'exercice ne doit donc pas être dissocié de l'individu qui s'exerce et qui s'éduque lui-même. L'exercice joue un rôle fondamental dans le domaine éthique, ce qui est confirmé par l'analyse du terme *areté* en grec : si le mot peut bien désigner la vertu il signifie

à la fois, de façon indissociable, la perfection de l'acte et l'excellence de l'activité. Ce rôle éthique de l'exercice est attesté aussi bien par l'importance des exercices spirituels — en particulier ceux d'Ignace de Loyola — que par des analyses d'Aristote dans *l'Éthique à Nicomaque*. Aristote travaille à la fois sur la définition de la vertu et sur les moyens de l'acquérir, montre comment l'intelligence permet d'agir selon la droite règle, d'agir en vue de devenir soi-même. Il y a une différence entre un acte technique et un acte moral : un acte moral est un acte réflexif immanent. Le propre du vivant est alors de s'exercer, de combler la distance perçue entre soi et soi-même.

C'est cette distance qui est interrogée dans le troisième moment de l'exposé. L'exercice suppose un combat contre sa pente naturelle, qui peut être difficile, comme en témoignent les exercices spirituels de saint Ignace sur les tentations, et les moyens de lutter contre les tentations. C'est la raison pour laquelle ces exercices ont une temporalité spécifique et un rythme. Comprendre le recours à l'exercice suppose alors de comprendre comment on peut être mécontent de soi. Lévinas analyse dans *Totalité et infini* la nécessité d'une faille de la jouissance pour que soit possible l'inquiétude du lendemain. S'exercer signifie alors se produire, se manifester. Il ne s'agit pas de se construire en vertu d'un plan défini à l'avance. Celui qui s'exerce ne connaît pas d'avance le geste qu'il va faire, il tâtonne, il échoue, il écrit des brouillons, il s'engage dans de fausses routes. La conception de la fin ne se sépare pas de la réalisation. S'exercer revient à s'inventer.

S'exercer, c'est faire ses armes.

Le jeu.

La leçon s'est ouverte sur une première définition du jeu : une activité mentale ou physique dont le seul but est le plaisir, qui se caractérise par sa gratuité, qui appelle constamment sa propre prolongation. Cette activité se caractérise également par la présence de règles, par sa fluidité, par le recours à des moyens qui sont mis en œuvre pour eux-mêmes comme dans les jeux de mots. Le mot jeu s'emploie également à propos d'un mécanisme quand on dit qu'il « a du jeu », il renvoie alors aussi bien à l'idée de marge qu'à celles d'ouverture ou d'incertitude. Or cette marge semble affecter le concept même de jeu : ainsi dans les *Investigations philosophiques* (§ 66), Wittgenstein recourt à l'exemple du jeu pour montrer le jeu existant entre différentes entités qui caractérisent un concept ; c'est cet exemple qui lui permet de passer du concept d'essence au concept de parenté : il n'y a pas une essence du jeu, mais un « air de famille » entre différents jeux. Se pose alors la question de savoir ce qu'il y a de commun à ces différents jeux. Il y a un paradoxe de tous les jeux : comment comprendre le contraste entre leur caractère futile et gratuit et le sérieux avec lequel les joueurs s'investissent ? On peut voir derrière ce paradoxe une tension qui serait le symptôme d'une relation problématique avec l'existence ou la vraie vie : comment expliquer qu'on prenne le jeu au sérieux ? le jeu serait-il un complément de l'existence ? un supplément de l'existence ? aurait-il tendance à la supplanter ? n'y a-t-il pas dans le jeu le risque d'un enfermement dans le plan ludique au détriment de la vraie vie ?

Dans un premier temps, le jeu a été analysé comme une fonction vitale et sociale, subordonnée à l'existence elle-même. Le jeu apparaît alors comme un moyen pour l'existence. Si le jeu semble bien être un invariant anthropologique de toute société humaine, c'est une activité qui contribue en particulier à la socialisation de l'enfant. Piaget a ainsi montré comment par le jeu l'enfant effectuait un apprentissage des règles et de la négociation des règles. Le jeu est une première expérience, sur un mode dédramatisé, des choses fondamentales de l'existence. L'enfant apprend à mettre en place des stratégies, à évaluer les risques, il apprend à composer ; perdre au jeu c'est faire une première expérience de la perte. Le jeu ne saurait cependant être réduit à une activité enfantine, et il n'est pas

une simple antichambre de l'existence. En analysant le rôle du délassement, Aristote montre dans *l'Éthique à Nicomaque* (X, 6) que le jeu est nécessaire à l'existence. Ce qui peut être illustré par le célèbre *Panem et circenses* : si on traduit cette maxime en termes contemporains, le pain et les jeux apparaissent comme les droits opposables d'un citoyen romain. Cela dit, si le rôle du délassement est reconnu par Aristote, on ne saurait pour autant de son point de vue identifier le bonheur et la vie ludique ; il y a une différence fondamentale entre le jeu et le loisir qui, seul, permet la contemplation. Il ne s'agit donc pas d'ériger le jeu en fin en soi, on peut l'expliquer en s'appuyant sur la notion de supplément, telle qu'elle est analysée par Derrida dans la *Grammatologie* : un supplément est ce qui complète l'existence mais qui a tendance à supplanter l'existence.

Un second moment s'est interrogé sur la tendance du jeu à l'autonomie, et par là même à la façon dont il pouvait tendre à concurrencer l'existence. Par sa légèreté et sa gratuité, le jeu veut échapper à la gravité. Cette thèse a été développée en s'appuyant sur l'analyse du divertissement pascalien : même si ce terme a chez Pascal une extension qui déborde très largement ce que nous appelons aujourd'hui divertissement et *a fortiori* la sphère des jeux, il englobe également des jeux. Or le divertissement est ce qui se fait passer à tort pour le bonheur. L'homme joue pour fuir son existence et la déjouer, le jeu s'enracine dans le malheur naturel de notre condition. Cherchant la chasse et non la prise, en jouant l'homme ne veut que l'activité, s'engage dans une activité autotélique. Mais si le jeu concerne l'existence, il ne permet pas seulement de la déjouer mais aussi de la rejouer en conférant à l'existence un gain d'intelligibilité. Ainsi dans la *Poétique*, Aristote analyse la double fonction de la catharsis : elle opère une purification épistémique en laissant apparaître les strates de l'action, en exhibant les structures de l'acte, elle opère une purgation des passions, le spectateur les éprouvant sur un mode non dramatique.

Un troisième moment s'est demandé si le jeu ne pouvait pas exprimer une vérité de l'existence. L'analyse s'est d'abord fondée sur le fragment 52 d'Héraclite : le temps est un enfant qui joue en déplaçant des pions. Ce temps est aussi le temps de la vie, le temps du destin. La vérité du jeu est ainsi le temps lui-même et donc la mort. Le jeu a alors une dimension à la fois esthétique et éthique : le temps joue contre nous, on peut voir s'affronter comme sur un échiquier les pions de l'homme et les pions du destin. Mais si le jeu livre ainsi la vérité de l'existence, une bonne façon de vivre est de considérer la vie comme un jeu, de prendre le jeu au sérieux. Les Stoïciens, et en particulier Épictète ont mis en évidence la force de l'image du jeu en travaillant sur les différents rôles dans l'existence. Reconnaître ce qui dépend de nous et ce qui ne dépend pas de nous revient à apprendre à vivre comme un jeu : il y a la contingence de ce qui ne dépend pas de nous, à savoir un théâtre que nous n'avons pas choisi, il y a aussi l'exigence de ce qui dépend de nous : la façon dont nous jouons notre rôle sur ce théâtre.

Ces leçons donnent des exemples d'excellentes analyses d'un énoncé. Ce ne sont pas les seules façons possibles de traiter les sujets proposés : on pouvait penser à d'autres références et à d'autres exemples, on pouvait construire d'autres lignes problématiques. Mais elles ont l'une comme l'autre l'immense qualité d'avoir assumé des choix philosophiques et d'avoir mené un parcours cohérent, d'avoir constamment pensé avec les auteurs cités, grâce à leurs textes qui étaient exploités de façon très précise en fonction du sujet.

C'est bien cette capacité à penser le sujet, à ne pas le couper du réel, à mener un vrai questionnement qui a caractérisé les bonnes leçons et les bons passages des leçons moins réussies. Que leurs auteurs soient remerciés pour le plaisir que le jury a eu à les entendre.

Seconde partie de l'« épreuve en deux parties » : la question professionnelle

La seconde partie de l'« épreuve en deux parties » consiste dans une même question posée sous une forme unique à tous les candidats, sans exception. La question est portée à la connaissance des candidats en même temps que le sujet de leur leçon, au moment du tirage ; elle est posée oralement par le président de commission à l'issue de l'entretien portant sur la leçon. Rédigée à la demande de la Direction générale des ressources humaines du ministère de l'éducation nationale, les termes de la question professionnelle sont les suivants :

« Dans une situation d'enseignement effectif, quels problèmes l'approche du présent sujet vous paraîtrait-elle de nature à soulever ? »

Les candidats ont, dans leur très grande majorité, répondu que le sujet qu'ils avaient eu à traiter pouvait, « dans une situation d'enseignement effectif », soulever une pluralité de problèmes qu'ils ont esquissés, dans les quelques minutes restées pour cela à leur disposition. Quelle que fût leur démarche, les candidats ont tous tendu à satisfaire à ce souhait que formulait le jury de l'agrégation de philosophie dans son rapport de la session 2012, à savoir « que la réponse à cette question [s'inscrivît] dans la continuité de la leçon et [fût] entendue comme une incitation à lui donner un nouvel éclairage et à lui conférer ainsi un surcroît d'achèvement ».

Constatant, par conséquent, que les candidats faisaient sincèrement de leur mieux pour satisfaire aux contraintes formelles de l'exercice et qu'ils faisaient preuve d'intelligence et de maturité dans l'appréhension de la question, le jury a unanimement décidé d'attribuer à tous ceux-ci, sans exception, la note maximale de 4 points

Liste des sujets de la leçon 2

Leçon 2 - retenu	Leçon 2 - refusé
Pourquoi a-t-on peur de la folie ?	La volupté
Comment assumer les conséquences de ses actes ?	La langue maternelle
Vivre au présent	Le noble et le vil
Toute expression est-elle métaphorique ?	De quoi parlent les théories physiques ?
L'évolution	L'encyclopédie
La clarté	La Terre et le Ciel
Qu'est-ce qu'un monstre ?	La pluralité des arts
Matière et corps	La perspective
Le geste et la parole	L'occasion

Peut-on vivre sans aucune certitude ?	La précision
L'indifférence	La diversité des perceptions
Le réalisme	La fidélité
De quelle réalité témoignent nos perceptions ?	Avoir des principes
Faut-il opposer l'histoire et la fiction?	La première fois
Être maître de soi	L'achèvement de l'œuvre
La sagesse et l'expérience	La jouissance
L'instinct	la démesure
La présence d'esprit	Qu'est-ce qu'un chef d'œuvre?
Le sens de la situation	L'enfance est-elle ce qui doit être surmonté?
Délibérer, est-ce être dans l'incertitude ?	L'appel
Parler pour ne rien dire	Par où commencer ?
Y a-t-il des pensées folles ?	Les hommes et les dieux
Qui pense?	La sévérité
La paternité	Le lieu
Le monde des sens	La mélancolie
Y a-t-il un progrès moral ?	La paresse
L'irrationnel	De quoi pâtit-on?
Qu'est-ce qu'un héros?	La matière sensible
Le nu	Quelles actions permettent d'être heureux ?
Qu'est-ce qu'un homme seul?	Le sommeil et la veille
Le désir et le manque	Le génie du lieu
Y a-t-il une philosophie de la philosophie ?	Le corps propre
Le jeu	Vouloir ce que l'on peut
Pourquoi des classifications ?	L'exposition
L'exercice de la vertu	La réfutation
Doit-on tout calculer ?	La tranquillité
L'embarras du choix	Pourquoi commémorer ?
La science commence-t-elle avec la perception ?	Ne penser à rien
La haine de la raison	Aussitôt dit, aussitôt fait
La variété	qu'est-ce qu'un faux sentiment?
Faire justice	La totalité
La biologie peut-elle se passer de causes finales ?	La voix
S'exercer	Qu'est-ce qu'un objet esthétique ?
La révélation	Le cinéma est-il un art comme les autres ?
Y a-t-il des preuves d'amour?	L'anonymat
Pourquoi des artifices ?	Voir et toucher
Sur quoi reposent nos certitudes ?	La différence
Dépasser les apparences ?	La compréhension
L'obscurité	Qu'est-ce qu'une machine ?
La philosophie doit-elle se préoccuper du salut ?	Le portrait
L'éphémère	La cause première

La toute puissance de la pensée	Le mensonge de l'art ?
Le narcissisme	Y a-t-il des faits sans essence?
Connaître ses limites	Le phantasme
Qu'est-ce que prendre conscience ?	La bestialité
Tantôt je pense, tantôt je suis	L'orgueil
Providence et destin	La répétition
Le désir n'est-il qu'inquiétude ?	La promenade
Qu'est-ce qu'un monde ?	Manger
Le bien commun	Résister
Interpréter	La crainte et l'ignorance
Le temps est-il une dimension de la nature?	Qu'est-ce qui est mien?
Tous les hommes désirent-ils connaître ?	La profondeur
Décrire, est-ce déjà expliquer?	La discipline
Se taire	Y a-t-il une expérience de l'éternité?
Le raffinement	Une perception peut-elle être illusoire ?
L'étranger	Qu'est-ce qu'une tragédie historique ?
Y a-t-il un temps des choses?	De l'utilité des voyages
Le tout est-il la somme de ses parties ?	L'urgence
En quoi la matière s'oppose-t-elle à l'esprit ?	L'accomplissement
Le monde des rêves	Puis-je être universel ?
Perception et mouvement	En quoi une insulte est-elle blessante?
La connaissance du singulier	Qu'est-ce qu'un plaisir pur ?
La nostalgie	La philosophie peut-elle se passer de théologie ?
À quoi faut-il renoncer ?	Que serait un art total ?
Le sens interne	Le projet
Faut-il rompre avec le passé ?	Le monde des œuvres
Perdre son âme	La reproduction
Qu'y a-t-il à comprendre en histoire ?	Que peint le peintre ?
Pourquoi chercher un sens à l'histoire ?	L'intelligence de la matière
Peut-on dire toute la vérité?	L'incarnation
Maitriser l'absence	N'y a-t-il de vérité que scientifique ?
Pourquoi être exigeant ?	Le monde de la vie
Pourquoi faudrait-il être cohérent ?	La neutralité
Les opérations de la pensée	Que nous montrent les natures mortes ?
Les mots et les choses	L'appropriation
L'homme et la nature sont-ils commensurables ?	L'inquiétant
Percevoir, est-ce connaître?	L'urbanité
La fin du monde	L'écart
Rêver	Le goût
La ruse technique	Qu'est-ce que l'harmonie ?
L'inconcevable	L'enfance
Ma vraie nature	Le dessin et la couleur
Qu'est-ce qu'un mythe ?	La pulsion
Qu'est-ce qu'être vivant ?	La magie

Que nous apprennent les langues étrangères?	Se retirer dans la pensée ?
D'où vient aux objets techniques leur beauté?	Se retirer du monde
Comme on dit	La genèse
Bâtir un monde	Choisir ses souvenirs?
La vie de la langue	L'équité
La présence du passé	Le savoir du peintre
L'utilité des préjugés	Y a-t-il un savoir du corps ?
Le bon usage des passions	Parier
L'intelligence du sensible	Décider
Dieu est mort	La protection
Suis-je ma mémoire ?	La grandeur
Qu'est-ce que le désordre ?	Faire de nécessité vertu
L'utilité de la poésie	L'impression
La compétence	Pourquoi des exemples?
La joie	Représentation et illusion
L'extériorité	Suspendre son assentiment
Qu'est-ce qu'un système philosophique ?	Le serment
D'où vient la signification des mots?	L'amour et la mort
La constance	Le langage est-il d'essence poétique ?
La vie peut-elle être éternelle?	L'humilité
Les sentiments	Y a-t-il des substances incorporelles?
Qu'est-ce qu'un acteur ?	Le désir et la loi
Peut-on penser sans concepts ?	L'homme peut-il changer ?
La résolution	Être hors de soi
Être seul avec soi-même	Prose et poésie
L'immensité	Qu'est-ce qui agit ?
Quelle est la réalité de la matière?	L'émotion
Le miroir	La tyrannie du bonheur
Toute violence est-elle contre nature ?	Qu'est-ce qu'une phrase ?
L'espèce et l'individu	La honte
Si Dieu n'existe pas, tout est-il permis?	Écrire
Vivre sa vie	Qu'est-ce qui fait l'unité d'une science ?
Le commencement	Qu'est-ce qu'un bon conseil ?
Les normes du vivant	Une fiction peut-elle être vraie ?
Expression et création	Qu'est-ce qu'on attend?

Explication de texte français

Explication d'un texte français ou traduit en français, extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme.

Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5.

Le candidat dispose, pour préparer et passer l'épreuve, de la totalité de l'ouvrage (de sa version française exclusivement s'il s'agit d'une traduction). L'édition fournie au candidat est naturellement celle mentionnée par le B.O. lors de la publication annuelle du programme.

Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité.

PROGRAMME POUR LA SESSION 2014 :

Maine de Biran, *Mémoire sur la décomposition de la pensée (Version couronnée)*, Oeuvres, Tome III, Paris, Vrin, 1988, 1ère partie et 2ème partie, Sections 1 et 2 (p.17-231).

Raymond Ruyer, *Néo-finalisme*, Paris, PUF, 2012.

COMMISSION : M. BARBARAS, PRÉSIDENT ;
MME ONG-VAN-CUNG ; MM. DUMONT, LAPOUJADE, RODRIGO.

Rapport rédigé par Pascal DUMONT et David LAPOUJADE
à partir des observations des membres de la commission.

Candidats présents : 132

Moyenne des notes : 7,75

Répartition des notes:

de 02 à 03 : 9

de 04 à 05 : 30

de 06 à 07 : 38

de 08 à 09 : 24

de 10 à 11 : 12

de 12 à 13 : 6

de 14 à 15 : 4

16 : 2

17 : 4

19 : 1

20 : 2

Les textes extraits du *Mémoire sur la décomposition de la pensée* ont donné lieu à quelques explications brillantes, témoignant du niveau d'excellence, jamais démenti d'année

en année, des meilleurs candidats. Mais cette réussite a souligné plus cruellement les insuffisances des autres, laquelle tient, pour une part, à la méthode, pour une autre, à l'utilisation des connaissances mobilisées. On insistera davantage sur ces insuffisances afin de donner des repères aux futurs candidats.

Le sérieux de la préparation s'est souvent exprimé dans la rigueur formelle des explications qui respectaient scrupuleusement les étapes attendues. Mais cela produisait parfois des pesanteurs qui donnaient l'impression d'assister à l'application systématique d'un cadre préétabli et non à un exercice maîtrisé par une pratique répétée. On en donnera deux exemples.

L'introduction est un moment essentiel destiné à situer l'extrait dans l'ouvrage, mais aussi à identifier précisément la question abordée. Ces deux éléments furent trop souvent noyés dans un long et fastidieux exposé général de la pensée de Maine de Biran, qui pouvait durer jusqu'à dix minutes. Il était souvent le prélude à une paraphrase linéaire, parfois précise mais incapable de dégager le sens des phrases étudiées mot à mot. Ce grand écart entre la lettre du texte et la doctrine de son auteur révèle moins une faiblesse philosophique qu'un manque de pratique de l'explication de texte. Nombre de candidats semblèrent s'être surtout consacrés à la lecture des œuvres et des commentateurs les plus connus. Sans négliger cet aspect de la préparation, mieux vaudrait accorder une plus grande importance à l'exercice d'explication proprement dite, lequel demande une pratique qui s'acquiert par sa répétition systématique et qu'il est recommandé d'aborder dès les premières années de licence. Savoir lire une page dans le détail ne relève pas seulement du travail pédagogique d'un professeur, c'est aussi le pain quotidien du philosophe.

L'explication doit commencer par cerner les concepts mobilisés, les définir : ce travail fut généralement bien fait. Mais il doit être au service de l'intelligence de l'extrait et permettre de suivre de près l'argumentation afin de la restituer, non la dissoudre dans un commentaire savant. Trop de candidats ont négligé de distinguer les passages argumentatifs, les discussions polémiques, les exemples. Le caractère souvent complexe de la phrase biranienne demandait un repérage méticuleux de sa construction, des mots de liaison, de la ponctuation et de tout ce qui permettait d'en saisir exactement le mouvement : l'échec de plusieurs candidats fut causé par un manque d'attention à une écriture qui n'autorisait pas un survol approximatif. A cet égard, la lecture orale, hésitante et heurtée, était souvent le symptôme d'une mauvaise intelligence de la structure du texte.

Rares furent les candidats en déficit de connaissances et les recommandations de ne pas attendre la fin des écrits pour se plonger dans les auteurs d'oral avaient manifestement été suivies. L'une des difficultés du *Mémoire sur la décomposition de la pensée* consistait dans les nombreuses références à des auteurs issus de la tradition philosophique (Locke, Condillac, Kant, Descartes, Leibniz, Cabanis, etc.) mais aussi scientifique (Bichat, Bonnet Buffon, Barthez). Elle fut surmontée par la grande majorité des candidats, dont la connaissance de ces auteurs était suffisante pour comprendre l'usage qu'en fait Maine de Biran. Pourtant cet usage fut souvent mal traité. Ainsi, le rapport de Biran à ceux qu'il appelle « physiologistes » fut trop souvent interprété comme une opposition directe,

négligeant la dette revendiquée par celui-ci envers ceux qu'il entend dépasser et lisant à tort les expressions « cet homme profond », « ce grand esprit », comme des formules ironiques. La reconstruction par Biran d'une histoire de la philosophie, passant par l'étape, essentielle à ses yeux, de la critique de la métaphysique antérieure (« science ténébreuse ») par les empiristes, pour appeler leur dépassement dans une nouvelle étape, la sienne, fut souvent éludée au profit de réfutations qu'il convenait de nuancer.

De même, nombre de candidats ont eu des difficultés à situer Maine de Biran dans la double filiation de Bacon et de Descartes, de la méthode expérimentale et l'observation psychologique. D'autant que cela se compliquait du rapport à Condillac et aux idéologues (Destut de Tracy, Cabanis). Beaucoup des extraits proposés demandaient une analyse fine permettant de préciser comment Biran construit sa philosophie dans un héritage critique complexe : ils furent souvent l'objet de simplifications fautives.

La même rigidité s'est retrouvée dans les nombreuses références au « dualisme biranien » (intérieur / extérieur ; effort / résistance ; affectibilité / motilité ; activité / passivité). Mieux valait montrer comment l'un ne va jamais sans l'autre, pour souligner une dualité dynamique plutôt qu'un dualisme. De bonnes explications se sont appuyées sur l'exclusion d'un dualisme substantiel pour éclairer cet aspect subtil de la doctrine biranienne.

Néo-finalisme a pu apparaître aux candidats comme un ouvrage atypique, pour au moins deux raisons : d'abord, il propose un système métaphysique original, structuré par des concepts singuliers (« domaines absolus de survol », « liaisons », « self-enjoyment », « auto-possession », « activité thématique », « structure fibreuse de l'univers », etc.) ; ensuite, il mobilise de manière extrêmement précise les ressources scientifiques de son temps : physique quantique, embryologie, neurologie, éthologie, etc., afin d'étayer ses avancées métaphysiques. À ces deux raisons, il faut en joindre une troisième : le dialogue souvent polémique de *Néo-finalisme* avec l'épistémologie de son temps (ainsi les confrontations directes avec le néo-matérialisme, le néo-darwinisme, le « psycho-lamarckisme », l'« organicisme » et, plus central encore, la critique du modèle général de la *Gestalttheorie*). Cela ne fait pas seulement du livre de Ruyer un ouvrage singulier, mais un texte d'une grande densité. La plupart des candidats ont compris qu'il ne fallait pas attendre le dernier moment pour en préparer l'étude.

À cet égard, le jury a pu noter que, dans l'ensemble, les candidats avaient une bonne connaissance de l'ouvrage et de ses enjeux. Toutefois, hormis quelques explications remarquables qui ont su mettre en valeur ces connaissances à travers une analyse fine et particulièrement éclairante du texte à expliquer, c'est le mouvement inverse qui a prévalu : beaucoup de candidats ont utilisé l'extrait proposé comme un tremplin pour exposer les thèses les plus générales du système de Ruyer. De ce point de vue, l'introduction a été révélatrice du manque de méthode d'un grand nombre d'entre eux. Au lieu de restituer l'argumentation du texte proposé et de l'articuler à sa thèse explicite ou sous-jacente,

beaucoup y ont vu l'occasion de présenter de manière sommaire les visées les plus générales de *Néo-finalisme*.

C'est ainsi qu'on part de la notion d'activité finalisée et sensée (exposée au premier chapitre) pour rappeler comment Ruyer l'étend au monde organique, puis au monde physique avant de l'ouvrir sur une dimension cosmologique et théologique, tout en passant en revue ses principaux concepts à cette occasion : l'activité-travail, la notion de valeur et de sens, le trans-spatial, etc. On voit mal toutefois comment de tels exposés peuvent se justifier dès lors qu'il s'agit d'expliquer un texte particulier. Comment ne pas avoir l'impression que de telles introductions peuvent valoir pour n'importe quel texte, c'est-à-dire aussi bien pour aucun texte précis ? Bien plus, certains jugeaient nécessaire un tel exposé alors que le texte proposé ne les y autorisait pas. Tout aussi ruineuse était la méthode qui partait du plus général et qui, par centrages ou mises au point successives, descendait vers le particulier pour finalement — et parfois, bien tardivement — se focaliser sur le texte proposé. Certains candidats y voient un moyen de « situer » le texte alors qu'il apparaît davantage comme un moyen d'en diluer la singularité. On ne redira jamais assez à quel point les candidats doivent réfréner leur tendance aux exposés généraux et n'utiliser leurs connaissances de l'œuvre que dans la mesure où elle éclaire tel ou tel aspect du texte. D'une manière générale, l'exercice de l'explication du texte n'est pas l'occasion de faire valoir sa connaissance d'un auteur, mais d'affronter les difficultés d'un texte précis, d'en restituer l'argumentation, d'en dégager les subtilités, les significations sous-jacentes, les allusions éventuelles, etc. À cet égard, le jury a pu constater que, plus le temps passait, plus ce défaut de méthode s'accroissait, comme si, au fur et à mesure que les candidats avaient davantage de temps pour approfondir leur connaissance de l'ouvrage, moins ils parvenaient à entrer dans le détail de l'explication du texte proprement dit. Il va sans dire que les plus brillantes prestations ont su précisément faire l'inverse : subordonner leur connaissance de l'œuvre de Ruyer — parfois profonde et très étendue — au texte proposé pour en extraire tout le sens implicite. Ils ont non seulement dégagé les enjeux du texte, mais ont su le mettre en perspective, tantôt en invoquant des auteurs de la tradition (Descartes, Leibniz), tantôt en le confrontant à la phénoménologie et la *Gestalttheorie* avec lesquels Ruyer est en débat constant.

Ces problèmes de méthode s'accroissent encore quand vient le moment de l'explication du texte proprement dite. Encore trop nombreux sont les candidats qui se proposent de commenter le texte ligne à ligne, voire mot à mot, suivant une démarche « linéaire » mécanique. Ainsi, devant l'expression « plus généralement », un candidat a pu dire que cette expression était l'indice qu'on progressait vers « plus de généralité »... Ou bien on explique la notion de « domaine absolu » en disant que c'est un domaine qui n'est pas relatif. Comme on consulte le sens d'un mot dans le dictionnaire, chaque terme du texte renvoie à des connaissances préexistantes, étrangères à l'extrait proposé. Par là, c'est le mouvement logique du texte qui est perdu. Défaut que l'on retrouve lorsque le texte se voit arbitrairement découpé en parties, sans que soit justifié un tel parti pris (un candidat a

même pu proposer de repérer cinq parties dans un texte de 25 lignes). Comment le fil argumentatif du texte ne serait-il pas perdu ?

De même, beaucoup de notions ruyeriennes ont été utilisées — forme vraie, domaine de survol, norme, équipotentialité — mais trop peu explicitées et plaquées sur l'extrait proposé, donnant lieu à une paraphrase approximative. Peut-être cela rassure-t-il le candidat qui peut ainsi faire valoir sa connaissance générale de l'œuvre, mais cela nuit assurément à sa prestation, puisque en définitive le texte disparaît derrière cette présentation. À aucun moment le candidat ne s'est confronté à son ordre argumentatif, à ses nuances lexicales, bref à ce qui constitue l'objet propre de l'extrait.

Cela provient en partie d'une connaissance de l'ouvrage elle-même parfois simplifiée à l'excès. Si la plupart des candidats ont su distinguer entre conscience « primaire » et « secondaire » ou décrire les « domaines de survol », s'ils connaissaient les principaux concepts de Ruyer, un grand nombre d'entre eux avaient du mal à les articuler entre eux. Cela donnait alors lieu à des exposés aux dichotomies tranchées, exclusives. Certains ont pu ainsi évoquer la « causalité de proche en proche », mais sans qu'elle fasse l'objet d'une explicitation claire. Tout juste était-elle renvoyée du côté des phénomènes de « foule » ou d'« amas » comme l'opposé de ce à quoi Ruyer donne valeur et importance. Comparées aux domaines positifs du trans-spatial et du trans-temporel, ces notions ne servaient plus que de repoussoirs. En somme, le jury a eu droit le plus souvent à des oppositions abstraites, simplificatrices, là où *Néo-finalisme* distingue soigneusement les plans et les niveaux, à travers l'utilisation d'exemples extrêmement précis. Trop souvent, la pensée de Ruyer a été réduite à une opposition que son système entend précisément surmonter ou déplacer, à savoir l'opposition entre mécanisme et finalisme.

Dans le même ordre d'idée, la métaphysique de Ruyer a été l'objet de contresens assez fréquents, au premier rang desquels la réduction de son système à un dualisme quasi-platonicien, entre d'une part le domaine trans-spatial et trans-temporel d'un côté et le domaine de la « causalité de proche en proche » de l'autre. Cette distinction, souvent réitérée au cours d'une même prestation, semblait se suffire à elle-même et valoir pour l'ensemble des textes. Beaucoup d'entre eux n'ont servi que d'illustration à ce dualisme, sans d'ailleurs que les termes de ce dernier soient toujours explicités. La plupart des niveaux intermédiaires entre ces deux ordres de réalité (lesquels font pourtant l'objet central du chapitre XIII) ont été escamotés ou négligés au profit d'une conception trop sommaire de sa pensée. En témoigne le peu de place accordée par les candidats à la notion de « mise en circuit » qui permettait de raccorder des domaines que beaucoup n'ont considéré qu'à travers une juxtaposition statique. Il est important de rappeler aux futurs candidats que les notions étudiées chez un auteur ne valent que par la logique qui les articule. À une autre échelle, c'est le même défaut qu'on retrouve dans l'explication des extraits, lorsque les candidats s'empressent de retrouver les notions générales d'un auteur au lieu de suivre les particularités (la logique particulière) du texte à étudier.

Lorsque les candidats ont été confrontés à des textes polémiques, rares ont été ceux qui ont pu caractériser, même brièvement, en quoi consistait par exemple le néo-

darwinisme ou la *Gestalttheorie* avec laquelle Ruyer est pourtant en dialogue constant (notamment lorsqu'il remet en cause la notion de *pattern*). Le jury n'attendait certes pas des candidats qu'ils maîtrisent toutes les connaissances déployées par Ruyer dans *Néo-finalisme* (d'autant que le jury s'est abstenu, autant que possible, de proposer des textes qui entraient dans une polémique trop technique avec certains courants épistémologiques), mais qu'il puisse au moins ressaisir les enjeux philosophiques d'une polémique ; ou bien qu'il soit en mesure de dire quel fut l'apport, aux yeux de Ruyer, des avancées de la physique quantique pour son propre système, sans se contenter de formules aussi évasives et malencontreuses que « les objets étudiés par la physique quantique » comme a pu le dire un candidat. Ces connaissances n'ont pas toujours été maîtrisées.

S'il est vrai que le jury a été positivement surpris par la bonne connaissance générale de *Néo-finalisme* et par l'excellence de certaines prestations, témoignant du sérieux de la plupart des candidats admissibles, force lui a finalement été de constater que les problèmes de méthode sont ceux qui ont le plus pesé sur la qualité des explications.

Liste des textes proposés

Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la matière</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 117 ("Dans les premiers temps de la vie..."), à la page 117 ("... l'intelligence humaine de franchir.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 224 ("si les trois manières.....") à la page 225 ("... à reconnaître les conditions originelles.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la p. 36 ("Sans prétendre m'ériger en juge..."), à la p. 37 ("exprimer les mêmes idées.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la p.34 ("Si l'on fût remonté jusqu'à..."), à la p. 35 ("...entre eux des points de contact.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 21 ("La métaphysique, science ténébreuse...") à la page 22 ("...la parcourir dans toute son étendue.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 27 ("Dès que la physique ne fut plus..."), à la page 28 ("...un certain nombre de racines")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 28 ("Si les termes tels que ceux...") à la page 29 ("...ont successivement détruites...")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 29 ("De ces premières réflexions...") à la page 30 ("...doit être exclusivement employé.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 32 ("C'est à Stahl qu'il faut rapporter...") à la page 33 ("...organique ou sans conscience.")

Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 38 ("Malgré la simplicité et la clarté..."), à la page 39 ("... des modes intimes qui s'y réfléchissent.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 40 ("Dans notre état actuel...") à la page 40 ("...qui sont objets par rapport à eux ?")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 47 ("Nous nous trouvons donc conduits..."), à la page 48 ("... s'identifier avec eux, par la sensation exclusive.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 52 ("Que si en admettant toujours ce mode...") à la page 53 ("... le but d'une décomposition réelle.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 69 ("Malgré les distinctions nominales ..."), à la page 69 ("...de nos facultés de tout ordre.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 71 ("Maintenant nous avons bien des différences..."), à la page 72 ("...une simple conscience d'idées individuelles.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 75 ("Si nous partons de l'action...") à la page 76 ("...des composés dont ils font partie.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, chapitre 2, de la page 130 ("Nous pouvons lire jusqu'à...") à la page 131 ("...par là même pleinement justifiée?")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, chapitre 3, de la page 172 ("On ne voit point d'êtres de notre espèce,...") à la page 173 ("...c'est la même qui se redouble.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 1, de la page 89 ("L'observation intérieure nous apprend...") à la page 89 ("... des phénomènes d'un autre ordre.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 1, de la page 90 ("Nous l'avons déjà dit, l'homme..."), à la page 91 ("... qu'une sensation vraiment animale.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 1, de la page 91 ("C'est du concours plus modéré..."), à la page 92 ("...pénible et quelque fois insupportable.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 1, de la page 95 ("Quelle que soit la cause qui..."), à la page 96 ("... ses signes par de grands observateurs.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 1, de la page 97 ("Concluons de ces premières..."), à la page 97 ("...encore l'analyse imparfaite.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2 de la page 111 ("En consultant l'observation...") à la page 112 ("... atteint notre but en grande partie.")

Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 101 ("Lorsque l'analyse philosophique..."), à la page 102 ("...de l'être intelligent ou pensant ?")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 105 ("Ch. Bonnet saisit un certain milieu...") à la page 106 ("... et devait peut-être faire concourir.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 114 ("Néanmoins, en partant d'une semblable...") à la page 114 ("... aperception fondamentale, relative ?")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 119 ("Rassurés sur la direction...") à la page 120 ("...simultanés et comme invisibles".)
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 120 ("Or je dis 1° que ce sentiment..."), à la page 121 ("... comment auraient-ils été voulus?")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 121 ("Quelquefois nous sommes subitement...") à la page 122 ("... regardons de dehors en dedans.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 122 ("Je dis en second lieu..."), à la page 123 ("... nécessité de remonter jusqu'à elle.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 123 ("Le sentiment de moi...") à la page 124 ("... le sentiment de notre activité?")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 126 ("Mais j'ai lieu de craindre...") à la page 128 ("Voilà l'élément sensitif".)
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 128 ("Maintenant, s'il est vrai que...") à la page 129 ("... par la diversité des autres.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 131 ("Je dois le dire encore dans..."), à la page 131 ("... la division psychologique de Bacon.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 1, chapitre 2, de la page 99 ("Les physiologistes font usage des..."), à la page 100 ("... on peut rapporter les mêmes termes.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2 de la page 227 ("Deux systèmes principaux paraissent...") à la page 228 ("... ni se sentir comme affections de la sensibilité".)
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 1, de la page 134 ("réduit au sentiment absolu de l'existence..."), à la page 135 ("... l'ordre régulier des mouvements planétaires?")

Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 1, de la page 136 ("lorsque Condillac eut conçu le projet..."), à la page 137 ("...hors d'une relation quelconque?")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 1, de la page 139 ("Avant de chercher le passage de nos sensations à la connaissance..."), à la page 141 ("... de l'une ou l'autre alternative décide du reste".)
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 1, de la page 143 ("La distinction réelle à établir..."), à la page 144 ("... qu'ils ont toujours dans notre réflexion.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 2, de la page 145 ("La nature qui seule dispose de deux...") à la page 146 ("...à habiller ou à créer.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 2, de la page 153 ("À l'origine de la réflexion et de l'attention..."), à la page 154 ("...j'existe, je m'aperçois existant.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 2, de la page 157 ("Maintenant, en quoi un acte d'adoration,...") à la page 158 ("... suivant les mêmes conditions, etc.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 2, de la page 165 ("Dans l'hypothèse d'une être qui deviendrait..."), à la page 166 ("...ses sens encore fermés en partie.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 3, de la page 169 ("L'hypothèse précédente sur l'odoration active..."), à la page 170 ("... appliqué particulièrement aux odeurs.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 3, de la page 179 ("L'instrument vocal est d'abord mis en jeu...") à la page 180 ("... consulté le témoignage.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 4, de la page 195 ("La vue est éminemment le sens qui compose..."), à la page 196 ("... les ramènent toutes à l'unité d'existence.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 119 ("supposons que l'individu (aveugle)...") à la page 200 ("...ou accompagner le déploiement de l'effort.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 129 ("Les sens forment ordinairement pour eux...") à la page 230 ("...qui fait tout leur être logique.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 203 ("Nos analyses ont découvert jusqu'ici, ..."), à la page 204 ("...(et vice versa).")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 205 ("L'organe tactile au lieu d'être conformé..."), à la page 206 ("... sur la réalité intérieure de l'autre ou la suppose.")

Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 207 ("Si nous pouvions exister sans trouver de résistance...") à la page 210 ("... et ne sont plus sujettes à se confondre".)
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 210 ("La connaissance ou le sentiment relatif..."), à la page 211 ("...qu'est la perception alors composée.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, Chapitre 5, de la page 212 ("Si, comme le pensent aujourd'hui la plupart..."), à la page 213 ("... le domaine propre de l'attention.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 214 ("Il est remarquable que le sens..."), à la page 214 ("... une succession d'actes non interrompus.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 217 ("Le toucher, isolé de la vue..."), à la page 218 ("... de toute impression du dehors.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 219 ("Pour remonter jusqu'à l'origine du jugement..."), à la page 220 ("... à le faire voir.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 220 ("Condillac, ayant établi nettement...") à la page 221 ("sera toujours au plu grand poids à mes yeux.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 222 ("Le toucher actif, mettant seul l'individu..."), à la page 223 ("... idée complexe de corps extérieur.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 223 ("Le jugement qui affirme d'existence...") à la page 224 ("... notre organisation ne permet pas d'en séparer.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 225 ("Les qualités secondes ne ressemblent à rien...") à la page 226 ("..., nous pouvons contempler notre pensée.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 2ème partie, section 2, chapitre 5, de la page 224 ("En comparant dans ces diverses circonstances..."), à la page 215 ("... en transporte au dehors les résultats?")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , de la page 211 ("lorsque la main embrasse le solide..."), à la page 212 ("... nos actes les plus intimes.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , section 1, chapitre 1 de la page 94 ("Lors même que le sens interne..."), à la page 95 ("... la connaissance qu'en acquiert la personne.")
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , section 2, chapitre 3, de la page 181 ("Il n'en est point du sens de l'ouïe comme...") à la page 182 ("... la difficulté est levée par cette circonstance même".)
Maine de Biran, <i>Mémoire sur la décomposition de la pensée</i> , 1ère partie, de la page 32 ("C'est ainsi que la sensibilité...") à la page 33 ("... jamais aperçues ou pensées.")
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre VIII, de la page 101 (§1: Cet exemple fait bien), à la page 102 (ligne 9: en le nommant.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre III, de la page 23 (ligne 1: Entre l'organogénèse), à la page 23 (ligne 30: capitaux des civilisés.)

Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre III, de la page 23 (ligne 30: Tant que l'on ne...), à la page 24 (fin de la page: domine tout son outillage.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre III, page 25 (§2: Aussi la biologie mécaniste), à la page 26 (ligne 11: à un ingénieur italien)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre IX, de la page 109 (§1: Considérons en effet non plus...), à la page 109 (§2, ligne 8: et d'un "univers sériel".)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre IX, de la page 111 (§2: Je puis tourner mon attention), à la page 112 (ligne 18: et de l'énergie physique)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre IX, de la page 114 (§1, ligne 4: Mais ce qui est, en tous cas...), à la page 115 (ligne 16: purement symbolique (figure 25))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre IX, de la page 116 (§1: C. - Puisque l'aire occipitale), à la page 116 (fin du §2: dans la conscience sensorielle.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre IX, de la page 117 (§1: La conscience - ou l'unité x) à la page 118 (ligne 14: objets qui m'entourent.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre IX, de la page 118 (§1: Nous avons raisonné) à la page 119 (ligne 3: des domaines absolus)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre V, de la page 43 (§2: il ne peut avoir le monopole), à la page 44 (ligne 4: qui se passe du cerveau)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre V, de la page 44 (ligne 18: Ce qui "informe" la conscience), à la page 45 (pattern d'objets extérieurs)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre VI, de la page 55 (ligne 15 : "Thèmes et significations ne...)" à la page 56 (ligne 11: inscrite dans le tissu nerveux.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre VI, de la page 66 (§1: L'équipotentialité embryonnaire), à la page 67 (ligne 12: dans l'espace-temps.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre VI, de la page 70 (ligne 20: On est donc obligé de conclure), à la page 71 (ligne 15: agissant de proche en proche.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre VII, de la page 82 (§1: Il devrait apparaître), à la page 82 (fin du §: d'organiser le monde extérieur.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre VII, de la page 82 (§2: La première particularité du cerveau), à la page 82 (fin du §: pour une autre différenciation)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre VII, de la page 85 (ligne 1: Un ouvrier par son travail), à la page 85 (ligne 32: qui est l'affaire du "je")
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre VII, de la page 88 (ligne 12: C'est le panpsychisme, plus que) à la page 89 (ligne 7: à l'organisation du monde)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre VIII, de la page 104 (§2: A tous les points de vue), à la page 105 (ligne 15: l'objet comme une pure chose.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre VIII, de la page 92 (§1: Cette solution peut être énoncé), à la page 93 (ligne 24: de la conscience et du corps.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre VIII, de la page 97 (§1: La sensation, dans la vie de tous les...), à la page 98 (ligne 3: des réactions physiques.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre X, de la page 127 (ligne 2: Un domaine absolu, une forme), à la page 127 (§2, ligne 6: du système interagissant.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre X, de la page 129, (§1: La métaphore de la "possession"), à la page 130 (ligne 23: de la forme de soi)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XI, de la page 131 (ligne 6: Dans un domaine absolu, il n'y a pas), à la page 132 (ligne 13: le monde spatio-temporel.)

Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XI, de la page 134 (§1: Pour l'individu, le survol spirituel), à la page 135 (ligne 2: fondées sur ce don primitif.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XI, de la page 135 (ligne 7: La finalité est incompatible avec), à la page 135 (fin de la page: aussi dans le temps.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XI, de la page 137 (§1: Seul un domaine de survol) à la page 138 (ligne 2: l'individualité de ces éléments.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XI, de la page 141 (§2: Un seul point est à préciser), à la page 142 (ligne 15: "absolu" et "sans distance")
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XI, de la page 143 (§1: A prendre ces conceptions de Platon), à la page 144 (ligne 8: qu'il y ait un ordre et finalité.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XI, de la page 144 (ligne 9: L'illusion fondamentale), à la page 133 (fin de la page: en ordre selon un sens.)
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XII, de la page 148 (ligne 3° (Les essences, dans leur statut...)), à la page 149 (ligne 23 (un nombre quelconque d'individus))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XII, de la page 153 (ligne 24 (Tous ces faits ont donc...)), à la page 154 (ligne 26 (développement qu'elles amorcent))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XII, de la page 154 (ligne 27 (l'existence active...)) à la page 155 (ligne 12 (réalisé ici et maintenant"))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XII, de la page 155 (ligne 13 (C'est par le langage surtout...)), à la page 156 (ligne 6 (des espèces, biologiques et spirituelles))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XIII, de la page 158 (ligne 21 (Le problème du 'parallélisme...)) à la page 159 (ligne 18 (une idée tout à fait fausse))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XIII, de la page 159 (ligne 19 (Dans l'activité sensée et finaliste...)), à la page 160 (ligne 18 (mode fondamental de survol absolu))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , chapitre XIII, de la page 161 (ligne 36 (les étages du trans-spatial...)) à la page 162 (ligne 22 (nécessaire de recourir au mythe))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XIII, de la page 162 (ligne 23 (le mythe par excellence...)), à la page 163 (ligne 8 (notre âme dans le trans-spatial))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XIV, de la page 166 (ligne 22 (la science contemporaine...)), à la page 167 (ligne 16 (être de la psycho-biologie))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XIV, de la page 167 (ligne 23 (l'immortalité virtuelle..)), à la page 168 (ligne 10 (que les individualités complexes))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XIV, de la page 168 (ligne 30 (Les risques d'erreur...)), à la page 169 (ligne 27 (La "structure fibreuse" de l'univers))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XIV, de la page 169 (ligne 33 (rien de plus facile...)), à la page 170 (ligne 22 (de l'activité-travail finaliste))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XIV, de la page 175 (ligne 8 (on ne peut donc pas dire...)), à la page 176 (ligne 1 (enrichissement de ce genre))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XIV, de la page 178 (ligne 38 (Il est bon de souligner...)) à la page 179 (ligne 28 (rien ne se créé))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XIV, de la page 178 (ligne 7 (la forme de l'activité...)) à la page 178 (ligne 37 (le fil de leur activité ininterrompue))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XIX, de la page 261 (ligne 17 (le type ne peut s'expliquer...)), à la page 262 (ligne 11 (est ay mimétisme structural))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XIX, de la page 254 (ligne 13 (le sujet, l'argent, le pratiquant...)) à la page 254 (ligne 39 (jamais en conscience primaire))

Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XV, de la page 183 (ligne 13 (Le long des lignes de continuité...)) à la page 184 (ligne 6 (de l'idéal de la réduction.))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XVI, de la page 209 (ligne 3 (On peut donc qualifier...)), à la page 209 (ligne 37 (des "taupes" et des "loups", etc.))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XVIII, de la p. 239 (ligne 24 (Même les physiciens qui...)), à la p. 240 (ligne 15 (la force "vitale" individuelle)).
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XVIII, de la page 236 (ligne 7 (imaginons, sur le modèle...)) à la page 236 (ligne 40 (de se digérer lui-même))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XVIII, de la page 237 (ligne 25 (Ce n'est pas parce que...)), à la page 238 (ligne 24 (deux opérations distinctes))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XVIII, de la page 238 (ligne 25 (Il est évident qu'il faut...)), à la page 239 (ligne 23 (n'est qu'une résultant statique))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XVIII, de la page 242 (ligne 21 (Si les organismes ont mis...)), à la page 243 (ligne 11 (qui édifient l'organisme))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XVIII, de la page 246 (ligne 17 (La difficulté principale...)), à la page 247 (ligne 24 (dans un domaine complexe))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XX, de la page 289 (ligne 27 ("Au "niveau" de Dieu même...)), la page 290 (ligne 12 (elle en est le Sens total))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XX, de la page 270 (ligne 23 (il y a seulement règne...)), à la page 271 (ligne 6 (drame unité et beauté))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XX, de la page 271 (ligne 24 (Lois physiques et lois morales...)), à la page 272 (ligne 11 (restreindre leur liberté))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XX, de la page 273 (ligne 3 (Dieu, comme lieu de tous...)) à la page 273 (ligne 38 (des métaphysiques les plus récentes))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XX, de la page 275 (ligne 33 (Il y a, nous l'avons accordé...)) à la page 276 (ligne 29 (n'est pas un aimant))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XX, de la page 285 (ligne 21 (Reconsidérons notre tableau...)) à la page 286 (ligne 17 (un écran entre l'idéal et l'argent))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre XX, de la page 287 (ligne 12 (la continuité cosmologique...)), à la page 287 (ligne 39 (cesser réellement d'agir))
Ruyer, <i>Néo-finalisme</i> , Chapitre IX, de la page 119 (§1: Le survol du "je"), à la page 120 (ligne 13: elle est auto-surveillance.)

Traduction et explication d'un texte en langue étrangère

Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme.

Durée de la préparation : une heure trente ; durée de l'épreuve : trente minutes ; coefficient : 1,5.

Le programme est renouvelé chaque année.

PROGRAMME DE LA SESSION 2014 :

TEXTE GREC

Aristotelis *Ars rhetorica*, édition W. D. Ross, Oxford, Clarendon Press, 1959, livre II.

TEXTE LATIN

Pietro Pomponazzi, *Tractatus de Immortalitate animae (Traité de l'immortalité de l'âme)*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

TEXTE ALLEMAND

Walter Benjamin, *Sprache und Geschichte. Philosophische Essays*, Stuttgart, Philipp Reclam, 2010 : "Die Aufgabe des Übersetzers" (p. 50-64), "Über das mimetische Vermögen", "Schicksal und Charakter", "Zur Kritik der Gewalt", "Theologisch-politisches Fragment", "Erfahrung und Armut", "Über den Begriff der Geschichte" (p. 91-154).

TEXTE ANGLAIS

Elizabeth Anscombe, *Intention*, Harvard University Press, 2000.

TEXTE ARABE

Ibn Rušd (Averroès), *Kitāb faṣl al-maqāl (Discours Décisif)*, texte arabe dans l'édition bilingue, Paris, GF-Flammarion, 1996.

TEXTE ITALIEN

Luigi Pareyson, *Verità e interpretazione*, Milan, Mursia, 1971, Introduction, parties 1 (« Verità e storia ») et 2 (« Verità e ideologia »), p.15-187.

COMMISSION : M. MATHIAS, PRÉSIDENT ;
MME LEJALLE ; M. AUDEGEAN, BRENET, CATTIN, LAURENT, LE DU

Texte grec

Rapport rédigé par M. Jérôme LAURENT

Candidats présents : 15

Moyenne des notes : 9,37

Répartition des notes:

02 : 2

04 : 1

07 : 2

09 : 1

10 : 2

11 : 2

13 : 3

14 : 2

Une évidence simple doit être rappelée : le grec ancien étant une langue morte, il n'est pas raisonnable, pour un étudiant de philosophie, de penser pouvoir traduire directement un texte d'Aristote sans l'avoir fréquenté pendant l'année. On recommande donc d'avoir lu et traduit intégralement l'œuvre au programme pendant les mois précédant l'épreuve. Deux candidats, cette année, n'ont pas pu commenter le texte proposé (numéros 7 et 10) parce que la traduction était totalement fautive, sans aucun rapport avec les mots grecs.

L'introduction doit certes présenter l'œuvre, mais ne doit pas durer la moitié du temps de parole (15 minute de parole pour l'exposé sur le texte 3) et ne saurait valoir indifféremment pour tous les textes du livre II ; la problématique plus particulière de chaque chapitre devait être indiquée, horizon de signification des lignes étudiées (ainsi il aurait fallu approfondir en quoi la brimade – *epèreamos* – au chapitre 2 peut être tout spécialement origine de la colère). Regarder rapidement les lignes qui précèdent et celles qui suivent doit être possible pour un exercice qui porte tout au plus sur une vingtaine de lignes (ainsi, toujours au chapitre 2, la candidate aurait pu évoquer le cas de la colère d'Achille dont parle le Stagirite dans la ligne qui suit le passage à commenter).

Pour la traduction, ce sont le plus souvent des faux-sens qui furent commis (par exemple : dans le texte 3, *axia...spoudès*, fut rendu par « digne d'estime » au lieu de « digne d'être pris au sérieux » ; dans le texte 14, traduire *tetapeinôntai*, par « découragés », au lieu de « rabaissés » ou « humiliés », et dans le même texte *hamartanousi* par « ils échouent », au lieu de « ils commettent une faute ») ; des erreurs de lecture peuvent entraîner des contre sens (ainsi dans le texte 6, en 1381a31 le candidat dut lire *duselpides* au lieu de *duserides* qui fut traduit par « ceux qui ont mauvais espoir » au lieu de « querelleur »).

Pour le commentaire, sauf exception, le passage fut bien situé et les candidats manifestèrent une réelle familiarité avec l'œuvre ; des parallèles plus précis auraient pu toutefois être établis entre la *Rhétorique* et les vertus éthiques de *l'Éthique à Nicomaque* (livres 3 et 4), ainsi la honte des jeunes gens au chapitre 12 aurait gagné à être rapprochée de l'analyse de *l'aidôs* en EN, IV, 15. La culture de la gloire et de la honte, objet d'un article célèbre de Dodds (« De 'civilisation de honte' à 'civilisation de culpabilité' », [1959]), aurait dû être mieux présentée comme l'horizon de *l'ethos* des jeunes gens. Le caractère aimable de ceux qui « raillent avec bon goût (*emmelôs skôptontes*) » (1381a35) aurait dû être mis en parallèle avec le chapitre IV, 14 de *l'EN* où Aristote présente la vertu d'*eutrapeléia* (sur cette notion voir *Rhétorique*, II, 12 « la taquinerie est un outrage éduqué, *pepaideumenè hubris*) », 1389b12).

Situer le passage dans l'ouvrage ne doit pas donner lieu à un propos général sur le statut de la rhétorique chez Aristote qui devient comme un procédé dilatoire avant d'aborder le détail du texte ; le bon commentaire du texte 1 aurait été encore meilleur à ne pas négliger à la ligne 1378a3 le couple de notions *epithumounti kai euepidi*, désir et bon espoir (ni le désir, ni l'espoir ne sont des passions ayant un traitement autonome dans le livre II, mais qualifient en propre les jeunes gens au chapitre 12).

Une attention au style même d'Aristote était nécessaire ; ainsi, fréquemment, dans ses descriptions des passions, le Stagirite utilise l'énumération. Le commentaire philosophique doit s'adapter au texte proposé et une énumération a sa logique propre, même si elle semble moins argumentative qu'un syllogisme.

Le texte 6 présente ainsi une liste parmi ceux qui sont susceptibles d'être nos amis. En voici le début (je m'inspire en partie de la belle traduction de Cassandre, 1654, disponible aux éditions rivages [1989]) :

« [Nous aimons] ceux qui nous aident de leur argent (*khremata*) ou nous aident pour le salut <de notre vie>.

De là vient qu'on honore les personnes libérales (*eleuterioi*) et courageuses (*andreioi*), ou les personnes justes, au nombre desquelles nous mettons (*toioutous hupolambanousi*) celles qui ne vivent pas aux dépens d'autrui (*tous mè ap'hétéron zontas*), comme ceux qui gagnent leur vie à travailler, ensemble dont font partie les agriculteurs et les travailleurs indépendants (*autourgoi*) ».

Cet éloge des agriculteurs et des artisans indépendants méritait commentaire et s'inscrit dans la perspective des jurys populaires qui sont les auditeurs principaux visés par la *tekhne rhètorikè* d'Aristote : *Autourgoi* n'est pas *banausoi* (voir *Politiques*, 1289b33), le terme n'apparaît dans le corpus d'Aristote que dans la *Rhétorique* (notre texte et I, 12, 1373a8), même sans savoir cela l'importance de *l'autarkeia* partout vantée par Aristote est un point important du commentaire : on aime les personnes indépendantes, autonomes, qui font elles-mêmes leur travail et d'une façon plus générale leur existence. La vertu de libéralité qui est l'objet de trois chapitres dans *l'EN* (IV, 1-3) devait être présentée : elle implique que les agriculteurs ou plus précisément « ceux qui vivent de l'agriculture (*hoi apo geôrgias*) » et les artisans évoqués jouissent d'une certaine fortune pour pouvoir la dépenser en faveur de leurs amis.

L'énumération se poursuit : « <nous aimons> les hommes tempérants, parce qu'ils ne sont pas injustes ; et ceux qui ne sont pas intrigants (*apragmonas*), pour la même raison ». Sont aimables les hommes qui ne risquent pas de nous faire du tort. On trouve une définition de la tempérance au livre I, chap. 9 : « la tempérance est la vertu par laquelle on se comporte vis-à-vis des plaisirs du corps conformément à la loi » (1366b13-15). Le rapport à soi-même (notre rapport aux plaisirs corporels)

induit aussi un rapport à autrui et la loi dans sa dimension à la fois rationnelle et politique met en garde contre l'intempérance conduisant à des injustices : l'ivresse et la perte de contrôle de ses actes par exemple peut être l'occasion de l'*hubris* telle que cette notion est présentée au chapitre II, 2. Quant au terme *apragmôn* il s'oppose à l'attitude de la *polupragmosunè*, l'affairement ou le goût des affaires¹ constamment critiqué dans la pensée grecque, notamment au livre IV de la *République* de Platon (434b). Sans reprendre tout le détail de ce passage, les lignes qui précèdent indiquent la possibilité d'un commentaire centré sur les mots grecs eux-mêmes. Les *autourgoi* ont à voir avec les *apragmones*, le travailleur indépendant, celui qui vit de son travail n'est pas dans le souci de ce que font ou pensent les autres, centré sur l'*autos*, sur le soi, il peut être cet *allos autos* qu'est l'ami, un autre soi précisément parce que l'homme vertueux s'aime lui-même comme il convient de s'aimer (voir *Ethique à Nicomaque*, IX, 8).

La candidate qui expliquait le texte 14 sut bien montrer la cohérence du texte en dépassant ce qui pouvait apparaître comme une pure et simple juxtaposition de propositions : Aristote envisage d'abord la vieillesse comme un amour de soi excessif, puis présente le caractère des personnes âgées selon le peu de temps qui leur reste à vivre (ils sont plus dans la remémoration que dans l'espoir, dans la pratique du bavardage que dans la construction de projets) et enfin selon l'apparence de vertu qui est la leur (ils sont mus par une sorte d'avarice et leur tempérance vient simplement de la faiblesse de leurs appétits charnels).

Les meilleures explications montraient une bonne connaissance de l'œuvre, mais aussi d'Aristote en général. L'ontologie des *Catégories*, la psychologie du *De anima* et la morale des *Ethiques* permettent de donner tout leur sens aux analyses du livre II de la *Rhétorique*.

Liste des textes proposés

Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 1, page 69-70, de 1377b20 à 1378a8	
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 11, page 98-99, de 1388a32 à 1388b10	
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 12, page 101, de 1389a28 à 1389b8	14
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 13, page 102-103, de 1389b35 à 1390a17	
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 2, page 71-72 de 1378b10 à 1378b26	3
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 2, page 71, de 1378a30 à 1378b10	
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 21, page 118-199, de 1395b1 à 1395b17	
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 3, page 76 de 1380a9 à 1380a26	
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 4, page 78-70 de 1380b35 à 1381a17	
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 4, page 79-80, de 1381a19 à 1381a35	6
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 4, page 80-81 de 1381b14 à 1381b33	7
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 5, page 82, de 1382a21 à 1382b4	
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 6, page 87, de 1384a33 à 1384b14	
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 7, page 90, de 1385a17, à 1385a33	10
Aristote, <i>Rhétorique</i> , II, 8, page 93, de 1386a25 à 1386b7	

¹ Dans les *Topiques* Aristote propose de substituer à *polupragmosunè* (le fait d'être affairé) le terme *philopragmosunè* (le fait d'être remuant, comme traduit J. Brunschwig, II, 4, 111a9-10) jugé plus familier aux auditeurs, ces termes, comme le note Brunschwig, désignent « l'agitation brouillonne et indiscrete de qui se mêle de ce qui ne le regarde pas » (note *ad loc.* p. 142).

Texte latin

Rapport rédigé par M. Jean-Baptiste BRENET

Candidats présents : 10

Moyenne des notes : 11,75

Répartition des notes:

04 : 1

08 : 1

10 : 1

12 : 3

13 : 1

14 : 2

18 : 1

L'exercice consiste d'abord en une traduction par groupes de mots qui demande un important travail en amont. Cette traduction en va-et-vient d'une trentaine de lignes doit être ferme et précise, même s'il est bienvenu d'y revenir ponctuellement dans le commentaire pour justifier tel choix, discuter une éventuelle équivoque, et se montrer attentif au génie propre, conceptuellement déterminant, de la langue d'origine. La bonne traduction, qui est fluide, requiert une double familiarité : avec la langue du texte, de l'auteur, de sa tradition – le latin encore médiéval de Pomponazzi, par exemple, n'est ni celui de Sénèque, ni celui de Boèce ou d'Augustin ; il a ses particularités scolastiques (dans ses tournures, ses adverbes, ses formulations figées) qu'une fréquentation régulière du *De immortalitate animae* et de ses sources, comme Thomas d'Aquin, devait permettre d'assimiler ; avec la doctrine de l'auteur, ensuite : il est évident qu'on ne saurait traduire un texte qu'on ne comprend pas, dont on ne perçoit pas l'intention théorique sous les difficultés formelles. La maîtrise du sens est même la condition d'une traduction assurée, qui décroche de la littéralité et peut viser l'élégance.

À une exception près (le candidat ignorant manifestement ce latin-ci), les traductions ont été correctes, et parfois très bonnes. La majorité des candidats a su rendre le texte fidèlement en dépit de sa technicité. Les maladresses et les erreurs, jusqu'au contresens, n'ont toutefois pas manqué.

Rappelons d'abord qu'il faut apprendre à lire les nombres en latin, comme dans « in fine namque illius 39 textus », surtout lorsque le texte se fonde sur des références à des commentaires. Se conformer strictement à la lettre n'est pas toujours souhaitable. Ce peut être peu clair, voire incorrect. « Declaravit », par exemple, n'est pas : « il a déclaré », mais « il a montré, fait voir ou expliqué que... » ; au § 158, « ponitur et cogitativa inter vires sensitivas » n'est pas ce calque : « on pose aussi la cogitative entre les faculté sensitives », mais plutôt : « on compte aussi la cogitative parmi les puissances sensitives » ; de même, quand il est écrit dans ce paragraphe que les opérations des êtres végétaux « ad esse reale <...> terminantur », cette traduction : « se terminent dans l'être matériel » n'a pas grand

sens, alors qu'il faut entendre qu'elles « sont bornées à l'être matériel des choses ». Autre exemple : « abstractum » ne se traduit pas chaque fois par « abstrait » : la forme universelle tirée des fantasmes est bien « abstraite », mais l'Intelligence céleste, qu'on peut dire aussi « abstracta », est, elle, « séparée », sans jamais avoir été dégagée du sensible. *Idem* pour *simpliciter*, très fréquent (c'est même une notion-clé du texte, qui distingue immortalité absolue et relative), qui signifie « absolument », et ne peut se rendre par « simplement ». Par manque de précision, le texte pouvait perdre son sens. Dans le § 154, par exemple, ceux qui font de l'âme humaine la dernière des intelligences séparées soutiennent qu'elle possède à la fois le mode d'être de ces intelligences et, *en plus*, un autre mode d'être qui en fait la forme d'un corps. C'est ce que voulait dire : « ultra illum modum essendi habet et alium », que ne rendait pas clairement ceci : « elle a leur mode d'être et aussi l'autre ».

Plusieurs adverbes, prépositions ou conjonctions sont souvent mal compris. C'est le cas avec *quare*, d'usage pourtant courant, qui signifie : « c'est pourquoi », « de sorte que », et non « parce que ». Ainsi, dans le § 170, Pomponazzi parle des bêtes, qui dépendent du corps à la fois comme sujet (parce que leur âme est matérielle, inscrite dans le corps) et comme objet (puisque leur âme n'opère qu'à partir des données sensibles), et qui, *pour cette raison*, ne connaissent que sur le mode de la singularité (« alia vera sunt bestiae, quae a corpore dependent ut subiecto et ut obiecto, quare tantum singulariter cognoscunt »). Même chose dans le § 150 : l'intellect ne se pense pas directement, dit l'auteur, mais sur la base, toujours, des fantasmes reçus par l'âme, *si bien que*, ou *de sorte que* (= c'est pourquoi) sa pensée se fait dans le temps, « quare suum intelligere est cum continuo et tempore ».

Ces erreurs se retrouvent dans la traduction, par exemple, *d'etiam* (§ 197 : « nam praesentato summo bono, etiam diis competente, voluntas fertur in illud » devait donner : « en présence du bien suprême, qui est également celui des dieux, la volonté se porte en effet vers lui... », et non « même si celui-ci s'accorde avec les dieux ») ; dans celle de *licet* (§ 197, encore : « licet etiam dicere possemus... », n'est pas « mais nous pourrions dire aussi »), de *ut scilicet...*, où la conséquence, « de sorte que... », n'est pas la visée : « pour qu'ainsi... » ; ou encore de *sicut* (au § 154, par exemple, il est dit que l'âme séparée du corps n'a plus des puissances de l'âme que l'intellect et la volonté, « sicut et intelligentiae », *tout comme les intelligences*, et non pas : « ainsi que le sont les intelligences »).

Sans parler des fautes d'inattention (§ 170, *animalia* ne désigne pas « les êtres animés », mais bien les animaux – même s'ils sont animés), d'autres sortes d'erreur furent dommageables. Dans le § 158, une mauvaise lecture du latin (et faute d'une bonne connaissance d'Averroès), a débouché sur deux contresens ; il est dit de la cogitative au livre II du *Grand Commentaire* du *De anima*, commentaire 60, qu'elle « cognoscat individua decem praedicamentorum », c'est-à-dire qu'elle connaît les individus dans les dix catégories (cette substance, ce lieu, cette passion, etc.), et non « par dix catégories » ; et Pomponazzi ajoute que tout le monde en fait une raison particulière (*ratioque particularis ab omnibus*

posita sit), parce qu'elle bénéficie dans son fonctionnement discursif de l'influence de l'intellect, et non qu'« elle pose la nature particulière de chaque chose ».

Le contresens peut venir d'une erreur syntaxique : au § 154, « intellectum autem et voluntatem sic coniuncta corpori quamvis habeat, ... » ne signifie aucunement : « mais l'intellect et la volonté ont ainsi un lien avec le corps... ». Le sujet de la phrase est l'âme, et il fallait lire : « bien que, lorsqu'elle est ainsi unie au corps, elle possède l'intellect et la volonté, etc. »

Enfin – mais le relevé n'est pas exhaustif – on regrette la traduction faible de termes majeurs de l'histoire de la philosophie, comme, dans le § 154, « hoc aliquid », héritier du *tode ti grec*, que « quelque chose » ne suffit pas à restituer. Au moins fallait-il y revenir dans le commentaire, en expliquant ce qu'il pouvait y avoir de problématique à poser conjointement que l'âme était forme du corps et « hoc aliquid ».

Si la traduction est une condition nécessaire de la réussite, le commentaire reste la partie maîtresse de l'épreuve. Il faut ici éviter ces deux défauts que sont la généralité, sans pertinence, sans resserrement sur l'extrait proposé, et la minutie, ou plutôt l'empilement brouillon des remarques sans fil directeur. Chaque texte a son point de départ, sa structure, sa thèse, son enjeu, qu'il faut savoir dégager et faire entendre en y articulant diverses références internes et externes. Les candidats ont généralement su présenter les passages qu'ils commentaient, en rappelant leur place dans le *De immortalitate animae* et le problème précis qu'ils soulevaient. Ils ont été soucieux, aussi, de leur mise en perspective (en évoquant la question de la félicité pratique, par exemple, et le renversement de la tradition thomasienne que cela signifiait). On a regretté cependant la paraphrase, les propos allusifs et répétitifs. Plusieurs notions cruciales, introduites à bon escient, n'ont pas été explicitées : ce fut curieusement le cas du couple *ut subiecto/ut obiecto* (« comme sujet »/ « comme objet »), dont il fallait définir clairement le sens. S'il fut souvent question, à bon droit, de la conception scalaire de l'univers (la place de l'homme étant intermédiaire), les connaissances des candidats en matière de cosmologie médiévale étaient insuffisantes, voire nulles, alors que les rapports entre Intelligence céleste et intellect humain constituent une pièce importante des disputes de l'époque. De même, les références de Pomponazzi à Averroès et Aristote n'ont pas été approfondies : il n'y eut aucun rappel précis du *De anima* ni de son *Grand Commentaire*, qui forment la matrice, pourtant, des problèmes du *De immortalitate*. Que veut dire que l'âme soit « forme » ? Que sont les « parties » de l'âme, et en quel sens l'entend-on ? Qu'est-ce que la « cogitative » ? Quelle est exactement la thèse averroïste de la séparation et de l'unicité noétiques ? Les questions sont nombreuses.

On doit saluer toutefois plusieurs analyses, fines, informées, sensibles à la complexité de l'argumentation de Pomponazzi critiquant pour finir l'Aquinat tout autant que le Commentateur, dans l'idée que derrière Thomas menaçait en vérité Platon. L'une, parmi elles, fut remarquable.

Nous espérons que ces notes puissent profiter aux candidats de l'année qui vient.

Liste des textes proposés

Pomponazzi, <i>De immortalitate animae</i> , chapitre IX, §§ 154-155, de la page 93 ("Ulteriusque...") à la page 93 ("... de lamiis." (dernière ligne))
Pomponazzi, <i>De immortalitate animae</i> , chapitre IX, §§136-137, de la page 81 ("Cum natura autem..."), à la page 83 ("...aliter et aliter.")
Pomponazzi, <i>De immortalitate animae</i> , Chapitre IX, §144-147, de la page 87 ("Ex quibus modo est syllogizanda...") à la page 89 ("... operatio ostendit.")
Pomponazzi, <i>De immortalitate animae</i> , Chapitre IX, §158, de la page 97 ("Hoc autem totum..."), à la page 99 ("... hominum utilitatem.")
Pomponazzi, <i>De immortalitate animae</i> , chapitre IX, §170-172, de la page 107 ("Sunt itaque in universum..."), à la page 109 ("... sicart dictum est.")
Pomponazzi, <i>De immortalitate animae</i> , chapitre X, §§179-182, de la page 115 ("Ut igitur validior...") à la page 117 ("... appendiciis materiae".)
Pomponazzi, <i>De immortalitate animae</i> , chapitre X, §§197, de la page 123 ("Et quod ulterius dicebatur...") à la page 125 ("...appetitu desiderat")
Pomponazzi, <i>De immortalitate animae</i> , chapitre XI, §§150-152, de la page 89 ("at quamvis intellectus..." (dernière ligne)) à la page 91 ("... nec actu intellecta.")
Pomponazzi, <i>De immortalitate animae</i> , chapitre XIV, §§ 262-264, de la page 169 ("Verum quantum...") à la page 169 ("... talia relegata sunt" (avant dernière ligne))
Pomponazzi, <i>De immortalitate animae</i> , chapitre XIV, §§260-261, de la page 167 ("Operativus autem...") à la page 169 ("...absolvi non potest")

Texte allemand

Rapport rédigé par M. Emmanuel CATTIN

Candidats présents : 25

Moyenne des notes : 10,30

Répartition des notes:

de 01 à 04 : 3

de 05 à 07 : 7

de 09 à 11 : 3

de 13 à 15 : 8

16 : 3

17 : 1

Walter Benjamin était pour la première fois inscrit au programme de l'agrégation de philosophie. Or, pour la langue allemande dans le concours, la première année Walter Benjamin aura été faste. De nombreux candidats parmi les admissibles en avaient fait le choix initial (26 — 25 candidats ayant effectivement passé l'épreuve —, contre 20 et 21 respectivement en 2012 et 2013, et 9 en 2011), attestant la vitalité grandissante de cette langue parmi les étudiants de philosophie. Mais surtout Benjamin aura donné lieu à quelques très beaux commentaires, de la part de candidats attentifs à la langue extraordinairement dense, précise et belle d'un auteur difficile, qui a porté vers le haut et assez constamment inspiré ceux qui dans leur préparation avaient vraiment cherché à le comprendre. La moyenne est en effet exceptionnellement haute. En un sens, les germanistes de la session 2014 de l'agrégation de philosophie ont heureusement réfuté le jugement du professeur de Francfort qui, en 1925, avait refusé l'inscription à la Faculté de la thèse de Benjamin, ne pouvant, écrivait-il, « se défaire de l'idée qu'avec sa manière inintelligible de s'exprimer, qu'on est bien obligé d'interpréter comme le signe d'une incertitude quant au fond, il ne peut pas être un guide pour les étudiants ». Sur ce plan académique, l'agrégation 2014 a montré le contraire.

Les textes étaient pourtant d'une difficulté remarquable. Il n'était pas question, avec Benjamin moins qu'avec tout autre, d'improviser une traduction. La plupart des candidats l'avaient bien compris, qui avaient pris soin d'étudier de près le texte allemand, dans ses références internes, ses ellipses, ses indications allégoriques, la frappe si singulière de ses formules presque magiques. Tout un travail soigné, presque artisanal, conduit par avance sur la langue de Benjamin, appartenait nécessairement à une préparation bien conduite, et le jury en a observé avec joie les résultats. Hormis les cas très rares où l'accès au texte devait rester fermé faute d'une telle étude de l'allemand si délicat d'un auteur orfèvre, il aura été rendu justice à la langue de Benjamin. Quel que soit l'auteur, une telle étude et la familiarité qu'elle engendre avec la langue qui est à chaque fois la sienne sont toujours absolument requises : ce qui veut dire qu'il est nécessaire de commencer *très tôt dans l'année de préparation* le travail sur le texte en allemand, pour que les fruits en arrivent à maturité au printemps.

L'an dernier nous notions l'absence malheureuse d'une bonne connaissance du contexte idéaliste entourant la pensée de Fichte. Concernant Benjamin, il n'en est pas allé de même. Les textes proposés à l'étude demandaient évidemment d'amples préparatifs philosophiques et historiques si l'on voulait se prémunir du dépourvu où la découverte laisserait celui qui les rencontrerait pour la première fois. En son cas, la connaissance des sources ne concerne pas seulement l'histoire de la philosophie, Marx au premier chef pour quelques-uns des textes mis au programme, mais tout autant l'histoire de l'art et le contexte politique et social de l'Allemagne de Weimar puis de l'émigration allemande. Si l'essai final *Über den Begriff der Geschichte* appelait ainsi une connaissance sérieuse des oppositions théoriques qui traversaient le marxisme allemand, comme de toute la constellation que Benjamin indique sous le nom d'« historicisme », *Erfahrung und Armut* exigeait aussi un regard précisément attentif aux réalités sociales allemandes de l'après-guerre. *Zur Kritik der Gewalt*, en ses formules énigmatiques, pour la théorie du droit, comme *Die Aufgabe des Übersetzers*, en ses escarpements, pour la pensée de la langue, pouvaient de leur côté requérir la plus grande subtilité et une délicatesse particulière dans l'interprétation. Ils ne furent pas laissés à l'abandon, et de nombreux candidats ont su leur rendre justice, comme aux échos philosophiques, littéraires et politiques qui font de la langue de Benjamin le creuset d'une intensification singulière. Le jury aura ainsi entendu de remarquables exposés qui faisaient pleinement droit, avec finesse, au contexte entourant l'écriture de Benjamin dans les années 20 et 30. La dimension théologique, à commencer par les lieux bibliques, aura sans doute été plus difficilement identifiée, et la pensée messianique sera restée dans l'ensemble assez indéterminée. Les oppositions qui traversent la *Forschung* concernant le statut qu'il convient de lui accorder étaient rarement maîtrisées. Il reste que Benjamin fut souvent très intelligemment *commenté par lui-même*. Les meilleurs exposés furent en effet ceux qui se sont montrés capables de mettre en rapport des textes d'époques parfois différentes, de reconstituer le jeu de montages et d'échos d'un Benjamin dont l'œuvre fragmentaire se déploie pourtant selon une figure nouvelle, à lui propre et parfois secrète, de l'unité, qui n'est plus tout à fait celle de l'œuvre, du livre, du traité. Les meilleurs candidats ont su mettre à nu ces fils et motifs secrets ou discrets, sans s'en tenir aux textes proposés au programme, mais en allant chercher d'autres essais qui jetaient une lumière vive sur ceux-là. Benjamin, alors, entrait vraiment dans une présence fidèle, accordée à l'éclat de cette pensée, et d'abord à la beauté de sa langue. Si dans la plupart des cas le texte au programme de l'agrégation relève d'une unité plus classique, la même exigence d'en connaître les alentours prévaut. S'agissant, pour la session 2015, des deux dernières sections de la *Phénoménologie de l'esprit*, cela commence évidemment avec l'œuvre elle-même en son entier.

À nouveau, la traduction décidait de l'essentiel, et l'explication qui suivait confirmait par sa rigueur la justesse des décisions prises ou, au contraire, manifestait la même approximation. Il faut cependant insister sur *les deux aspects*. Il n'y aura pas d'explication bien conduite sans une traduction précise. Selon l'exigence et la discipline qui sont inconditionnellement attachées à cet exercice, l'attention la plus vigilante doit être portée à

chaque détail, à chaque particule, à *la propriété absolue des termes*, avec laquelle commence seulement le concept. Mais, d'une autre part, les candidats ne doivent pas oublier qu'ils ont à mener à bien une explication de texte, dont les règles ne sont pas différentes de celles qui prévalent pour un texte dans leur langue maternelle. Ni la seule exactitude de la traduction, ni les seules connaissances historiques, pourtant absolument requises, ne sont alors suffisantes, même si, comme nous venons de l'indiquer, les meilleures traductions, toujours décisives, sont aussi ordinairement suivies des meilleurs commentaires. Ce fut à nouveau le cas cette année de la meilleure d'entre elles, remarquable par l'intelligence de la langue et la richesse de pensée de l'explication proposée.

La rencontre de l'œuvre de Walter Benjamin avec les étudiants préparant l'agrégation de philosophie n'aura pas été manquée. Si quelques-uns sont restés au seuil de cette pensée et d'abord de cette langue, il est possible que cette rencontre ait été pour eux seulement différée. Pour les autres, le jury fut heureux de la voir s'accomplir avec une telle rigueur et à une telle profondeur.

Liste des textes proposés

Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , "Die Aufgabe des Übersetzers", de la page 56 (ligne 11: "Bei den einzelnen, den unegänzten Sprachen..."), à la page 57 (ligne 10: "... nicht wiederum übersetzbar ist.")

Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Die Aufgabe des Übersetzers”, de la page 58 (ligne 16: “Wie nämlich die Übersetzung”), à la page 59 (ligne 10: “... die wahre Sprache.”)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Die Aufgabe des Übersetzers”, de la page 59 (ligne 6: “Wenn anders es aber eine Sprache der Wahrheit gibt...”), à la page 60 (ligne 5: “... dienen zu können.”)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Die Aufgabe des Übersetzers”, de la page 64 (ligne 8: “Hölderlins Übersetzungen...”) à la page 64 (bas de la page: “... Ideal aller Übersetzung.”)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Erfahrung und Armut”, de la page 134 (L.10 en partant du bas: “Nein, soviel ist klar...”) à la page 135 (l.27: “bekommen hat.”)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Erfahrung und Armut”, de la page 139 (ligne 1: “Erfahrungsarmut: das muß man...”) à la page 139 (bas de la page: “... einmal Abstand halten, zurücktreten.”)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Erfahrung und Armut”, de la page 139 (ligne 12 en partant du bas: “Natur und Technik...”) à la page 140 (bas de la page: “... mit Zins und Zinseszinsen wiedergibt”)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Theologisch-politisches Fragment”, de la page 132 (ligne 1: “Erst des Messias selbst...”) à la page 132 (ligne 3 en partant du bas: “der Untergang zu finden bestimmt”.)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Über den Begriff der Geschichte”, §II, de la page 141 (§II, ligne 1: “Zu den bemerkenswerthesten...”) à la page 142 (fin du §II: “...Der historische Materialist weiß darum”.)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Über den Begriff der Geschichte”, §VIII et §IX de la page 145: “Dis Tradition der Unterdrückten...” à la page 146 (fin du §IX: “... ist dieser Strum”.)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Über den Begriff der Geschichte” §III et §IV de la page 142 (§III, ligne 1) à la page 143 (fin du §IV)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Über den Begriff der Geschichte” §IX et X, de la p. 146 (§ix, 1.1: “Mein Flügel ist zum Schwung bereit...”) à la p. 147 (fin du §X: “... weiter festhalten”.)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Über den Begriff der Geschichte”, §V et §VI de la page 143 (§V, ligne 1: “Das wahre Bild...”) à la page 144 (fin du §VI: “...zu siegen nicht aufgehört”.)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Über den Begriff der Geschichte”, §VII, de la page 144 (§VII, ligne 1 (exergue): “Bedenkt das Dunkel...”) à la page 145 (fin du §VII: “...gegen den Strich zu bürsten.”)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Über den Begriff der Geschichte”, Anhang A et B, de la page 153 (Anhang, A, ligne & “Der Historismus begnügt sich...”) à la page 154 (fin de B: “... der Messias treten konnte”.)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “über den Begriff der Geschichte”, §IV et §V de la page 143 (§IV, ligne 1 (exergue): “Trachtet am ersten nach...”) à la page 143 (fin du §V: “...als in ihm gemeint erkannte”.)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , “Zur Kritik der Gewalt”, de la page 114 (ligne 14: “Unter ihnen hat...”), à la page 115 (ligne 6, fin du §: “... Gewalt zum Abschlus bringen will.”)

Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , "Zur Kritik der Gewalt", de la page 116 (ligne 18, début du §: "Alle Gewalt ist als Mittel..."), à la page 117 (ligne 8: "... so verfällt es".)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , "Zur Kritik der Gewalt", de la page 124 (ligne 6 en partant du bas: "Die Gewalt bricht also...") à la page 125 (fin du §: "...aller mythischen Rechtsetzung".)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , "Zur Kritik der Gewalt", de la page 126 (ligne 12: "Der akt der Grenzsetzung..."), à la page 127 (ligne 6: "... zur Aufgabe wird.")
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , "Zur Kritik der Gewalt", de la page 127 (ligne 1: "Weit entfernt...") à la page 127 (ligne 6 en partant du bas: "... über den Lebendigen auf".)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , "Zur Kritik der Gewalt", de la page 127 (ligne 2 en partant du bas: "Diese göttliche Gewalt...") à la page 128 (ligne 3 en partant du bas: "... ausdrücklich abwies".)
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , "Zur Kritik der Gewalt", de la page 130 (ligne 13: "Die Kritik der Gewalt...") à la page 131 (ligne 4: "...zu belegen ist.")
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , "Zur Kritik der Gewalt", de la page 130 (ligne 9 en partant du bas: "Auf der Durchbrechung..."), à la page 131 (fin de la page: "... die waltende heißen.")
Walter Benjamin, <i>Sprache und Geschichte</i> , "Über den Begriff der Geschichte", §XVII, de la page 152 (§XVII, l. 1 : "Der Historismus...") à la page 152 (fin du § XVII: "... in ihrem Innern.")

Texte anglais

Rapport rédigé par MM. Eléonore LEJALLE et Michel LE DU

Candidats présents : 73

Moyenne des notes : 8,40

Répartition des notes:

de 03 à 05 : 19

de 06 à 08 : 25

de 09 à 11 : 11

de 12 à 15 : 15

16 : 2

18 : 1

73 admissibles ont passé cette année l'épreuve d'anglais, ce qui est un peu moins que les années précédentes. Quasiment aucun candidat ne s'est présenté sans une connaissance passable de l'ouvrage d'Elizabeth Anscombe *Intention*, et même les exposés qui ont reçu les notes les plus basses n'étaient pas indigents du point de vue de l'explication. C'est en fait le plus souvent le niveau d'anglais qui, pour ces notes les plus basses, a empêché les candidats de proposer des explications précises et pertinentes des passages proposés. Les défauts liés à la traduction ayant également concerné les prestations situées dans la moyenne des notes attribuées, c'est sur cette partie de l'exercice que nous voudrions d'abord insister.

Le jury a choisi cette année de proposer des textes courts, d'une vingtaine de lignes, afin notamment de permettre aux candidats de consacrer la majeure partie de leur temps de préparation à l'explication du texte. En raison de cette courte longueur, le jury attendait des traductions exactes mais aussi fluides en français, ce qui fut loin d'être le cas pour un très grand nombre de prestations. Certes, *Intention* présente parfois des difficultés de traduction liées à la polysémie de certains termes (par exemple *to mean*, qui selon les contextes, doit être traduit par signifier, vouloir dire ou éventuellement entendre, comme dans l'expression de Wittgenstein citée par Anscombe : « *to mean the words as an expression of intention* », *Intention* § 3, p. 6) ou à la présence de certaines tournures sans équivalent évident en français (par exemple « *to be backed up by* », § 11, p. 17, que l'on pourrait peut-être traduire par « sous-tendu »). Néanmoins, la langue utilisée par Anscombe est très proche de l'anglais courant, et comporte même, par endroits, des tournures orales, voire familières, liées à la présence d'expressions ordinaires d'intention dans l'ouvrage, expressions dont il fallait s'efforcer de donner un équivalent en français. De ce point de vue, le jury s'est étonné de voir des termes aussi courants que « *engine* » traduits de manière farfelue par « locomotive », l'expression courante « *by no means* » inconnue d'un candidat, le verbe « *to demonstrate* » (manifester, participer à une manifestation) compris comme signifiant « faire une démonstration », ou encore, même si cela est moins grave, l'expression familière « *I don't care tuppence* » rendue par l'expression bien trop recherchée « je n'en ai cure ». De même, la conjonction « *now* », très souvent utilisée par Anscombe comme connecteur

logique, a malheureusement été très souvent traduite par « maintenant » (en un sens manifestement temporel), « dorénavant » ou « à présent », là où « or » (le plus souvent) était attendu. Un autre défaut récurrent dans les traductions a été de s'en tenir à un mot à mot qui n'avait guère de sens en français. Inversement, certains candidats se sont autorisés à traduire des articles indéfinis par des définis, ou à changer le temps des verbes, ce qui engageait souvent une mauvaise compréhension du sens des énoncés et donnait lieu, par voie de conséquence, à des commentaires inadéquats. Une langue aussi précise que celle d'Anscombe ne pouvait évidemment pas autoriser ce genre d'inattentions ou de négligences. De bonnes prestations néanmoins ont paru montrer une familiarité avec la langue d'Anscombe (en fait une maîtrise de l'anglais courant actuel !), ont su retenir certaines solutions fournies par la traduction en français parue chez Gallimard, ou proposer d'autres solutions pertinentes et originales. Seul un exercice au long cours de la traduction peut permettre d'acquérir ce genre de réflexes ou de facilité, et c'est à cet entraînement continu que nous voudrions engager les futurs candidats.

Les textes à expliquer, on l'a dit, étaient courts, ce qui imposait aux candidats deux tâches complémentaires : 1) faire une explication précise du texte qui ne laisse de côté aucun élément (de ce point de vue, l'exactitude de la traduction engageait déjà l'explication), 2) développer à partir de ces éléments les enjeux du texte en les rapportant aux positions (critiques ou positives) d'Anscombe dans l'ouvrage et/ou à des enjeux philosophiques plus classiques (par exemple, le problème des effets recherchés et non recherchés de l'action, la question de son individuation spatio-temporelle, celle du libre-arbitre, du comportement animal, etc.) et/ou aux sources d'Anscombe (principalement Aristote, Saint Thomas et Wittgenstein). Combiner ces deux tâches exigeait des candidats une bonne préparation (connaissance des lignes directrices et des grandes séquences argumentatives d'*Intention*, connaissance des auteurs cités par Anscombe, de ses adversaires, de certains de ses autres écrits) qui les rende capables de mobiliser des éléments de commentaire pertinents, mais aussi une aptitude à affronter l'argumentation propre à un texte spécifique, quitte à en reconnaître certaines difficultés, à proposer plusieurs interprétations de tel passage difficile ou à pointer le caractère elliptique de certains raisonnements.

En ce qui concerne la précision attendue de l'explication, la situation du texte dans le livre en était un élément essentiel. Rappelons que cette détermination de la situation du texte ne consiste pas à faire un résumé exhaustif des épisodes précédents mais à préciser à quel tournant argumentatif du livre correspond le texte, ce qui permet aussi d'en déterminer l'objet : s'agit-il de développer une compréhension positive de telle ou telle notion (le raisonnement pratique, le motif-en-général, l'expression d'intention pour le futur, la connaissance sans observation, etc.), s'agit-il plutôt de soulever des difficultés concernant ces sujets, s'agit-il au contraire de répondre à ces difficultés et si oui, s'agit-il d'une réponse provisoire ou d'une réponse plus approfondie, etc. ? Bref, déterminer l'objet d'un texte c'est aussi dire ce que l'auteur fait dans ce texte et pourquoi il le fait en cet endroit du livre.

Quant à la réussite de la deuxième tâche, à savoir la détermination des enjeux du texte à expliquer, mais aussi de tel argument qui s’y trouve, elle impliquait de pouvoir rayonner dans le livre en amont et en aval (pour le livre *Intention*, cela revenait à sélectionner un réseau de paragraphes pertinents pour l’explication), de savoir mobiliser des connaissances de première main concernant les auteurs cités par Anscombe (Wittgenstein, Aristote, Saint Thomas, bien entendu, mais aussi Ryle, par exemple) et de pouvoir expliquer sans allusion les dimensions polémiques éventuellement engagées dans le texte donné. Insistons sur ce dernier point : nombre de candidats ont, souvent avec raison, fait référence à la critique développée par Anscombe de la compréhension mentaliste de l’intention. Néanmoins, 1) tous les textes donnés ne renvoyaient pas à cette dimension de l’ouvrage, 2) parler de la « thèse mentaliste » comme d’une chose bien connue était contreproductif : il fallait commencer par la définir, 3) évoquer par leurs seuls noms propres Davidson et Bratman ne présentait à peu près aucun intérêt et donnait surtout l’impression que les candidats ne les connaissaient que par oui-dire.

Dans tous les cas, l’allusion est à bannir. Prenons le cas des exemples ou des scénarios souvent utilisés par Anscombe au service de son raisonnement. Etant donné leur importance dans l’ouvrage, le jury a apprécié que les candidats, lorsque le texte n’en présentait pas déjà, mobilise au service de l’explication des exemples développés ailleurs dans le livre, en forge de nouveaux, ou encore réfléchisse à leur rôle (par exemple lorsqu’il s’agit pour Anscombe de réfléchir à des cas de réponses, admissibles ou non, plausibles ou non, à la question « pourquoi agissez-vous ainsi ? » dans tel ou tel contexte). Mais ici encore, la simple allusion n’était pas de mise : passe encore pour l’exemple de l’homme qui pompe, mais la simple mention de « l’exemple de l’infirmière » ou de « l’exemple de l’éclipse », *sans autre précision*, s’avérait totalement inutile et nullement éclairante. Dans le même sens, l’invocation vague d’un « rejet du behaviorisme » de la part d’Anscombe, ou celle des « jeux de langage » de Wittgenstein dès qu’un texte comportait une dimension linguistique, constituaient de mauvais réflexes... qui ont fini par lasser le jury. Inversement, un candidat a su mobiliser excellemment cette notion de « jeu de langage » en la référant précisément au paragraphe 655 des *Recherches philosophiques* de Wittgenstein de manière à éclairer un paragraphe d’*Intention* dans lequel Anscombe, sans citer explicitement Wittgenstein, explique que le vouloir (*wanting*) intervenant dans le raisonnement pratique implique le fait de s’efforcer d’obtenir la chose voulue (ce que montrait également Wittgenstein dans les paragraphes 613 à 615 des *Recherches philosophiques*, également cités par ce candidat).

Une autre excellente explication, notée 18, a su elle aussi mobiliser de manière pertinente l’idée de jeu de langage afin d’expliquer pourquoi, selon Anscombe, une réponse du type « pour être payé » à la question « pourquoi avez-vous pompé de l’eau empoisonnée ? » serait acceptable, tandis qu’une réponse qui reconnaîtrait cette fin *mais rejetterait en même temps les moyens adoptés en connaissance de cause en vue de cette fin* ne le serait pas (cf. *Intention*, § 25, p. 44-45). Qui vise intentionnellement la fin ne peut nier avoir agi intentionnellement en vue de cette fin : une proposition que ce candidat a par ailleurs

judicieusement rapproché de deux articles d'Anscombe, « Action, Intention and Double-Effect » et « Mr. Truman's Degree ».

D'une manière générale, le jury a valorisé les explications qui manifestaient au plus haut point les qualités susmentionnées mais aussi celles qui, plus modestement, se battaient avec le texte, sans se réfugier dans des considérations générales certainement valables pour aborder l'ouvrage et parfois utiles pour éclairer les enjeux d'un texte, mais nullement suffisantes pour en expliquer les contenus singuliers et l'argumentation propre.

Liste des textes proposés

Anscombe, <i>Intention</i> , §1 de la page 1 (Very often (ligne 1)) à la page 1 (expression of intention (ligne 29))
Anscombe, <i>Intention</i> , §10 de la page 16 (I will call (ligne 8)) à la page 16 (as the object (ligne 29))
Anscombe, <i>Intention</i> , §11, de la page 17 (A 'mental cause' (ligne 31)) à la page 18 (completely obscure (ligne 13))
Anscombe, <i>intention</i> , §11, de la page 17 (But it is not (ligne 9)), à la page 17 (occurred to me (ligne 30))
Anscombe, <i>Intention</i> , §11, de la page 17 (Now one might think (ligne 1)) à la page 17 (and laughed (ligne 21))
Anscombe, <i>Intention</i> , §12, de la page 18 (Popularly motive and intention (ligne 20)) à la page 19 (was done (ligne 5))
Anscombe, <i>Intention</i> , §13, de la page 20 (The account (ligne 37)) à la page 21 (should not happen (ligne 24))
Anscombe, <i>Intention</i> , §13, de la page 20 (We might compare (ligne 10)) à la page 20 (too complicated (ligne 36))
Anscombe, <i>Intention</i> , §14, de la page 21 (Leaving then (ligne 25)), à la page 22 (the question "Why?" (ligne 8).)
Anscombe, <i>Intention</i> , §14, de la page 22 (Here it may be worth (ligne 21)) à la page 23 (of harm (ligne 6))
Anscombe, <i>Intention</i> , §15 de la page 23 (Roughly speaking (l. 31)) à la page 24 (is not true (l.19))
Anscombe, <i>intention</i> , §18 de la page 57 (Wittgenstein said (ligne 6)) à la page 27 (false assimilation of games (ligne 30))
Anscombe, <i>Intention</i> , §2 (de la page 2 (If, however, we ask in philosophy (ligne 5)) à la page 2 (what has happened later (ligne 30))
Anscombe, <i>Intention</i> , §2 de la page 2 (Now by this criterion (ligne 31)) à la page 3 (tempted to think (ligne 14))
Anscombe, <i>Intention</i> , §2 de la page 3 (An imperative (ligne 15)) à la page 3 (a political one (ligne 39))
Anscombe, <i>Intention</i> , §2 de la page 4 (It is natural (ligne7)) à la page 4 (A penny for your thoughts (ligne 30))

Anscombe, <i>intention</i> , §2, de la page 3 (Execution conditions (ligne 23)), à la page 4 (of intention are similar (ligne 6))
Anscombe, <i>Intention</i> , §2, de la page 5 (A command (ligne 8)) à la page 5 (Philosophical Investigations §647, (ligne 29))
Anscombe, <i>Intention</i> , §20, de la page 31 (What is excluded (ligne 27)) à la page 32 (happenings (ligne 10))
Anscombe, <i>Intention</i> , §22, de la page 34 (In all this discussion (ligne 24)) à la page 35 (an expression of intention (ligne 6))
Anscombe, <i>Intention</i> , §22, de la page 35 (Consider this case (ligne 19)) à la page 36 (my camera (ligne 7))
Anscombe, <i>Intention</i> , §22, de la page 36 (In order to make sens (ligne 15)), à la page 36 (to contradict the intention (ligne 38))
Anscombe, <i>Intention</i> , §23, de la page 37 (However, our enquiries (ligne 39)) à la page 38 (in the range we have defined (ligne 21))
Anscombe, <i>Intention</i> , §23, de la page 38 (Now there is (ligne 33)) à la page 39 (of his answers (ligne 14))
Anscombe, <i>Intention</i> , §23, de la page 39 (Sometimes jokingly (ligne 28)), à la page 40 (change his will (ligne 13))
Anscombe, <i>Intention</i> , §23, de la page 40 (Now, if all this hold (ligne 19)) à la page 41 (the inhabitants (ligne 3))
Anscombe, <i>Intention</i> , §24, de la page 41 (Suppose we ask (ligne 12)), à la page 41 (going on them (ligne 34))
Anscombe, <i>Intention</i> , §25, de la p. 43 (The answer to this has to be (i,16)) à la p. 43 (that is quite possible (l.36))
Anscombe, <i>Intention</i> , §25, de la page 41 (A further difficulty (ligne 35)) à la page 42 (absurd consequences (ligne 21))
Anscombe, <i>Intention</i> , §25, de la page 42 (But quite apart (ligne 18)), à la page 42 (man's intention (ligne 38))
Anscombe, <i>Intention</i> , §25, de la page 42 (Nevertheless the genuine cas (ligne 30)), à la page 43 (established here (ligne 15))
Anscombe, <i>Intention</i> , §25, de la page 43 (Up to a point (ligne 37)) à la page 44 (his genuineness (ligne 17))
Anscombe, <i>Intention</i> , §25, de la page 44 (On the other hand (ligne 18)) à la page 45 (of the incident (ligne 2))
Anscombe, <i>Intention</i> , §25, de la page 45 (And against the background (ligne 3)) à la page 45 (Why? (ligne 27))
Anscombe, <i>Intention</i> , §26, de la page 45 (Let us now (ligne 28)) à la page 46 (the household (ligne 16))
Anscombe, <i>Intention</i> , §26, de la page 46 (So there is (ligne 17)), à la page 47 (treated as end (ligne 2))
Anscombe, <i>Intention</i> , §27, de la page 47 (This question (ligne 24)) à la page 48 (can say (ligne 6))
Anscombe, <i>Intention</i> , §27, de la page 48 (A contemptuous thought (ligne 34)), à la page 49 (in some way (ligne 18))
Anscombe, <i>Intention</i> , §28, de la page 50 (But with (ligne 1)) à la page 50 (bodily movements (ligne 21))

Anscombe, <i>Intention</i> , §28, de la page 50 (By the knowledge (ligne 35)), à la page 51 (the sun is shining (ligne 20))
Anscombe, <i>Intention</i> , §29, de la page 51 (And in that case (ligne 23)), à la page 52 (nothing easier (ligne 8))
Anscombe, <i>Intention</i> , §29, de la page 53 (And I think (ligne 4)), à la page 53 (different things known (ligne 27))
Anscombe, <i>Intention</i> , §3 de la page 5 (We need a more (ligne 30)) à la page 6 (that he misrecognizes (ligne 15))
Anscombe, <i>Intention</i> , §3, de la 7 (Wittgenstein (ligne 8)) à la page 7 (intentional action (ligne 32))
Anscombe, <i>Intention</i> , §3, de la page 6 (Looking at (ligne 3)) à la page 6 (on a particular occasion (ligne 24))
Anscombe, <i>Intention</i> , §32 de la page 57 (It is precisely (ligne13)) à la page 57 (in the middle of acting (ligne 34))
Anscombe, <i>Intention</i> , §33, de la page 59 (The first example (ligne 6)) à la page 59 (abandoning the car there (ligne 31))
Anscombe, <i>Intention</i> , §33, de la page 61 (In short, the "universality" (ligne 27)) à la page 62 (in a particular case (ligne 14))
Anscombe, <i>Intention</i> , §35, de la page 65 (But it is misleading (ligne 16)) à la page 65 (of practical reasoning (ligne 36))
Anscombe, <i>Intention</i> , §35, de la page 66 (Then 'I want this (ligne 10) à la page 66 (Jersey cow (ligne 30))
Anscombe, <i>Intention</i> , §36, de la page 67 (Now where an object (ligne 21)) à la page 68 (go together (ligne 8))
Anscombe, <i>Intention</i> , §36, de la page 68 (One idea implicit (ligne 8)), à la page 68 (ostensive definition (ligne 31))
Anscombe, <i>Intention</i> , §4 de la page 8 (In this way (ligne 22)) à la page 9 (without asking him (ligne 2))
Anscombe, <i>Intention</i> , §4 de la page 9 (Now it can be easily (ligne 3)) à la page 9 (intentional action (ligne 25))
Anscombe, <i>Intention</i> , §40 (For you cannot (ligne 17)) à la page 76 (the judging mind (ligne 37))
Anscombe, <i>Intention</i> , §44, de la page 80 (The man has no end in view (ligne 35)), à la page 81 (I just thought I would (ligne 17))
Anscombe, <i>Intention</i> , §46, de la page 83 (The tree waves (ligne 7)) à la page 83 (subject to this question (ligne 30))
Anscombe, <i>Intention</i> , §47, de la p. 84 (Thus there are many descriptions (l. 17)) à la p.84(the question "Why?" (l.38))
Anscombe, <i>Intention</i> , §47, de la page 86 (ligne 20 I have defined), à la page 87 (ligne 3 intentions either)
Anscombe, <i>Intention</i> , §48, de la page 87 (But this might (ligne 7)) à la page 87 (of an intention (ligne 28))
Anscombe, <i>Intention</i> , §48, de la page 88 (In the case of practical knowledge (ligne 24)) à la page 89 (practical knowledge (ligne 11))
Anscombe, <i>Intention</i> , §48, de la page 88 (Practical knowledge (ligne8)) à la page 88 (we discovered (ligne 30))

Anscombe, <i>Intention</i> , §49, de la page 89 (Something is voluntary (ligne 28)) à la page 90 (used word (ligne 10))
Anscombe, <i>Intention</i> , §49, de la page 89 (The distinction between (ligne 12)) à la page 89 (in spite of that (ligne 35))
Anscombe, <i>Intention</i> , §5, de la page 9 (Now, so far (ligne 36)) à la page 10 (round in circle (ligne 20))
Anscombe, <i>Intention</i> , §52, de la page 93 (Similarly, when one says) à la page 93 (before the eclipse)
Anscombe, <i>Intention</i> , §52n de la page 91 (Let us consider (l.37)) à la page 92 (going to happen (l.18))
Anscombe, <i>Intention</i> , §6 de la page 11 (Since a single action (ligne 33)) à la page 12 (in which doing X consisted (ligne 15))
Anscombe, <i>Intention</i> , §8, de la page 13 (What is required (ligne 25)), à la page 14 (somethink known (ligne 8))
Anscombe, <i>intention</i> , §9, de la page 15 (I first, in considering (ligne 26)) à la page 16 (without observation (ligne 7))
Anscombe, <i>Intention</i> , §4 de la page 7 (That is to say (ligne 36)) à la page 8 (severly impaired (ligne 21))
Anscombe, <i>Intention</i> , §5 de la page 10 (It will hardly be (ligne 24)) à la page 11 (and so signed (ligne 5))
Anscombe, <i>Intention</i> , §8, de la page 14 (But the class (ligne 29)) à la page 15 (like 'going down in a lift'is (ligne 9))

Texte arabe

Rapport rédigé par M. Jean-Baptiste BRENET

Candidats présents : 4

Moyenne des notes : 13,38

Répartition des notes:

12 : 2

14 : 1

15 : 1

Quatre candidats ont passé l'épreuve d'arabe. La moyenne est de 13, 25. Les notes s'échelonnent ainsi : 12, 12, 14, 15, sur les textes suivants : §§ 2-4 ; §§29-30 ; §§ 16-18 ; §§ 55-57. Le niveau fut globalement satisfaisant.

Si l'on peut regretter les fautes de lecture et quelques hésitations, d'autant moins acceptables que le texte était vocalisé, les traductions ont été correctes et bien menées. L'exercice consiste d'abord à découper les phrases par groupes de mots cohérents pour proposer une version claire, qu'on peut ponctuellement justifier ou discuter dans le commentaire. Les erreurs ont été de divers types.

La syntaxe des phrases les plus amples fut parfois tronquée, comme dans le § 57, où « wa-li-hādā yağibu an yuṣarraḥa wa-yuqāla fī <...> allaḏī <...>, wa- <...>, inna-hu <...>, wa-inna <...> », devait se rendre ainsi : « c'est pourquoi il faut expliquer et dire à propos de <...>, dont <...>, mais dont <...>, que <...>, et que <...> ». Il faut y être attentif. L'aisance et la précision qu'on manifeste dans la recombinaison d'un énoncé complexe (et cela vaut pour l'inverse, i.e. la traduction d'une formulation elliptique) est un signe évident du travail, de la maîtrise de la langue, de sa familiarité avec le texte. Plus circonscrites, d'autres traductions ont manqué de justesse, parfois jusqu'au contresens. Exemples :

kamā tawahhama-hu... (§ 29) ne signifie pas : « comme ce qu'ils s'amuse à penser... », mais « comme ce qu'imaginent... », la notion de wahm, cruciale dans la psychologie arabe, pouvant donner lieu à une explicitation et un développement sur les modalités discursives.

a'lama appliqué à Dieu (wa-a'lama al-lahu, § 3) signifie évidemment « enseigne », et non pas – ce qui n'a aucun sens – « est enseigné » ;

istiḥrāğ (quand il est dit, au § 4, que la réflexion est l'inférence, l'acte de faire sortir l'inconnu du connu) ne signifie pas « transfert » (qui serait plutôt intiqāl, un autre concept-clé de la pensée arabe pour concevoir, entre autres, les rapports entre image religieuse ou rhétorique et concept philosophique), mais « extraction ». On pouvait y revenir en discutant du lexique arabe de la logique aristotélicienne, puis, rapportée à la doctrine arabe de la démonstration par le signe (dalīl), de la démarche inductive ici évoquée ;

mutağayyirun, « qui change », peut bien se traduire par « mutable », mais mutağayyirun li-tağayyuri-hi (§ 29), en revanche, ne peut donner : « mutable comme l'objet mû ». Averroès veut dire que la science de Dieu n'est pas comme la science humaine, laquelle, causée par son objet, change « du fait qu'il change », « en raison de son changement » (li-tağayyuri-hi) ;

il faut prendre garde aux prépositions : li- fut par exemple escamotée dans li-bu'di-hā (§ 56), qui signifie « en raison de la distance » (séparant les interprétations démonstratives

des connaissances communes), et non pas : « lesquelles sont très éloignées de la connaissance commune » ;

bal wa-lā al-kulliyyāt (§ 30) ne peut donner : « et ce a fortiori pour les universaux ». Averroès explique que pour les philosophes, ce ne sont pas seulement les particuliers que Dieu ne connaît pas de la manière dont nous connaissons, « mais même les universaux » ;

des adverbess, altérant le sens, furent parfois ajoutés à tort, comme ici : « c'est pourtant ce qu'a fait Abū Ḥāmid », là où il était écrit (§ 56) « comme l'a fait Abū Ḥāmid » (kamā ṣana'a dālīka Abū Ḥāmid), etc.

Le texte arabe doit donc être travaillé tôt dans l'année pour que la traduction du passage d'une trentaine de lignes soit assurée le jour de l'épreuve. Mais si la qualité de cette traduction est une condition nécessaire de la réussite, l'essentiel reste le commentaire philosophique. Celui-ci demande des qualités différentes, de distance et de minutie. La première chose est de situer l'extrait proposé, d'en dégager le mouvement argumentatif, d'en repérer la thèse principale et d'en formuler l'enjeu. La seconde, suivant le texte ligne à ligne, est de l'expliciter dans son détail, en formulant d'abord ce qu'il dit, puis en isolant tel mot, tel concept, en notant – le cas échéant – telle ambiguïté, en revenant à sa langue d'origine, aussi, pour indiquer ce que l'arabe, dans ses héritages, ses contraintes, son génie propre, peut avoir de conceptuellement déterminant. La difficulté est d'articuler les deux démarches, sans valoriser l'une au détriment de l'autre. Un propos correct, informé, mais trop général, ne vaut pas, non plus qu'une accumulation de remarques, fussent-elles justes, s'il n'est pas un fil directeur théorique. On doit donc user intelligemment de ses connaissances extratextuelles comme de son savoir technique. Il ne s'agit ni de parler autour du texte, sur lui, à partir de lui, ni de s'y perdre. Il faut l'expliquer pour lui-même, en tâchant de faire saillir la force et l'intérêt conceptuel de sa doctrine (ce qui peut conduire à l'inscrire dans le cadre plus large de l'histoire de la philosophie).

Tous les candidats se sont efforcés de le faire. Le texte avait été travaillé, et son contexte (les rapports au pouvoir almohade, aux théologiens ash'arites, etc.), son statut de fatwā, sa question principale (celle de la qualification, ḥukm, de l'acte de philosopher), ses thèses majeures (l'obligation de philosopher pour ceux qui y sont aptes, la non-contradiction de la démonstration et de la révélation), ses enjeux (la sauvegarde de la falsafa, la promotion d'un modèle socio-politique assurant la perfection théorétique) ont bien été perçus. On peut toutefois regretter une certaine confusion, des lectures superficielles, et quelques oublis. Chaque passage a sa question propre et défend en différentes étapes une thèse qu'il faut reconstruire et énoncer clairement. Ainsi ne suffit-il pas de dire pour les §§ 29-30 sur la connaissance divine du singulier qu'il s'agit « de réhabiliter la philosophie en tant qu'elle ne contredit pas ce que l'on sait, et ce qu'on a le droit de dire de Dieu », ni, pour les §§ 16-18, qu'il en va d'« une jonction de la connaissance et du bonheur ». S'agissant des lectures trop rapides, la notion de taṣdīq, l'assentiment, fut étonnamment sacrifiée alors qu'elle est, en même temps que le taṣawwur, au cœur du dispositif conceptuel rushdien. Idem, chez certains, pour la typologie des syllogismes, les singularités de la définition averroïste de la philosophie, la partition anthropologique entre la foule et l'élite, ou les renvois nécessaires à l'héritage farabien. De même, la référence bienvenue aux Parva naturalia arabes fut seulement allusive. Enfin, pour les oublis, on pense notamment à la fiṭra, cette norme originelle de l'humanité, qui sert à penser la communauté des hommes en même temps que la diversité de leurs tempéraments.

Cela étant, le jury a pu entendre quelques bons développements et un exposé remarquable, mêlant finesse et clarté, où la dimension politique de la correspondance entre

capacités cognitives et classes d'homme ainsi que le rôle de régulation des types de discours incombant à la philosophie étaient parfaitement présentés. Nous encourageons les futurs candidats arabisants, en espérant que ces notes puissent leur profiter.

Liste des textes proposés

Averroès, <i>fasl al-maqāl (Discours décisif)</i> , §§16-17-18, de la page 116 (début du §16) à la page 118 (fin du §18)
Averroès, <i>fasl al-maqāl (Discours décisif)</i> , §§2-3-4, de la page 102 (début du §2) à la page 106 (fin du §4)
Averroès, <i>fasl al-maqāl (Discours décisif)</i> , §§55-56-57, de la page 156 (début du §55) à la page 158 (fin du §57)
Averroès, <i>fasl al-maqāl (Discours décisif)</i> , §29-30, de la page 128 (début du §29) à la page 30 (fin §30)

Texte italien

Rapport rédigé par M. Philippe AUDEGEAN

Candidats présents : 5

Moyenne des notes : 10,80

Répartition des notes:

08 : 1

10 : 1

11 : 2

14 : 1

1) Au chapitre des satisfactions, on peut d'abord se féliciter de la bonne qualité générale des traductions. À titre d'information et de conseil aux futurs candidats, on signale néanmoins que les erreurs se sont particulièrement concentrées sur les trois points suivants.

a) Les principales difficultés sont venues de termes servant à établir des liaisons logiques ou syntaxiques entre les éléments de la phrase : *sia pure* (« bien que » ou « même si », et non « bien qu'également »), *se mai* (« le cas échéant », et non « sans cesse »), *pur identificandosi* (« bien que s'identifiant », et non simplement « s'identifiant »), *per essere* (« parce qu'il est », dans le contexte où se trouvait cette tournure, et non « pour être »), *senza dubbio* (« sans aucun doute », et non « sans doute »), *da cui...contemplare* (« d'où... contempler », et non « par lequel... »).

b) Les candidats ont également souvent trébuché face aux formes verbales complexes, comme *resciso il vincolo* (« une fois coupé le lien », et non « ...coupées du lien »), et notamment face aux nombreux subjonctifs, dont certains ne pouvaient être transformés en indicatifs qu'au prix d'une altération substantielle du sens de la phrase, comme dans le cas de *Non si cessi* (« Il ne faut pas cesser », et non « On ne cesse »).

c) Enfin, certains faux-amis ont également été source d'erreurs : *singola* (« individuelle », dans certains contextes, et non « singulière »), *vera e propria* (« véritable », et non « véritable et propre »), *concluso* (« achevé », et non « conclu »), *deprecabile* (« déplorable », et non « dépréciable »).

Comme les années précédentes, on recommande donc aux candidats de se préparer à l'épreuve en se confrontant avec précision aux difficultés linguistiques du texte inscrit au programme. Seul ce travail minutieux de lecture et d'élucidation, accompagné d'exercices réguliers de traduction « en temps réel », permettra de compenser d'éventuelles lacunes dans la maîtrise de la langue italienne.

2) Toujours au chapitre des satisfactions, on se réjouit également de la bonne qualité d'ensemble des introductions. Peu d'entre elles ont dérogé à la règle consistant à se concentrer sur l'enjeu philosophique du seul passage à expliquer, sans se perdre en longs rappels sur les idées de Pareyson. Qu'il nous soit néanmoins permis de rappeler, à l'attention des futurs candidats, que l'introduction doit présenter avec clarté et précision le problème abordé par le texte : il reviendra au développement ultérieur d'élucider le sens des concepts et des éléments théoriques auxquels recourt l'auteur pour nourrir son

argumentation. Il ne faut donc pas inverser l'ordre : au lieu de rappeler la théorie générale en introduction et de décrire le problème dans le développement, il faut décrire le problème dans l'introduction et rappeler la théorie générale dans le développement.

3) Il ne fallait cependant pas, dans le cours de ce développement, s'autoriser de ce détour nécessaire par la théorie générale de l'auteur pour s'éloigner irrémédiablement du texte et faire glisser l'explication vers le hors-sujet. Or, tel a été le principal défaut des candidats de cette année, dont aucun n'a véritablement respecté la règle consistant à décrire l'argumentation en en marquant fermement les grands moments, tout en l'éclairant par des définitions précises du sens et de la fonction des concepts qui la structurent. La première grande source d'insatisfaction est donc liée à des insuffisances ou des maladresses qui sont essentiellement de nature méthodologique.

La plupart des candidats ont d'abord été manifestement déroutés par la longueur des textes soumis à leur examen. Après avoir consacré beaucoup trop de temps aux premières lignes du passage, ils se sont dès lors trouvés contraints d'expédier ou de sacrifier en quelques minutes la suite du développement. La relative longueur des passages à expliquer tenait pourtant compte du fait que la traduction ne posait pas de problèmes particuliers. Elle tenait compte également du fait que Pareyson expose ses idées avec un art subtil de la variation, en les reformulant plusieurs fois pour en faire apercevoir les différents aspects. Cette longueur des textes devait donc seulement inviter les candidats à se concentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire sur les moments clés de l'argumentation et sur les concepts qui la structurent. Toute explication de texte doit adapter sa méthode au texte qu'elle explique.

Or, les développements consacrés par les candidats aux premières lignes du passage étaient ou bien trop proches de la paraphrase, ou bien au contraire trop éloignés du texte : plusieurs candidats n'ont pas su résister à la tentation de prétendre expliquer le texte en évoquant de manière très générale la théorie de l'interprétation selon Pareyson (comme « point de vue fini sur l'infini »), ce qui faisait inexorablement glisser le commentaire vers le hors-sujet. Dans un cas comme dans l'autre, cependant, ces développements manquaient de précision ; ils étaient également trop répétitifs, parsemés de redites inutiles (l'art pareysonien de la variation est bien difficile à imiter !). Rien ne justifiait donc leur lenteur : il fallait au contraire savoir se limiter aux grandes idées du texte, en faire émerger les lignes de force, en décrire et en expliquer la progression.

Il est donc tout à fait paradoxal, pour donner un exemple représentatif, que le même candidat qui, dans la première partie de son développement, s'est longuement étendu sur le concept de « personne » (alors même que, en dépit d'une référence au « personnalisme », ce concept n'occupait pourtant pas une fonction centrale dans le passage expliqué, qui portait sur la nature de la vérité et visait à éclairer ses paradoxes), ne s'arrête ensuite que très brièvement sur les deux concepts essentiels d'expression et de révélation, bien plus décisifs dans la trame argumentative du texte. C'est évidemment le contraire qu'il fallait faire : bâtir son commentaire en partant d'une explication précise et détaillée des concepts d'expression et de révélation, tout en précisant le sens que donne Pareyson au terme de

« personnalisme ». Il faut donc davantage solliciter le texte, en s'appuyant sur ses concepts directeurs et en épousant plus précisément la ligne de ses raisonnements.

4) Enfin, une seconde source d'insatisfaction est venue des nombreuses erreurs de compréhension des textes : certains aspects importants de l'argumentation développée par Pareyson a souvent échappé aux candidats. Le dialogue engagé par le philosophe turinois avec la tradition marxiste semblait ainsi mal connu, mal apprécié et mal compris (parler du marxisme comme « idéologie » est un contresens). Le sens même du mot « idéologie » a fait l'objet de différents contresens. Une bonne explication aurait ainsi pu être excellente si le candidat n'avait pas soutenu, à tort, que la démystification de l'idéologie relève encore de l'idéologie, comme si l'idéologie avait deux sens à la fois distincts et indistincts (mystification et démystification). Les théories philosophiques auxquelles se référait l'auteur en parlant de subjectivisme, d'objectivisme ou d'historicisme n'étaient pas toujours correctement identifiées.

En conclusion, l'impression générale du jury est que les candidats avaient une bonne connaissance des enjeux les plus généraux du livre de Pareyson, mais qu'ils ne s'étaient pas suffisamment préparés à l'explication plus précise des différents moments de l'argumentation.

Liste des textes proposés

Pareyson, <i>Verità e interpretazione</i> , 1ère partie, chapitre II, §5, de la page 59 (ligne 3: Nel pensiero umano tutto è igualmente...) à la page 60 (ligne 15:... al concetto stesso di interpretazione.)
Pareyson, <i>Verità e interpretazione</i> , 11ème partie, chapitre I, §4, de la page 101 (ligne 29: La dichiarata inoggettività...) à la page 103 (ligne 4: ...alle interpretazioni ch'esso suscita.)
Pareyson, <i>Verità e interpretazione</i> , 11ème partie, chapitre I, §7, de la page 112 (ligne 13: Il pensiero ideologico...), à la page 113 (ligne 26: l'"esteriorizzazione" del proprio pensiero.)
Pareyson, <i>Verità e interpretazione</i> , 11ème partie, chapitre II, § 19, de la page 185 (ligne 26: Nel caso che stiamo esaminando...) à la page 186 (ligne 34:... come luogo delle nostre scelte.)
Pareyson, <i>Verità e interpretazione</i> , 1ère partie, chapitre II, §10, de la page 74 (ligne 6: la prima concezione pecca...) à la page 75 (ligne 16:...dell'inesauribilità del vero.)

Bilan de l'admission

Les principales données statistiques pour les 60 admis sont les suivantes :

1. *Répartition par sexe* : 27 femmes, 33 hommes (2013 : 14 femmes, 46 hommes)

2. *Répartition par académie* :

Aix-Marseille : 1

Besançon : 1

Clermont-Ferrand : 1

Dijon : 2

Lyon : 14

Poitiers : 1

Toulouse : 2

Amiens : 1

Limoges : 1

Paris-Créteil-Versailles : 36

3. *Répartition par catégorie* :

Elèves des E.N.S. : 18

Etudiants : 33

Sans emploi : 1

Certifié : 5

Contractuel 2nd degré : 1

Assistant d'éducation : 1

Contractuel enseignement supérieur : 1

ANNEXE
PROGRAMME DE LA SESSION 2015

ECRIT

2ème épreuve. Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions.

Le phénomène

3ème épreuve. Épreuve d'histoire de la philosophie.

Platon

Marx

Manuscrits de 1844, L'idéologie allemande, Introduction à la critique de l'économie politique, Contribution à la critique de l'économie politique, Le Capital Livre premier.

ORAL

1ère leçon. Domaine :

La logique et l'épistémologie

Textes français ou traduits en français

Leibniz, *Discours de Métaphysique* et *Correspondance avec Arnauld*, Paris, Vrin, 1993.

Sartre, *L'être et le néant*, Troisième et quatrième parties, Conclusion, Paris, Gallimard, TEL, 1976.

Texte grec

Plotin, traité *Sur l'éternité et le temps* (péri aiônos kai khronou), III, 7 (45) dans *Plotini Opera*, édition P. Henry et H.-R. Schwyzer, tome 1, Oxford, University Press, 1964, p. 337-361.

Texte latin

Duns Scot, *Ordinatio* II, distinction 3, partie 1, in Id., *Le principe d'individuation*, Paris, Vrin (« Bibliothèque des Textes Philosophiques », édition bilingue), 2005.

Texte allemand

Hegel, *Phänomenologie des Geistes*, VII, "Die Religion" et VIII, "Das absolute Wissen", Felix Meiner Verlag, Philosophische Bibliothek, Hamburg, 1988, p. 443-531.

Texte anglais

John Stuart Mill, *The Logic of the Moral Sciences* (= *A System of Logic, Ratiocinative and Inductive*, Book 6), Peru, Illinois, Open Court, 1988.

Texte arabe

Al-Fārābī, *Kitāb taḥṣīl al-sa'āda* (« L'accession à la félicité »), éd. Al Yasin, Dar al-Manahel, Beyrouth, 1992.

Texte italien

Dante, *Convivio*, Milan, Biblioteca universale Rizzoli, 1993, quatrième traité, p. 213-338.